



Journée portes ouvertes  
Janvier 2024

## RAPPORT PRÉSENTÉ EN VERTU DE L'ARTICLE 4.1 DE LA LOI SUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DE NIVEAU UNIVERSITAIRE

---

Année financière 2023-2024



Cérémonie de collation des grades  
Juin 2023



Annnonce de la Vallée de la transition  
énergétique comme zone d'innovation  
Mai 2023

## Table des matières

États financiers.....	3
Rapport de l’auditeur indépendant .....	3
Système d’information financière universitaire (SIFU).....	12
États du traitement.....	51
Rapport de l’auditeur indépendant .....	51
Formulaire de déclaration .....	55
Rapport sur la performance.....	59
Grille des indicateurs .....	61
Mesures prises pour l’encadrement des étudiant·es .....	87
Mesures phares d’encadrement des étudiant·es.....	87
Autres mesures d’encadrement des étudiant·es.....	91
Programmes d’activités de recherche .....	94
Principales orientations de recherche .....	94
Réalizations marquantes sur le plan de la recherche .....	96
Rapport sur les perspectives de développement .....	99
Priorités de développement .....	99
Orientations en lien avec les objectifs de la politique québécoise de financement des universités .....	104
Plan stratégique (2020 - 2026).....	105

ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT



## Rapport de mission de procédures convenues à l'égard de l'information financière

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 400  
1610, rue Bellefeuille  
Trois-Rivières (Québec)  
G9A 6H7

T 819 693-1374

Au ministère de l'Enseignement supérieur

### Objectif du présent rapport de mission de procédures convenues

Notre rapport vise uniquement à aider le ministère de l'Enseignement supérieur à déterminer si l'information financière présentée aux pages 1 à 4, aux annexes 12 et 12a et aux comptes 402, 403, 404 et 406 du Système d'information financière des universités 2023-2024 (SIFU) de l'Université du Québec à Trois-Rivières (ci-après l'« université ») est conforme aux états financiers audités de l'université. Il est possible que ce rapport ne puisse se prêter à un usage autre.

### Responsabilités du donneur de mission et de la partie responsable

L'université a confirmé que les procédures convenues étaient appropriées par rapport à l'objectif de la mission.

L'université est responsable des objets considérés visés par les procédures convenues mises en œuvre.

### Responsabilités du professionnel en exercice

Nous avons réalisé la mission de procédures convenues conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4400, *Missions de procédures convenues*. Une mission de procédures convenues implique la mise en œuvre des procédures convenues avec l'université ainsi que la communication des constatations dans un rapport, c'est-à-dire les résultats factuels de la mise en œuvre des procédures convenues. Nous ne faisons aucune déclaration quant au caractère approprié des procédures convenues.

La mission de procédures convenues ne constitue pas une mission de certification. Par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion ou conclusion fournissant une assurance.

Si nous avons mis en œuvre des procédures supplémentaires, nous aurions pu prendre connaissance d'autres éléments que nous vous aurions communiqués.

## Éthique professionnelle et gestion de la qualité

Nous nous sommes conformés aux règles ou au code de déontologie applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Notre cabinet applique la Norme canadienne de gestion de la qualité (NCGQ) 1, *Gestion de la qualité par les cabinets qui réalisent des audits ou des examens d'états financiers, ou d'autres missions de certification ou de services connexes*. Cette norme exige du cabinet qu'il conçoive, mette en place et fasse fonctionner un système de gestion de la qualité qui comprend des politiques et des procédures en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

## Procédures et constatations

Nous avons mis en œuvre les procédures décrites en annexe, qui ont été convenues avec l'université à l'égard du SIFU. Les constatations résultant de la mise en œuvre des procédures convenues figurent également en annexe du présent rapport.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Trois-Rivières  
Le 28 octobre 2024

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A109631

## ANNEXE – PROCÉDURES CONVENUES ET CONSTATATIONS PORTANT SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE

N°	Postes	Procédures	Constatations
1	Concordance du SIFU par rapport aux états financiers audités (sous-section 4.1 du mandat)	Obtenir le plus récent SIFU de l'université.	
		Compléter l'outil interactif « Formulaire_Explication des écarts » (format Excel).	
		À partir de l'état de la situation financière du SIFU (page 1) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des actifs à court terme, des actifs à long terme, des passifs à court terme, des passifs à long terme et du total des soldes de fonds, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.	Voir la capture d'écran jointe au présent document.
		À partir des produits et charges du SIFU (pages 2 et 3) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des produits (sans distinction des « autres produits » que l'on retrouve dans certains états financiers audités), des charges et de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers	Voir la capture d'écran jointe au présent document.

N°	Postes	Procédures	Constatations
		audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.	
		À partir de l'évolution des soldes de fonds du SIFU (page 4) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des soldes de fonds à la fin de l'exercice, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.	Voir la capture d'écran jointe au présent document.
		Une capture d'écran des deux tableaux de l'onglet « Tableaux de concordance SIFU – EF » doit être jointe aux conclusions du professionnel en exercice.	Voir la capture d'écran jointe au présent document.
2	Concordance entre les annexes 12 et 12a du SIFU (sous-section 4.2 du mandat)	<p>Volet 1</p> <p>Retracer chacun des montants inscrits à l'annexe 12a aux résolutions qui auront été fournies au préalable par l'université.</p>	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.

N°	Postes	Procédures	Constatations
		<p>Dans le cas où des montants ne sont corroborés par aucune résolution, demander, pour chacun de ces montants, une confirmation signée du responsable des ressources financières quant à la nature et à l'utilisation des sommes. Inscrire aux constatations sur les procédures convenues le nombre de confirmations signées obtenues de l'université et les annexer au rapport.</p>	Aucune confirmation.
		<p>Volet 2</p> <p>Comparer le total à la ligne 17 de la colonne 6 de l'annexe 12a avec le total à la ligne 7 de la colonne 6 de l'annexe 12.</p>	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.
		<p>Comparer le total à la ligne 23 de la colonne 6 de l'annexe 12a avec le total à la ligne 12 de la colonne 1 de l'annexe 12.</p>	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.
		<p>Advenant un écart entre les annexes 12 et 12a, et que l'écart n'est pas dû au fait que l'annexe 12a indique seulement les virements interfonds de plus de 100 000 \$, faire corriger ces annexes par l'université. Consigner aux constatations sur les procédures convenues les corrections effectuées ou les écarts relevés.</p>	Aucune correction ni aucun écart.
3	Inscription des montants forfaitaires des étudiants internationaux (sous-section 4.3.1 du mandat)	<p>Obtenir de l'université les listes des montants par étudiant présentés aux comptes 402 et 404.</p>	
		<p>Recalculer le total des listes et comparer ces totaux avec les montants aux comptes 402 et 404 respectivement. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.</p>	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.

N°	Postes	Procédures	Constatations
		À partir de ces listes, sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant international (aussi appelé « étudiant étranger ») de la sous-section 4.3.1.	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.
		Retracer la facture de l'étudiant international émise par l'université et l'encaissement du montant forfaitaire facturé au cours de l'exercice et recalculer le montant excédant le seuil établi à la sous-section 3.5 des Règles budgétaires.	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.
		Comparer les montants (réglementés et déréglés (excédant le seuil)) ainsi recalculés aux montants apparaissant aux listes des comptes 402 et 404 respectivement.	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	Aucun.
3	Inscription des montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents du Québec (sous-section 4.3.2 du mandat)	Obtenir une liste des montants par étudiant présentés au compte 403.	
		Recalculer le total de la liste et comparer ce total avec le montant au compte 403. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.
		Sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant canadien non-résident du Québec.	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.

N°	Postes	Procédures	Constatations
		Retracer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant forfaitaire facturé au cours de l'exercice, qui doit correspondre aux montants établis à la sous-section 3.4 des Règles budgétaires.	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.
		Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte 403.	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	Aucun.
3	Inscription des droits de scolarité des étudiants déréglés (sous-section 4.3.3 du mandat)	Obtenir du Ministère une liste des étudiants déréglés ayant fréquenté l'université à la session d'automne de l'année financière visée par le mandat.	
		Sélectionner 10 étudiants (attention : un étudiant peut se retrouver sur plusieurs lignes du fichier Excel).	
		Pour chaque sélection, retracer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant des droits de scolarité facturés au cours de l'exercice.	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.
		Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte 406 fournie par l'université. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	Aucun.

## ANNEXE 2 – TABLEAUX DE CONCORDANCE SIFU – EF

Tableaux de concordance du SIFU par rapport aux états financiers audités  
Veuillez sélectionner votre établissement universitaire dans le menu déroulant  
2023-2024

Actualiser 

Sommaire des écarts rapportés							7 écarts rapportés
							05 restants à expliquer
							3325295\$ Écarts non matériels
Page du SIFU	Total des familles de comptes	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisation	Fonds de dotation	Autres fonds	Colonne Total des fonds
1	Actifs à court terme	-	-	-	-	-	1
	Actifs à long terme	-	-	-	-	-	-
	<b>Total Actifs</b>	-	-	-	-	-	<b>1</b>
	Passif à court terme	-	-	-	-	-	1
	Passif à long terme	-	-	-	-	-	-
	<b>Total Passifs</b>	-	-	-	-	-	<b>1</b>
2	Solde de fonds	-	-	-	-	-	-
	<b>Bilan Net</b>	-	-	-	-	-	-
3	Total des produits	-	(1 662 650)	1	-	-	1
	Total des charges	-	(1 662 650)	-	-	-	1
	Excédents	-	-	-	-	-	-
4	<b>Soldes à la fin de l'exercice</b>	-	-	-	-	-	-

Tous les écarts ont été rapportés

Sommaire des écarts expliqués							0 écarts expliqués
							05 restants à expliquer
							3325295\$ Écarts non matériels
Page du SIFU	Total des familles de comptes	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisation	Fonds de dotation	Autres fonds	Colonne Total des fonds
1	Actifs à court terme	-	-	-	-	-	-
	Actifs à long terme	-	-	-	-	-	-
	<b>Total Actifs</b>	-	-	-	-	-	-
	Passif à court terme	-	-	-	-	-	-
	Passif à long terme	-	-	-	-	-	-
	<b>Total Passifs</b>	-	-	-	-	-	-
2	Solde de fonds	-	-	-	-	-	-
	<b>Bilan Net</b>	-	-	-	-	-	-
3	Total des produits	-	-	-	-	-	-
	Total des charges	-	-	-	-	-	-
	Excédents	-	-	-	-	-	-
4	<b>Soldes à la fin de l'exercice</b>	-	-	-	-	-	-

Tous les écarts ont été expliqués

SYSTEME D'INFORMATION FINANCIERE UNIVERSITAIRE (SIFU)

Université du Québec à Trois-Rivières

**Systeme d'information financière des universités  
2023-2024**

*Nang Long*

Responsable des ressources financières

Le 28 octobre 2024

Date

**TABLE DES MATIÈRES**

	PAGE
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	1
ÉTAT DES PRODUITS	2
ÉTAT DES CHARGES	3
ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS	4
<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	
ANNEXE 1 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	ANNEXE 1
ANNEXE 2 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	2
ANNEXE 3 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	3
ANNEXE 4 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	4
ANNEXE 5 : CONCILIATION SUBVENTION MELS	5
ANNEXE 6 : AJUSTEMENTS APPORTÉS À LA SUBVENTION MELS	6
ANNEXE 7 : PRODUITS REPORTÉS	7
ANNEXE 8 : AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE	8
ANNEXE 9 : DÉTAIL AUTRES ACTIFS-PASSIFS	9
ANNEXE 10 : DÉTAIL AUTRES PRODUITS-CHARGES	10
ANNEXE 11: REDRESSEMENTS	11
ANNEXE 12 : AVANCES ET INTERFONDS	12
ANNEXE 12A : INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES VIREMENTS INTERFONDS	12A
ANNEXE 13 : ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES	13
ANNEXE 14 : AVANTAGES SOCIAUX	14
ANNEXE 15 : DÉPENSES TERRAINS-BÂTIMENTS	15
ANNEXE 16 : DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS	16
ANNEXE 17 : SALAIRE MOYEN PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL	17
ANNEXE 18 : FRAIS INSTITUTIONNELS OBLIGATOIRES (FIO) ET AUTRES FRAIS CHARGÉS AUX ÉTUDIANTS	18
ANNEXE 19 : INFORMATION POUR L'ANALYSE DE LA CONDITIONNELLE	19
ANNEXE 20 : NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUX ANNEXES	20
ANNEXE 21: SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS EN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE	21
ANNEXE 22A: CONTINUITÉ DES APPORTS REPORTÉS- GOUVERNEMENT DU CANADA	22A
ANNEXE 22B: CONTINUITÉ DES APPORTS REPORTÉS- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	22B
ANNEXE 22C: CONTINUITÉ DES APPORTS ET DES PRODUITS REPORTÉS- AUTRES SOURCES	22C
ANNEXE 23 : PRODUITS DES ENTITÉS SUBVENTIONNAIRES DU GOUVERNEMENT DU CANADA PAR FONDS	23
ANNEXE 24 : CONTINUITÉ DES APPORTS REPORTÉS- MES	24

Université du Québec à Trois-Rivières  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**au 30 avril 2024**  
**en \$**

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
<b>ACTIF</b>										
<b>Actif à court terme</b>										
1	Encaisse (001)	s/o	99 357 487	-	-	336 350	-		99 693 837	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	-	-	-	-	-		-	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	-	-	13 948	-	-		13 948	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	-	-	-	-	-		-	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	31 015 171	---	---	---	---		31 015 171	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	7 006 040	---	---	---	---		7 006 040	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	3 907 530	1 353 362	7 867 153	-	-		13 128 045	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	-	-	-	-	-		-	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/o	-	47 051 266	32 203 952	64 899	-	(79 320 117)	-	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	868 268	-	-	-	-		868 268	10
11	Stocks (075)	s/o	735 392	-	---	-	-		735 392	11
<b>Total de l'actif court terme</b>			<b>142 889 888</b>	<b>48 404 628</b>	<b>40 085 053</b>	<b>401 249</b>	<b>-</b>	<b>(79 320 117)</b>	<b>152 460 702</b>	
<b>Actif à long terme</b>										
12	Frais reportés (080)	s/o	-	-	-	-	-		-	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	1 873 507	-	4 365 016	-	-		6 238 523	13
14	Placements à long terme (125, 130)	s/o	-	-	-	-	-		-	14
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	-	-	-	-	-		-	15
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	-	-	-	-	-		-	16
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	215 871 014	---	---		215 871 014	17
18	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	-	---	---		-	18
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	-	-	-	-	-		-	19
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	-	-	-	-	-		-	20
<b>21</b>	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>144 763 395</b>	<b>48 404 628</b>	<b>260 321 083</b>	<b>401 249</b>	<b>-</b>	<b>(79 320 117)</b>	<b>374 570 238</b>	<b>21</b>

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
<b>PASSIF</b>										
<b>Passif à court terme</b>										
22	Découvert de banque (201)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	22
23	Emprunts à court terme (205, 206)	Note#4 (annexe 20)	-	-	-	-	-	-	-	23
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	-	-	3 046 258	-	-	-	3 046 258	24
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note#2 (annexe 20)	-	---	---	---	---	-	-	25
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	45 227 794	1 501 943	---	-	-	-	46 729 737	26
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	-	-	---	-	-	-	-	27
28	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	15 608 356	16 024	1 129 552	-	-	-	16 753 932	28
29	Produits reportés (260)	Annexe 7	7 913 690	-	---	---	-	-	7 913 690	29
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	-	42 578 761	-	-	-	-	42 578 761	30
31	Portion de la dette exigible à court terme (313, 314)	s/o	-	-	295 227	-	-	-	295 227	31
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	79 040 110	-	280 007	-	-	(79 320 117)	-	32
<b>Total du passif à court terme</b>			<b>147 789 950</b>	<b>44 096 728</b>	<b>4 751 044</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(79 320 117)</b>	<b>117 317 606</b>	
<b>Passif à long terme</b>										
33	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	52 757 000	-	-	-	-	-	52 757 000	33
34	Dettes à long terme (315, 320, 321, 325, 330)	s/o	-	-	1 673 607	-	-	-	1 673 607	34
35	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335; 336)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	35
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	-	0	185 176 195	---	---	-	185 176 195	36
37	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	37
38	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	-	-	-	-	-	-	-	38
39	<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>200 546 950</b>	<b>44 096 728</b>	<b>191 600 846</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(79 320 117)</b>	<b>356 924 408</b>	39
<b>SOLDES DE FONDS <sup>1</sup></b>										
40	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	14 497 661	4 307 900	30 754 010	-	-	-	49 559 571	40
41	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---	401 249	-	-	401 249	41
42	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(70 281 216)	---	---	---	---	-	(70 281 216)	42
43	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	-	---	-	-	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---	-	---	-	-	44
45	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	37 966 227	---	---	-	37 966 227	45
46	<b>TOTAL DES SOLDES DE FONDS</b>		<b>(55 783 555)</b>	<b>4 307 900</b>	<b>68 720 237</b>	<b>401 249</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>17 645 831</b>	46
47	<b>TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS</b>		<b>144 763 396</b>	<b>48 404 628</b>	<b>260 321 083</b>	<b>401 249</b>	<b>-</b>	<b>(79 320 117)</b>	<b>374 570 239</b>	47

Note 1: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	28 459 772	---	---	---	---	28 459 772	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	2 424 442	---	---	---	---	2 424 442	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	s/o	1 189 827	---	---	---	---	1 189 827	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	s/o	242 444	---	---	---	---	242 444	4
5	Droits de scolarité des étudiants dérèglementés (406)	s/o	27 777 351	---	---	---	---	27 777 351	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	s/o	-	---	---	---	---	-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	2 396 291	---	---	---	---	2 396 291	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	s/o	8 611 019	---	---	---	---	8 611 019	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	s/o	822 076	-	---	-	-	822 076	9
10	<b>TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS</b>		<b>71 923 222</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>71 923 222</b>	<b>10</b>
11	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	183 234 754	9 086 550	70 704	---	---	192 392 008	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	s/o	661 430	9 817 205	175 297	-	-	10 653 933	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	s/o	2 783 061	12 691 443	(0)	-	-	15 474 504	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	s/o	1 643 433	1 635 175	-	-	-	3 278 608	14
15	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	-	---	---	-	15
<b>Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:</b>									
16	Ministère (530)	s/o	---	---	7 150 389	---	---	7 150 389	16
17	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	856 355	---	---	856 355	17
18	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	1 172 952	---	---	1 172 952	18
19	Autres (533)	s/o	---	---	786 533	---	---	786 533	19
20	<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>		<b>188 322 677</b>	<b>33 230 373</b>	<b>10 212 231</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>231 765 282</b>	<b>20</b>
21	Intérêts et dividendes (435)	s/o	3 732 604	-	-	14 719	-	3 747 323	21
22	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	-	-	-	-	-	-	22
23	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	-	-	-	---	-	-	23
24	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	93 150	1 179 971	7 016	-	-	1 280 137	24
25	Produits non gouvernementaux (430)	Note#1 (annexe 20)	87 218	6 696 812	750	-	-	6 784 781	25
26	Gains sur vente de placements (526)	s/o	-	-	-	-	-	-	26
27	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	38 053	---	---	38 053	27
28	Recouvrement et transfert des coûts indirects (465.471, 865, 866)	s/o	1 662 651	(1 662 651)	---	---	---	-	28
29	Ventes externes (460)	s/o	6 659 538	0	-	---	-	6 659 538	29
30	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	565 523	144	-	-	-	565 667	30
31	<b>TOTAL DES PRODUITS AUTRES</b>		<b>12 800 684</b>	<b>6 214 276</b>	<b>45 819</b>	<b>14 719</b>	<b>-</b>	<b>19 075 499</b>	<b>31</b>
32	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>273 046 584</b>	<b>39 444 650</b>	<b>10 258 050</b>	<b>14 719</b>	<b>-</b>	<b>322 764 002</b>	<b>32</b>

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	<b>Masse salariale</b>								1
2	Direction	s/o	7 874 199	91 606	---	---	---	7 965 806	2
3	Gérance	s/o	-	-	---	---	---	-	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	66 216 623	570 826	---	---	---	66 787 450	4
5	Chargés de cours	s/o	24 671 982	811 991	---	---	---	25 483 974	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	-	-	---	---	---	-	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	(883 434)	2 224 550	---	---	-	1 341 116	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	30 349 765	7 703 977	---	---	-	38 053 742	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	14 286 896	501 163	---	---	-	14 788 059	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	13 227 094	446 674	---	---	---	13 673 768	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	3 005 685	-	---	---	---	3 005 685	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	36 478 480	2 830 133	---	---	-	39 308 613	12
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	2 380 656	152 401	---	---	-	2 533 057	13
14	<b>TOTAL DE LA MASSE SALARIALE ET DES AVANTAGES SOCIAUX</b>		<b>197 607 947</b>	<b>15 333 322</b>	-	-	-	<b>212 941 269</b>	<b>14</b>
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	3 253 000	---	---	---	---	3 253 000	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	167 923	-	---	---	-	167 923	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	105 139	3 017 577	---	---	-	3 122 715	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	1 234 275	42 431	---	---	-	1 276 706	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	5 058 751	3 199 509	---	---	-	8 258 260	19
20	Bourses (735)	s/o	9 272 388	11 213 647	---	---	-	20 486 035	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	6 048 594	1 764 279	175 297	-	-	7 988 171	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	2 078 758	1 178 711	---	---	-	3 257 469	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	85 826	-	---	---	-	85 826	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	s/o	11 438 844	2 394 980	-	---	-	13 833 824	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	2 118 572	301 626	---	---	-	2 420 197	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	5 244 070	97 621	-	---	-	5 341 691	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	3 815 781	2 755	---	---	-	3 818 535	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	668 130	54 021	---	---	-	722 151	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	-	-	-	-	-	-	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note#3 (annexe 20)	477 775	78 737	(0)	---	-	556 512	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	Note#3 (annexe 20)	-	-	-	---	-	-	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	s/o	189 115	4 874	87 132	135	-	281 256	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	-	-	-	-	-	-	33
34	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	49 197	---	---	49 197	34
35	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	17 529 003	---	---	17 529 003	35
36	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	469 567	1 000	-	-	-	470 568	36
37	<b>TOTAL DES AUTRES CHARGES</b>		<b>51 726 508</b>	<b>23 351 766</b>	<b>17 840 629</b>	<b>135</b>	-	<b>92 919 039</b>	<b>37</b>
38	Ventes internes (878) <sup>2</sup>	s/o	(803 611)	(283 697)	---	---	-	(1 087 308)	38
39	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	s/o	636 222	417 416	33 670	-	-	1 087 308	39
40	Gains et pertes latents (879)	s/o	-	-	-	-	-	-	40
41	<b>Total des autres charges incluant les gains et pertes latents</b>		<b>51 559 119</b>	<b>23 485 486</b>	<b>17 874 298</b>	<b>135</b>	-	<b>92 919 039</b>	<b>41</b>
42	<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>249 167 066</b>	<b>38 818 808</b>	<b>17 874 298</b>	<b>135</b>	-	<b>305 860 307</b>	<b>42</b>
43	<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>		<b>23 879 518</b>	<b>625 842</b>	<b>(7 616 249)</b>	<b>14 584</b>	-	<b>16 903 695</b>	<b>43</b>

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2: Le montant total des ventes internes présenté à la ligne 39 doit être annulé par le montant total des achats internes présenté à la ligne 40.

		Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE		(53 975 185)	4 829 205	49 417 351	386 665	-	-	658 036	1
2	Redressement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)	Annexe 11	-	-	-	-	-	-	-	2
3	Solde de fonds redressé		(53 975 185)	4 829 205	49 417 351	386 665	-	-	658 036	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3	273 046 584	39 444 650	10 258 050	14 719	-	-	322 764 002	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4	249 167 066	38 818 808	17 874 298	135	-	-	305 860 307	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		23 879 518	625 842	(7 616 249)	14 584	-	-	16 903 695	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite (309)	s/o	(457 000)	---	---	---	---	---	(457 000)	7
8	Apports reçus à titre de dotations (compte 311)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables (compte 312)	s/o	-	-	541 100	-	-	-	541 100	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	-	-	26 378 035	-	-	-	26 378 035	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	25 230 888	1 147 147	-	-	-	-	26 378 035	11
12	Sous-total		(1 808 370)	(521 305)	19 302 886	14 584	-	-	16 987 795	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE		(55 783 555)	4 307 900	68 720 237	401 249	-	-	17 645 831	13

**RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS<sup>2</sup>**

14	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	14 497 661	4 307 900	30 754 010	-			49 559 571	14
15	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---	401 249			401 249	15
16	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(70 281 216)	---	---	---	---	---	(70 281 216)	16
17	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	---	---	---	-	17
18	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---	-	---	---	-	18
19	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	37 966 227	---	---	---	37 966 227	19
20	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(55 783 555)	4 307 900	68 720 237	401 249	-	-	17 645 831	20

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

Ces montants doivent être saisis manuellement.

Université du Québec à Trois-Rivières  
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement  
de l'exercice terminé le 30 avril 2024  
en \$

Annexe 1

		Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	-	---	28 459 772	---	-	---	---		28 459 772	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	---	---	2 424 442	---	---	---	---		2 424 442	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	---	---	1 189 827	---	---	---	---		1 189 827	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du fo	---	---	242 444	---	---	---	---		242 444	4
5	Droits de scolarité des étudiants dérèglementés (406)	-	---	27 777 351	---	-	---	---		27 777 351	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	-	---	-	---	-	---	---		-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	1 157 546	---	-	---	1 238 744	---	---		2 396 291	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	375 779	2 341 679	3 857 942	-	6 192	1 696 415	333 012		8 611 019	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	121 814	-	467 909	-	16 281	-	216 071		822 076	9
<b>10</b>	<b>Total des produits provenant des étudiants</b>	<b>1 655 140</b>	<b>2 341 679</b>	<b>64 419 688</b>	<b>-</b>	<b>1 261 218</b>	<b>1 696 415</b>	<b>549 083</b>	<b>-</b>	<b>71 923 222</b>	<b>10</b>
11	Subventions du Ministère (515)	124 894 033	11 252 927	25 058 757	14 315 854	-	7 713 183	---		183 234 754	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	6 500	233 305	136 064	112 365	173 196	-	-		661 430	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	-	-	2 765 969	-	-	17 092	-		2 783 061	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429)	1 638 786	-	-	-	4 647	-	-		1 643 433	14
<b>15</b>	<b>Total des subventions</b>	<b>126 539 319</b>	<b>11 486 232</b>	<b>27 960 790</b>	<b>14 428 219</b>	<b>177 843</b>	<b>7 730 275</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>188 322 677</b>	<b>15</b>
16	Intérêts et dividendes (435)	---	---	3 732 604	---	-	-	-		3 732 604	16
17	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	-	---	---	---	---		-	17
18	Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	---	-	-	-		-	18
19	Produits provenant d'une fondation (446)	45 128	3 500	29 079	968	-	14 475	-		93 150	19
20	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	57 610	-	21 078	-	1 531	7 000	-		87 218	20
21	Gains sur vente de placement (526)	---	---	-	---	---	---	---		-	21
22	Recouvrement des coûts indirects (465, 471)	-	-	1 662 651	---	-	-	-		1 662 651	22
23	Ventes externes (460)	1 593 456	48 099	232 614	197 855	95 678	2 776 795	1 715 041		6 659 538	23
24	Autres produits (466, 470)	154 024	30 625	396 401	(57 295)	21 479	20 276	13		565 523	24
<b>25</b>	<b>Total des produits autres</b>	<b>1 850 218</b>	<b>82 224</b>	<b>6 074 427</b>	<b>141 528</b>	<b>118 688</b>	<b>2 818 546</b>	<b>1 715 054</b>	<b>-</b>	<b>12 800 684</b>	<b>25</b>
<b>26</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>130 044 677</b>	<b>13 910 135</b>	<b>98 454 904</b>	<b>14 569 747</b>	<b>1 557 749</b>	<b>12 245 236</b>	<b>2 264 137</b>	<b>-</b>	<b>273 046 584</b>	<b>26</b>

**Université du Québec à Trois-Rivières**  
**Charges par fonction - Fonds de fonctionnement**  
**de l'exercice terminé le 30 avril 2024**  
**en \$**

Annexe 2

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	<b>Masse salariale</b>									1	
2	Direction	1 655 814	788 070	4 015 449	458 766	163 413	711 609	81 077	7 874 199	2	
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	-	3	
4	Enseignants-chercheurs	66 090 577	-	126 047	-	-	-	-	66 216 623	4	
5	Chargés de cours	24 598 716	-	47 908	1	12 518	12 839	-	24 671 982	5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	-	-	-	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	(2 145 735)	33 660	227 708	13 976	31 384	953 323	2 251	(883 434)	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	11 982 421	4 122 563	9 017 773	1 204 355	926 155	3 084 117	12 381	30 349 765	8	
9	Personnel de soutien technique	4 357 221	4 093 702	3 564 888	1 227 102	(866)	895 365	149 484	14 286 896	9	
10	Personnel de soutien de bureau	7 135 927	662 527	2 956 953	1 266 039	155 276	853 846	196 525	13 227 094	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	62 695	(52)	353 764	1 972 174	(21)	398 348	218 777	3 005 685	11	
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	25 166 053	2 687 770	5 137 733	1 446 350	318 972	1 560 074	161 530	36 478 480	12	
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	1 103 822	249 251	627 654	154 353	93 658	146 797	5 122	2 380 656	13	
<b>14</b>	<b>Total de la masse salariale et des avantages sociaux</b>	<b>140 007 510</b>	<b>12 637 491</b>	<b>26 075 876</b>	<b>7 743 118</b>	<b>1 700 489</b>	<b>8 616 317</b>	<b>827 147</b>	<b>-</b>	<b>197 607 947</b>	<b>14</b>
15	Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	3 253 000	3 253 000	15	
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	167 923	-	-	-	-	-	-	167 923	16	
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	87 307	-	17 831	-	-	-	-	105 139	17	
18	Formation et perfectionnement (710)	625 568	109 029	405 130	32 035	29 409	33 105	-	1 234 275	18	
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	3 702 982	33 262	575 035	21 035	200 269	526 026	142	5 058 751	19	
20	Bourses (735)	8 900 696	-	217 354	-	52 687	101 650	-	9 272 388	20	
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	2 911 619	84 052	1 047 140	271 427	(2 534)	550 902	1 185 988	6 048 594	21	
22	Fournitures et matériel (745)	963 922	123 324	256 700	316 846	32 725	267 138	118 102	2 078 758	22	
23	Coûts des marchandises vendues (755)	85 826	-	-	-	-	-	-	85 826	23	
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	3 149 861	792 841	1 986 062	4 124 094	713 681	619 349	52 956	11 438 844	24	
25	Volumes et périodiques (750)	250 009	1 814 267	27 239	7 027	4 607	14 384	1 039	2 118 572	25	
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	382 373	809 782	7 379	3 821 918	681	16 835	205 102	5 244 070	26	
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	3 804 028	-	10 298	-	-	1 454	-	3 815 781	27	
28	Location-exploitation (830)	168 530	2 651	89 771	33 913	6 902	264 223	102 141	668 130	28	
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	29	
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	206 913	76 453	32 546	101 423	12 791	28 851	18 798	477 775	30	
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-	31	
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	23 899	1 016	119 226	-	770	30 033	14 172	189 115	32	
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	33	
34	Autres charges (860, 870)	1 145	2 039	464 202	-	-	2 182	-	469 567	34	
<b>35</b>	<b>Total des charges autres</b>	<b>25 432 603</b>	<b>3 848 716</b>	<b>5 255 913</b>	<b>8 729 717</b>	<b>1 051 987</b>	<b>2 456 132</b>	<b>1 698 441</b>	<b>3 253 000</b>	<b>51 726 508</b>	<b>35</b>
36	Ventes internes (878)	(99 613)	(101 564)	-	(14 297)	(42 849)	(30 383)	(514 904)	(803 611)	36	
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	434 093	13 723	88 029	15 920	40 897	40 758	2 802	636 222	37	
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	-	38	
<b>39</b>	<b>Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes</b>	<b>25 767 083</b>	<b>3 760 875</b>	<b>5 343 943</b>	<b>8 731 339</b>	<b>1 050 035</b>	<b>2 466 507</b>	<b>1 186 338</b>	<b>3 253 000</b>	<b>51 559 119</b>	<b>39</b>
<b>40</b>	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>165 774 593</b>	<b>16 398 366</b>	<b>31 419 818</b>	<b>16 474 456</b>	<b>2 750 523</b>	<b>11 082 824</b>	<b>2 013 485</b>	<b>3 253 000</b>	<b>249 167 066</b>	<b>40</b>

Université du Québec à Trois-Rivières  
 Produits par fonction - Fonds avec restrictions  
 de l'exercice terminé le 30 avril 2024  
 en \$

Annexe 3

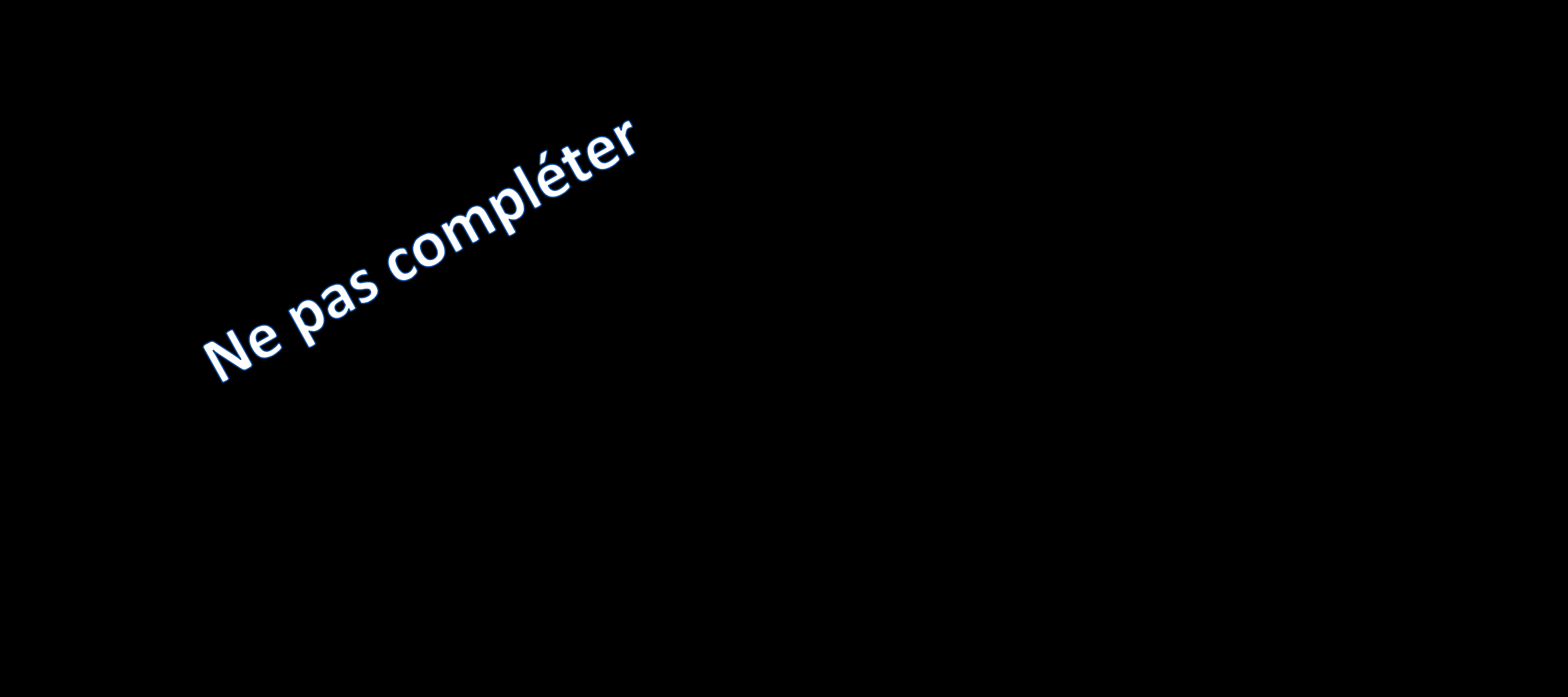
	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	Autres frais facturés aux étudiants (459)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
<b>2</b>	<b>Total des produits provenant des étudiants</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>2</b>
3	Subvention du Ministère (515)	7 510 236	39 490	32 586	-	6 492	1 497 747	-	9 086 550	3	
4	Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	9 516 450	-	192 183	-	108 572	-	-	9 817 205	4	
5	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	10 078 724	-	(291)	-	1 304 505	1 308 506	-	12 691 443	5	
6	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (424, 426, 428, 429)	1 272 152	-	-	-	362 875	147	-	1 635 175	6	
<b>7</b>	<b>Total des subventions</b>	<b>28 377 562</b>	<b>39 490</b>	<b>224 478</b>	<b>-</b>	<b>1 782 444</b>	<b>2 806 400</b>	<b>-</b>	<b>33 230 373</b>	<b>7</b>	
8	Intérêts et de dividendes (435)	-	-	-	-	-	-	-	-	8	
9	Intérêts sur les avances interfonds (440)	-	-	-	-	-	-	-	-	9	
10	Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	-	-	-	-	-	10	
11	Produits provenant d'une fondation (446)	1 106 987	-	-	-	-	72 984	-	1 179 971	11	
12	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	5 818 495	-	-	-	865 153	13 164	-	6 696 812	12	
13	Gains sur vente de placements (526)	-	-	-	-	-	-	-	-	13	
14	Transfert de coûts indirects (865, 866)	(1 533 405)	-	(65 550)	-	(53 196)	(10 500)	-	(1 662 651)	14	
15	Ventes externes (460)	0	-	-	-	0	-	-	0	15	
16	Autres produits (466, 470)	-	-	-	-	-	144	-	144	16	
<b>17</b>	<b>Total des produits autres</b>	<b>5 392 076</b>	<b>-</b>	<b>(65 550)</b>	<b>-</b>	<b>811 957</b>	<b>75 793</b>	<b>-</b>	<b>6 214 276</b>	<b>17</b>	
<b>18</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>33 769 638</b>	<b>39 490</b>	<b>158 928</b>	<b>-</b>	<b>2 594 401</b>	<b>2 882 192</b>	<b>-</b>	<b>39 444 650</b>	<b>18</b>	

Université du Québec à Trois-Rivières  
Charges par fonction - Fonds avec restrictions  
de l'exercice terminé le 30 avril 2024  
en \$

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Masse salariale									1
2	Direction	6 235	-	-	-	83 558	1 813	-	91 606	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	-	3
4	Enseignants-chercheurs	549 507	-	21 319	-	-	-	-	570 826	4
5	Chargés de cours	794 849	-	-	-	-	17 142	-	811 991	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	-	-	-	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	1 970 775	-	-	-	21 743	232 031	-	2 224 550	7
8	Personnel professionnel non enseignant	6 412 995	-	65 583	-	759 379	466 019	-	7 703 977	8
9	Personnel de soutien technique	383 983	-	-	-	66 922	50 257	-	501 163	9
10	Personnel de soutien de bureau	223 392	-	27 600	-	107 992	87 691	-	446 674	10
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	-	-	-	-	-	-	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	2 369 727	-	27 766	-	253 946	178 695	-	2 830 133	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	149 026	-	-	-	3 141	233	-	152 401	13
<b>14</b>	<b>Total de la masse salariale et des avantages sociaux</b>	<b>12 860 490</b>	<b>-</b>	<b>142 268</b>	<b>-</b>	<b>1 296 682</b>	<b>1 033 882</b>	<b>-</b>	<b>15 333 322</b>	<b>14</b>
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-	-	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	3 017 577	-	-	-	-	-	-	3 017 577	16
17	Formation et perfectionnement (710)	19 755	-	-	-	3 251	19 424	-	42 431	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	2 586 999	-	1 049	-	603 011	8 450	-	3 199 509	18
19	Bourses (735)	9 279 821	-	-	-	245 876	1 687 950	-	11 213 647	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	1 706 507	-	697	-	21 575	35 500	-	1 764 279	20
21	Fournitures et matériel (745)	1 115 628	-	159	-	54 105	8 820	-	1 178 711	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	-	-	-	-	-	-	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	1 995 449	10 000	162	-	317 727	71 642	-	2 394 980	23
24	Volumes et périodiques (750)	268 493	29 490	151	-	3 491	-	-	301 626	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	85 809	-	-	-	11 812	-	-	97 621	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	1 262	-	-	-	-	1 492	-	2 755	26
27	Location exploitation (830)	36 539	-	-	-	16 752	729	-	54 021	27
28	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	28
29	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	74 603	-	1 320	-	2 814	-	-	78 737	29
30	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-	30
31	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	458	-	-	-	4 416	-	-	4 874	31
32	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	32
33	Autres charges (860, 870)	0	-	-	-	1 000	-	-	1 000	33
<b>34</b>	<b>Total des charges autres</b>	<b>20 188 900</b>	<b>39 490</b>	<b>3 538</b>	<b>-</b>	<b>1 285 831</b>	<b>1 834 008</b>	<b>-</b>	<b>23 351 766</b>	<b>34</b>
35	Ventes internes (878)	(14 285)	-	-	-	(275 772)	6 361	-	(283 697)	35
36	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	172 692	-	-	-	231 705	13 020	-	417 416	36
37	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	-	37
<b>38</b>	<b>Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes</b>	<b>20 347 307</b>	<b>39 490</b>	<b>3 538</b>	<b>-</b>	<b>1 241 763</b>	<b>1 853 388</b>	<b>-</b>	<b>23 485 486</b>	<b>38</b>
<b>39</b>	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>33 207 796</b>	<b>39 490</b>	<b>145 806</b>	<b>-</b>	<b>2 538 445</b>	<b>2 887 270</b>	<b>-</b>	<b>38 818 808</b>	<b>39</b>

	Sommes comptabilisées au fonds de fonctionnement	Sommes comptabilisées au fonds avec restrictions	Sommes comptabilisées au fonds d'immobilisations	Sommes en Fiducie	Total	Montant selon calculs définis	Écarts
	1	2	3	4	5 = 1 + 2 + 3 + 4	6	7 = 5 - 6
1. Subvention générale					\$		0
2. Allocations relatives aux membres de grades universitaires					\$		0
3. Frais indirects de la recherche subventionnée					\$		0
4. Subvention de transition - FIR					\$		0
5. Subvention de recherche - FIR					\$		0
6. Location de locaux					\$		0
7. Soutien à l'enseignement médical					\$		0
8. Soutien à l'insertion professionnelle					\$		0
9. Soutien et complément aux bibliothèques et à l'accès aux équipements informatiques pour les étudiants					\$		0
10. Services aux étudiants					\$		0
11. Soutien à l'intégration des personnes handicapées et des communautés autochtones et fonds des services aux collectivités					\$		0
12. Reconfiguration de l'offre de formation					\$		0
13. Subvention de contrepartie					\$		0
14. Programmes études-travail pour les étudiants étrangers					\$		0
15. Saines habitudes de vie					\$		0
16. Aide aux universités de taille modeste situées en région					\$		0
17. Programme de mobilité internationale					\$		0
18. Autres projets					\$		0
19. Compte à payer de 53 M\$					\$		0
Gouvernance et perfectionnement de la fonction publique					\$		0
21. Allocation particulière pour la médecine					\$		0
22. Collaboration entre les universités et les collèges					\$		0
23. Soutien, nouvelles d'enseignement et renouvellement du corps professoral en genre et en subvention					\$		0
24. Aide à la formation des maîtres					\$		0
25. Formation d'appoint aux immigrants					\$		0
26. Démarrage de certains programmes en sciences de la santé					\$		0
27. Redistribution de l'écart de financement en 08-09 et ajustement transitoire - développement					\$		0
28. Autres ajustements particuliers					\$		0
29. Programme de bourses pour de courts séjours à l'étranger du Québec					\$		0
30. Sommes accordées pour des activités para-universitaires					\$		0
31. Bourses aux diplômés en sciences infirmières					\$		0
32. Aide au siège social de l'Université du Québec					\$		0
33. Réinvestissement provincial annoncé en 2006					\$		0
34. Estimation effectif 2010-2011					\$		0
35. Ajustement recouvrement 2009-2010					\$		0
36. Ajustement recouvrement 2006-2009					\$		0
37. Ajustement recouvrement 2007-2008					\$		0
38. Impacts compression					\$		0
39. Récupération des sommes non dépensées (chantiers)					\$		0
40. Total apparaissant aux calculs définis du MELS	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
41. Ajustements (donnez la description):							
42.					\$		
43.					\$		
44.					\$		
45. Ajustements effectués par le Siège Social de l'UQ (complétez Annexe 6)	7 135 927	0	0	0	7 135 927		
46.					\$		
47. Autres ajustements (complétez Annexe 6)	0	0	0	0	\$		
48. Total des subventions comptabilisées	\$ 7 135 927	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 7 135 927		

Ne pas compléter



**Université du Québec à Trois-Rivières**  
**Produits reportés**  
**Exercice 2023-2024**  
**en \$**

		Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5
1	Droits de scolarité institutionnels (trimestre été)	6 260 155		s.o.	s.o.	
2	Forfaitaires des étudiants étrangers (trimestre été)	61 211		s.o.	s.o.	
3	Forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents (trimestre été)	8 434		s.o.	s.o.	
4	Activité de recherche	101 140		s.o.	s.o.	
5	Formation continue	257 654		s.o.	s.o.	
6	Stationnement	44 567		s.o.	s.o.	
7	Abonnement au service de l'activité physique	647 907		s.o.	s.o.	
8	Autres	31 698		s.o.	s.o.	
9	Inscriptions EIF	281 475		s.o.	s.o.	
10	CMEC	219 450		s.o.	s.o.	
11				s.o.	s.o.	
12				s.o.	s.o.	
13				s.o.	s.o.	
14				s.o.	s.o.	
15				s.o.	s.o.	
16				s.o.	s.o.	
17				s.o.	s.o.	
18				s.o.	s.o.	
19				s.o.	s.o.	
<b>Total</b>		<b>7 913 690</b>	<b>-</b>	<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>-</b>

Université du Québec à Trois-Rivières  
Affectations internes des soldes de fonds  
Exercice 2023-2024  
en \$

Annexe 8

	Nature de l'affectation (Seuil de signification de 50 000\$)	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation - Capital 4	Fonds de dotation - Produits nets non distribués 5	Autres fonds 6
1	Activités d'éducation continue - AEC	282 706					
2	Association des diplômés UQTR	300 094					
3	Budget démarrage de recherche	219 176					
4	Examen final commun - CPA (EFC)	311 389					
5	Fonds institutionnel de recherche-FRC-FODAR-FISD (15 mois)	303 686					
6	Formation international	131 826					
7	Montants en bas du seuil de 50 000\$	497 434					
8	Prix excellence	86 231					
9	Retour FIO Hors-Campus SAE	440 180					
10	Opération Renfort	3 611 113					
11	SAE-Prévention des violences sexuelles	178 303					
12	Retour en recherche (lettre d'entente no. 2)	307 224					
13	CMEC (Programme EIF)	105 865					
14	Chaire UQTR + entente INRS UQTR	241 671					
15	Fonds départementaux de recherche	7 403 359					
16	Projets FEU Vert	77 404					
17	Stationnement			2 083 419			
18	Équipements - Spécialisés, informatique, SST, CNIMI			2 428 379			
19	Pavillon de la recherche et de l'innovation sur les technologies vertes			8 606 846			
20	Institut national d'anatomie et laboratoire d'anatomie			4 500 000			
21	MAO - Renfort			6 800 000			
22	Développement des centres hors campus			1 692 995			
23	Réaménagements			1 431 513			
24	Recherche		2 951 831	1 710 858			
25	Développement international		185 201				
26	Projets spéciaux		185 794				
27	Service à la collectivité		985 074				
28	Montant en bas du seuil de 50 000 \$						
29	Institut de prévention - santé globale et dev. recherche en activité physique			1 500 000			
30	<b>Total des affectations des soldes de fonds</b>	<b>14 497 661</b>	<b>4 307 900</b>	<b>30 754 010</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Université du Québec à Trois-Rivières  
 Détail Autres actifs - Autres passifs  
 Exercice 2023-2024  
 en \$

Seuil de signification de 50 000\$

Informations additionnelles sur les autres actifs						
#	Autres actifs	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5
1	Instruments financiers dérivés					
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13	Montants en bas du seuil de 50 000 \$					
14						
15	<b>TOTAL <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-

Seuil de signification de 50 000\$

Informations additionnelles sur les autres passifs						
#	Autres passifs	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5
16	Swaps de flux trésorerie					
17	Instruments financiers dérivés					
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29	Montants en bas du seuil de 50 000 \$					
30						
31	<b>TOTAL <sup>(2)</sup></b>	-	-	-	-	-

Note 1: Ce total doit être égal à la ligne 20 de la page 1 pour chacun des fonds concernés.

Note 2: Ce total doit être égal à la ligne 39 de la page 1 pour chacun des fonds concernés.

Université du Québec à Trois-Rivières  
 Détail Autres produits - Autres charges  
 Exercice 2023-2024  
 en \$

		Fonds de Fonctionnement			Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de dotation		Autres fonds	
		Ventes aux étudiants Fonction enseignement	Autres produits	Autres charges	Autres produits	Autres charges	Autres produits	Autres charges	Autres produits	Autres charges	Autres produits	Autres charges
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
<b>Seuil de signification de 50 000\$</b>												
1	Récupérations de salaires ou prêts de service	---	393 695	---								
2	Créances douteuses	---	---	512 538								
3	Autres revenus accessoires		171 828		144							
4	Taux de change			(93 166)								
5	Autres dépenses et ajustements			50 195		1 000						
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												
13												
14												
15												
16												
17												
18												
19												
20												
21												
22												
23												
24												
25												
26												
27												
28												
29	<b>Total</b>	-	565 523	469 567	144	1 000	-	-	-	-	-	-

**Université du Québec à Trois-Rivières**  
**Redressements des soldes de fonds**  
**Exercice 2023-2024**  
**en \$**

Annexe 11

		Solde de fonds Fonds de fonctionnement 1	Solde de fonds Fonds avec restrictions 2	Solde de fonds Fonds d'immobilisations 3	Solde de fonds Fonds de dotation 4	Solde de fonds Autres fonds 5
1	Provision pour vacances courues des années antérieures (compte 306)	-	-	-	-	-
2	Provision pour avantages sociaux futurs (compte 307)	-	---	---	---	---
3	Autres redressements des années antérieures (compte 308) <sup>1</sup>	-	-	-	-	-
<b>4</b>	<b>Total des redressements des soldes de fonds</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
5	<b>Précision "Autres redressements des années antérieures" (compte 308)</b>					
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12	<b>Résiduel "Autres redressements des années antérieures" à préciser</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Note 1: les autres redressements des années antérieures doivent être expliqués dans les lignes de 6 à 11 en inscrivant les montants correspondants pour chaque fonds

AVANCES INTERFONDS DU		VERS					Total des avances aux autres fonds 6
		Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	
1	Fonds de fonctionnement		-	-	-	-	-
2	Fonds avec restrictions	46 771 259		280 007	-	-	47 051 266
3	Fonds d'immobilisations	32 203 952	-		-	-	32 203 952
4	Fonds de dotation	64 899	-	-		-	64 899
5	Autres fonds	-	-	-	-		-
6	<b>Total des avances reçues d'autres fonds</b>	<b>79 040 110</b>	<b>-</b>	<b>280 007</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>79 320 117</b>

VIREMENTS INTERFONDS <sup>Notes 1 et 2</sup> DU		VERS					Total des virements vers d'autres fonds 6
		Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	
7	Fonds de fonctionnement			25 230 888			25 230 888
8	Fonds avec restrictions			1 147 147			1 147 147
9	Fonds d'immobilisations						-
10	Fonds de dotation						-
11	Autres fonds						-
12	<b>Total des virements reçus d'autres fonds</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>26 378 035</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>26 378 035</b>

Note 1: Les montants saisis dans le tableau des virements interfonds doivent être saisis en positif.

Note 2: Il faut compléter l'annexe 12a concernant les informations additionnelles sur les virements interfonds.

Université du Québec à Trois-Rivières  
 Informations additionnelles sur les virements interfonds  
 Exercice 2023-2024  
 en \$

Annexe 12 a

Seuil de signification de 100 000\$

	1	2	3	4	5	6	7
Informations additionnelles sur les virements du fonds de fonctionnement							
#	Nature du virement	Vers le fonds avec restrictions	Vers le fonds d'immobilisations	Vers le fonds de dotation	Vers d'autres fonds	Total	Commentaires au besoin <sup>3</sup>
1	VI (FF au FI) – Acquisition terrain bâtiments	---	---	---	---	-	
2	VI (FF au FI) – Acquisition autres immobilisations	---	6 784 671	---	---	6 784 671	
3	VI (FF au FI) – Acquisition RI	---	824 466	---	---	824 466	
4	VI (FF au FI) – Remboursement emprunt externe (intérêts et capital) terrain bâtiments	---	---	---	---	-	
5	VI (FF au FI) – Remboursement emprunt externe (intérêts et capital) autres immobilisations	---	---	---	---	-	
6	VI (FF au FI) – Remboursement emprunt externe (intérêts et capital) RI	---	---	---	---	-	
7	VI (FF au FI) – Réserve et Projets futurs terrain bâtiments	---	8 734 000	---	---	8 734 000	
8	VI (FF au FI) – Réserve et Projets futurs autres immobilisations	---	8 637 751	---	---	8 637 751	
9	VI (FF au FI) – Réserve et Projets futurs RI	---	250 000	---	---	250 000	
10	VI (FF au FI) – Remboursement emprunt interne (capital)	---	---	---	---	-	
11	VI (FF au FI) – Autres virements	---	---	---	---	-	
12	VI (FF au FAR)	---	---	---	---	-	
13	VI (FF au FD)	---	---	---	---	-	
14	VI (FF au AF)	---	---	---	---	-	
15	VI (FF à l'ensemble des autres fonds) – retour de fonds virés des années antérieures	---	---	---	---	-	
16	VI (FF à l'ensemble des autres fonds) – Autres virements	---	---	---	---	-	
17	<b>Total<sup>(1)</sup></b>	-	25 230 888	-	-	25 230 888	

Seuil de signification de 100 000\$

	1	2	3	4	5	6	7
Informations additionnelles sur les virements vers le fonds de fonctionnement							
#	Nature du virement	Du fonds avec restrictions	Du fonds d'immobilisations	Du fonds de dotation	D'autres fonds	Total	Commentaires au besoin <sup>3</sup>
18	VI (FAR au FF)	---	---	---	---	-	
19	VI (FD au FF)	---	---	---	---	-	
20	VI (AF au FF)	---	---	---	---	-	
21	VI (ensemble des autres fonds au FF) retour de fonds virés des années antérieures	---	---	---	---	-	
22	VI (ensemble des autres fonds au FF) Autres virements	---	---	---	---	-	
23	<b>Total<sup>(2)</sup></b>	-	-	-	-	-	

Note 1: Le total de la ligne 16 colonne 6 doit correspondre à la ligne 7 colonne 6 de l'annexe 12.

Note 2: Le total de la ligne 22 colonne 6 doit correspondre à la ligne 12 colonne 1 de l'annexe 12.

Note 3: Commentaire au besoin, exemple : nom du projet, réserve, etc.

Nature des faits et des opérations en cause	Numéro de compte dans lequel est comptabilisé l'élément extraordinaire	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds
		1	2	3	4	5
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20	Total des éléments extraordinaires	0	0	0	0	0

Avantages sociaux

Exercice 2023-2024

en \$

Composition des avantages sociaux		Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Autres fonds 3	Total 4
1	Régime de retraite de l'université	14 037 284	779 576		14 816 860
2	Régie des rentes du Québec	6 610 853	730 427		7 341 280
3	Régime québécois d'assurance parentale	901 095	95 469		996 564
4	Fonds des services de santé (FSS)	6 771 261	614 661		7 385 922
5	Commission des normes de l'équité de la santé et de la sécurité du travail - CNESST	707 802	75 217		783 019
6	Assurance-emploi	1 592 491	202 605		1 795 096
7	Assurance-vie	127 522	8 962		136 484
8	Assurance santé et salaire	3 702 929	183 853		3 886 782
9	Exonération des droits de scolarité		-		-
10	Cotisation pour déficit actuariel du régime de retraite				-
11	Autres avantages sociaux	2 027 243	139 363		2 166 606
<b>12</b>	<b>TOTAL</b>	<b>36 478 480</b>	<b>2 830 133</b>	<b>-</b>	<b>39 308 613</b>

Ratio des avantages sociaux sur la masse salariale par fonds		Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Autres fonds 3	Total 4
13	Masse salariale <sup>1</sup> (900 à 905), (910 à 915), (920 à 925), (930 à 934), (940 à 944), (950 à 954), (960 à 964), (970 à 974), (980 à 985), et (997)	157 862 727	12 350 788	-	170 213 515
14	Ratio (Avantages sociaux /Masse salariale, en %)	23%	23%		23%

Note 1 : La masse salariale de la ligne 13 est présentée au brut, c'est-à-dire qu'elle n'est pas diminuée du montant des salaires capitalisables transférés au fonds des immobilisations.

Université du Québec à Trois-Rivières  
Détail des charges Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)  
Fonds de fonctionnement  
Exercice 2023-2024  
en \$

Annexe 15

		Direction 1	Sécurité 2	Entretien ménager et gestion des produits dangereux 3	Entretien courant et réparations mineures 4	Autres 5	TOTAL 6	
1	Masse salariale							1
2	Direction	326 112	133 383	-	19	(747)	458 766	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	3
4	Enseignants-chercheurs	-	-	-	-	-	-	4
5	Chargés de cours	-	1	-	-	-	1	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	-	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	-	720	-	13 256	-	13 976	7
8	Personnel professionnel non enseignant	518 540	485 785	-	(711)	200 741	1 204 355	8
9	Personnel de soutien technique	295 250	315 568	-	518 985	97 300	1 227 102	9
10	Personnel de soutien bureau	39 926	1 172 976	-	(828)	53 966	1 266 039	10
11	Personnel de métier et ouvrier	189 824	(1)	-	1 716 424	65 927	1 972 174	11
12	Avantages sociaux (700)	334 188	479 121	-	527 377	105 664	1 446 350	12
13	Heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	17 141	85 626	-	37 587	14 000	154 353	13
<b>14</b>	<b>Total de la masse salariale et des avantages sociaux</b>	<b>1 720 980</b>	<b>2 673 179</b>	<b>-</b>	<b>2 812 107</b>	<b>536 851</b>	<b>7 743 118</b>	<b>14</b>
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	-	-	-	-	-	-	16
17	Formation et perfectionnement (710)	13 645	6 713	-	4 135	7 542	32 035	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	2 271	14 208	-	4 039	518	21 035	18
19	Bourses (735)	-	-	-	-	-	-	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	-	110	-	-	271 317	271 427	20
21	Fournitures et matériel (745)	24 559	41 596	119 619	67 173	63 899	316 846	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	-	-	-	-	22
23	Frais de services (760, 765, 775, 780, 785, 790, 795)	1 100 466	698 737	1 964 025	279 180	81 686	4 124 094	23
24	Volumes et périodiques (750)	-	6 065	-	-	962	7 027	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	870	145 464	-	3 602 035	73 549	3 821 918	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	-	-	-	-	-	-	26
27	Location-exploitation (830)	-	22 349	-	8 579	2 985	33 913	27
28	Pertes sur vente de placement (886)	-	-	-	-	-	-	28
29	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	1 830	7 341	372	6 520	85 359	101 423	29
30	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	30
31	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	-	-	-	-	-	-	31
32	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	32
33	Mauvaises créances (860)	-	-	-	-	-	-	33
34	Autres charges (870)	-	-	-	-	-	-	34
<b>35</b>	<b>Total des autres charges</b>	<b>1 143 642</b>	<b>942 582</b>	<b>2 084 016</b>	<b>3 971 661</b>	<b>587 816</b>	<b>8 729 717</b>	<b>35</b>
36	Ventes internes (878)	-	-	-	(14 297)	-	(14 297)	36
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 881, 894, 895)	8 264	4 028	-	3 049	579	15 920	37
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	38
<b>39</b>	<b>Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes</b>	<b>1 151 906</b>	<b>946 610</b>	<b>2 084 016</b>	<b>3 960 413</b>	<b>588 395</b>	<b>8 731 339</b>	<b>39</b>
<b>40</b>	<b>Total des charges</b>	<b>2 872 886</b>	<b>3 619 788</b>	<b>2 084 016</b>	<b>6 772 521</b>	<b>1 125 246</b>	<b>16 474 456</b>	<b>40</b>

Université du Québec à Trois-Rivières  
Charges d'immobilisations  
Exercice 2023-2024  
en \$

Annexe 16

	Immobilisations brutes au début de l'année	Acquisitions de l'année						Total des acquisitions de l'année	Solde à reporter
		Financé par le gouvernement du Québec	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restriction	Fonds de dotation	Autres fonds, Fondations et dons	Autres sources		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 Projets en cours	-							-	-
2 Terrains	853 228					541 100		541 100	1 394 328
3 Aménagement de terrains	15 250 808		12 870				11 606	24 476	15 275 284
4 Bâtiments	133 381 924	2 653 687				(28 687)	367 684	2 992 684	136 374 608
5 Bâtiments - construction prestigieuse	-							-	-
6 Améliorations majeures aux bâtiments	125 134 864	8 155 580				120 885	1 754 098	10 030 563	135 165 427
7 Améliorations locatives	1 204 138		2 656 803				1 110 229	3 767 032	4 971 170
8 Équipements informatiques	9 981 952	494 818	1 123 701	311 526		12 763	1 320 895	3 263 703	13 245 655
9 Équipements de communication multimédia	-							-	-
10 Mobilier et équipement de bureau	7 618 501	251 296	1 339 520	32 924		3 143	455 770	2 082 653	9 701 154
11 Autres équipements	1 542 515							-	1 542 515
12 Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	25 610 828	1 448 716	905 301	772 776			2 277 424	5 404 217	31 015 045
13 Documents de bibliothèques	4 817 739		393 143					393 143	5 210 882
14 Manuels pédagogiques	-							-	-
15 Matériels roulants	409 351		33 170					33 170	442 521
16 Réseaux de télécommunications	-							-	-
17 Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	-							-	-
18 Autres actifs corporels (note A)	3 131 873	200 000						200 000	3 331 873
19 Actifs non amortissables	669 292		5 540					5 540	674 832
20 Logiciels (note B)	1 386 783	111 678	219 016	29 920			633 394	994 008	2 380 791
21 Développements informatiques (note B)	6 812 086	616 267	842 288				6 744	1 465 299	8 277 385
22 Autres actifs incorporels	894 737							-	894 737
<b>23 TOTAL</b>	<b>338 700 619</b>	<b>13 932 042</b>	<b>7 531 352</b>	<b>1 147 146</b>	<b>-</b>	<b>649 204</b>	<b>7 937 844</b>	<b>31 197 588</b>	<b>369 898 207</b>

## Annexe 16 (suite)

	Solde reporté	Vente ou radiation d'actifs (crédit)	Virements débit (crédit)	Immobilisations brutes à la fin de l'année	Amortissement accumulé				Immobilisations nettes à la fin de l'année
					Solde au début de l'année	Plus amortissement	Moins annulation	Solde à la fin de l'année	
24 Projets en cours	-			-	-			-	-
25 Terrains	1 394 328			1 394 328	-			-	1 394 328
26 Aménagement de terrains	15 275 284	(105 056)		15 170 228	5 707 115,00	703 410	105 056	6 305 469	8 864 759
27 Bâtiments	136 374 608			136 374 608	53 777 186,00	2 575 153		56 352 339	80 022 269
28 Bâtiments - construction prestigieuse	-			-	-			-	-
29 Améliorations majeures aux bâtiments	135 165 427			135 165 427	44 806 298,00	4 084 955		48 891 253	86 274 174
30 Améliorations locatives	4 971 170	(24 509)		4 946 661	213 420,00	570 015	24 509	758 926	4 187 735
31 Équipements informatiques	13 245 655	(1 906 426)		11 339 229	5 565 774,00	2 901 565	1 890 486	6 576 853	4 762 376
32 Équipements de communication multimédia	-			-	-			-	-
33 Mobilier et équipement de bureau	9 701 154	(507 751)		9 193 403	3 476 216,00	1 513 020	497 786	4 491 450	4 701 953
34 Autres équipements	1 542 515	(20 173)		1 522 342	810 211,00	98 685	20 173	888 723	633 619
35 Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	31 015 045	(1 777 905)		29 237 140	11 451 082,00	2 575 511	1 754 614	12 271 979	16 965 161
36 Documents de bibliothèques	5 210 882	(607 076)		4 603 806	2 716 976,00	412 542	607 076	2 522 442	2 081 364
37 Manuels pédagogiques	-			-	-			-	-
38 Matériels roulants	442 521	(52 694)		389 827	281 279,00	57 010	52 694	285 595	104 232
39 Réseaux de télécommunications	-			-	-			-	-
40 Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	-			-	-			-	-
41 Autres actifs corporels (note A)	3 331 873			3 331 873	2 354 590,00	129 276		2 483 866	848 007
42 Actifs non amortissables	674 832			674 832	-			-	674 832
43 Logiciels (note B)	2 380 791	(557 709)		1 823 082	751 692,00	623 140	131 176	1 243 656	579 426
44 Développements informatiques (note B)	8 277 385	(631 000)		7 646 385	3 215 885,00	1 284 721	631 000	3 869 606	3 776 779
45 Autres actifs incorporels	894 737			894 737	894 737,00			894 737	-
<b>46 TOTAL</b>	<b>369 898 207</b>	<b>(6 190 299)</b>	<b>-</b>	<b>363 707 908</b>	<b>136 022 461</b>	<b>17 529 003</b>	<b>5 714 570</b>	<b>147 836 894</b>	<b>215 871 014</b>

Note A: Il faut communiquer avec le Ministère pour inscrire un actif dans cette catégorie.

Note B: Il faut consulter la *Politique de capitalisation des immobilisations pour les établissements des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux* (Avril 2012) pour la comptabilisation de ces catégories.

**Université du Québec à Trois-Rivières**  
**Salaire moyen par catégorie de personnel**  
**Exercice 2023-2024**  
**en \$**

**Annexe 17**

CATÉGORIES DE PERSONNEL		PERSONNEL RÉGULIER	PERSONNEL NON RÉGULIER
1	Direction	162 140	185 994
2	Gérance		
3	Enseignants-chercheurs	143 674	
4	Auxiliaires à l'enseignement et à la recherche		13 047
5	Associés à l'enseignement et à la recherche		
6	Professionnel non enseignant	102 211	90 751
7	Soutien technique	77 359	64 575
8	Soutien de bureau	62 349	61 772
9	Métiers et ouvriers	68 674	61 373
		<b>VALEUR MOYENNE D'UNE CHARGE DE 3 CRÉDITS</b>	
10	Chargés de cours		11 977

Frais institutionnels obligatoires (FIO) et autres frais facturés aux étudiants <sup>(note1)</sup>

Exercice 2023-2024

Ensemble des fonds

en \$

No ligne	Comptes des frais institutionnels obligatoires	1 Revenus FIO
1	Frais d'admission (447)	922 531
2	Frais d'inscription (448)	2 563 026
3	Frais technologiques (449)	2 341 679
4	Frais de droits d'auteur (451)	333 012
5	Frais de rédaction de thèses ou de mémoires et frais de polongation (452)	88 629
6	Frais spécifiques à certains cours ou programmes (453)	267 388
7	Frais de diplomation et relevés de notes (454)	73 233
8	Services aux étudiants (456)	1 907 578
9	Autres frais institutionnels obligatoires facturés aux étudiants (457)	113 943
<b>10</b>	<b>Total pour les frais institutionnels obligatoires <sup>(2)</sup></b>	<b>8 611 019</b>
11	Explications «Autres frais institutionnels obligatoires facturés aux étudiants (457)» (si 10% ou plus du total) :	1%
12		
13		
14		

No ligne	Frais institutionnel obligatoire perçu à titre de fiduciaire ou mandataire	FIO perçus
15	Primes relatives à certaines assurances obligatoires	
16	Frais pour le transport en commun (FIO)	
<b>17</b>	<b>Total des FIO perçus à titre de fiduciaire ou mandataire</b>	<b>-</b>

No ligne	Comptes des autres frais facturés aux étudiants (Non FIO)	Revenus Non FIO
18	Pénalités, retards et révision de notes (458)	381 089
19	Dons et campagnes de financement (459) <sup>(3)</sup>	-
20	Ventes de notes de cours (462)	216 071
21	Vente ou locations de matériel ou d'équipements (463)	138 096
22	Reconnaissance des acquis (464)	86 820
23	Autres frais facturés aux étudiants (467)	-
<b>24</b>	<b>Total pour les autres frais facturés aux étudiants (Non FIO) <sup>(4)</sup></b>	<b>822 076</b>
25	Explications «Autres frais facturés aux étudiants (467)» (si 10% ou plus du total) :	0%
26		
27		
28		

29	Total des nouveaux apports reçus pour les dons et campagnes de financement	
----	--	--

No ligne	Autres frais perçus à titre de fiduciaire ou mandataire	Autres frais perçus
30	Primes relatives aux assurances des étudiants étrangers	2 484 909
31	Primes relatives aux assurances non obligatoires	2 056 273
32	Dons et campagnes de financement (exclus du compte 459)	503 397
33	Cotisations aux associations étudiantes	1 897 197
34	Frais pour le transport en commun (Non FIO)	-
<b>35</b>	<b>Total pour les autres frais perçus à titre de fiduciaire ou mandataire</b>	<b>6 941 776</b>

Note 1: Voir la définition des frais institutionnels obligatoires à la règle budgétaire 3.3.1.

Note 2: Le total inscrit à la ligne 10 de la colonne 1 correspond au total inscrit à la ligne 8 de la colonne 7 à la page 2 du SIFU.

Note 3: Ce revenu correspond à la portion de l'apport qui a été comptabilisée dans les produits de la période. Le montant total de l'apport reçu dans la période doit être inscrit à la ligne 29.

Note 4: Le total inscrit à la ligne 24 de la colonne 1 correspond au total inscrit à la ligne 9 de la colonne 7 à la page 2 du SIFU.

Informations nécessaires aux fins d'analyse de l'octroi de la subvention conditionnelle <sup>(note 1)</sup>

Exercice 2023-2024

en \$

	Fonds de fonctionnement <sup>(note 2)</sup>	
	2022-2023	2023-2024
<b>Solde de fonds au début aux fins de la subvention conditionnelle (note 3) (1)</b>	<b>(14 694 607)</b>	<b>(4 242 097)</b>
Produits (2) (Report automatique de l'évolution du solde de fonds)	240 384 986	273 046 584
Charges (3) (Report automatique de l'évolution du solde de fonds)	220 970 266	249 167 066
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges (4) = (2) - (3)</b>	<b>19 414 720</b>	<b>23 879 518</b>
Virements du fonds de fonctionnement vers d'autres fonds (5) (Report automatique de l'évolution du solde de fonds)	10 985 210	25 230 888
Virements des autres fonds vers le fonds de fonctionnement (6) (Report automatique de l'évolution du solde de fonds)	-	-
Annulation des coûts des avantages sociaux futurs (7) (compte 704 du SIFU)	2 023 000	3 253 000
Annulation des gains (-) et pertes latents (8) (Compte 879 du SIFU)	-	-
Annulation des impacts financiers de la COVID 19 (note 4) (9)	-	-
<b>Résultats annuels ajustés aux fins de la subvention conditionnelle (10) = (4) - (5) + (6) + (7) + (8) + (9)</b>	<b>10 452 510</b>	<b>1 901 630</b>

<b>Solde de fonds à la fin aux fins de la subvention conditionnelle avant ajustements du Ministère (11) = (1) + (10)</b>	<b>(4 242 097)</b>	<b>(2 340 467)</b>
Ajustements après révision <sup>(note 2)</sup> (12)	-	
<b>Solde de fonds à la fin aux fins de la subvention conditionnelle (13) = (11) + (12)</b>	<b>(4 242 097)</b>	<b>(2 340 467)</b>
<b>Conciliation solde de fonds à la fin aux fins de la subvention conditionnelle par rapport au solde de fonds tel qu'établi aux états financiers audités <sup>(note 3)</sup></b>		
Annulation ajustements cumulés aux fins de la subvention conditionnelle (14) <sup>(note 4)</sup> = - (7) - (8) cumulés	(18 027 871)	(21 280 871)
Redressements des années antérieurs cumulés (15)	(47 673 050)	(47 673 050)
Réévaluation et autres éléments régimes de retraite cumulé (16)	15 967 833	15 510 833
<b>Solde de fonds tel qu'établi aux états financiers audités (17) = (13) + (14) + (15) + (16)</b>	<b>(53 975 185)</b>	<b>(55 783 555)</b>

Note 1: Voir la règle budgétaire 5.8 (2023-2024).

Note 2 : Les ajustements après révision seront inscrits par le Ministère au besoin.

Note 3 : Solde de fonds aux fins de la subvention conditionnelle à partir du solde du fonds de fonctionnement au 30 avril 2010.

Note 4 : incluant l' Impacts financiers rapportés par les établissements au ministère dans le formulaire de recensement des coûts liés à la COVID-19 cumulé et l'annulation des revenus relatifs au décret du 24 mars 2010 cumulé

Note # 1: Ventilation du compte n° 430 - Produits non gouvernementaux

	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds
Dons en espèce					
Dons en nature					
Autres (Il faut préciser. Si le nombre de lignes est insuffisant, il faut aviser le Ministère)	---	---	---	---	---
Autre 1 MITACS		3 693 538			
Autre 2 Divers organismes	87 218	3 003 274	750		
Autre 3					
Autre 4					
Autre 5					
Autre 6					
Autre 7					
Autre 8					
Autre 9					
Autre 10					
<b>Total</b>	<b>87 218</b>	<b>6 696 812</b>	<b>750</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Note # 2: Ventilation des comptes 015 et 210

	Compte 015	Compte 210
2023-2024 (T)	(2 150 900)	
2022-2023 (T-1)	1 079 556	
2021-2022 (T-2)		

Note # 3: Portion des dépenses financées par les subventions du Ministère (enveloppes MAO-TIC<sup>1</sup> et PQI<sup>2</sup>)

	Fonds de fonctionnement	Fonds d'immobilisations
Biens sous le seuil de capitalisation (892)	477 775	
Biens de nature non capitalisable (893)		

<sup>1</sup> Matériel, appareils, outillage, technologie de l'information et de la communication.

<sup>2</sup> Plan quinquennal d'investissement

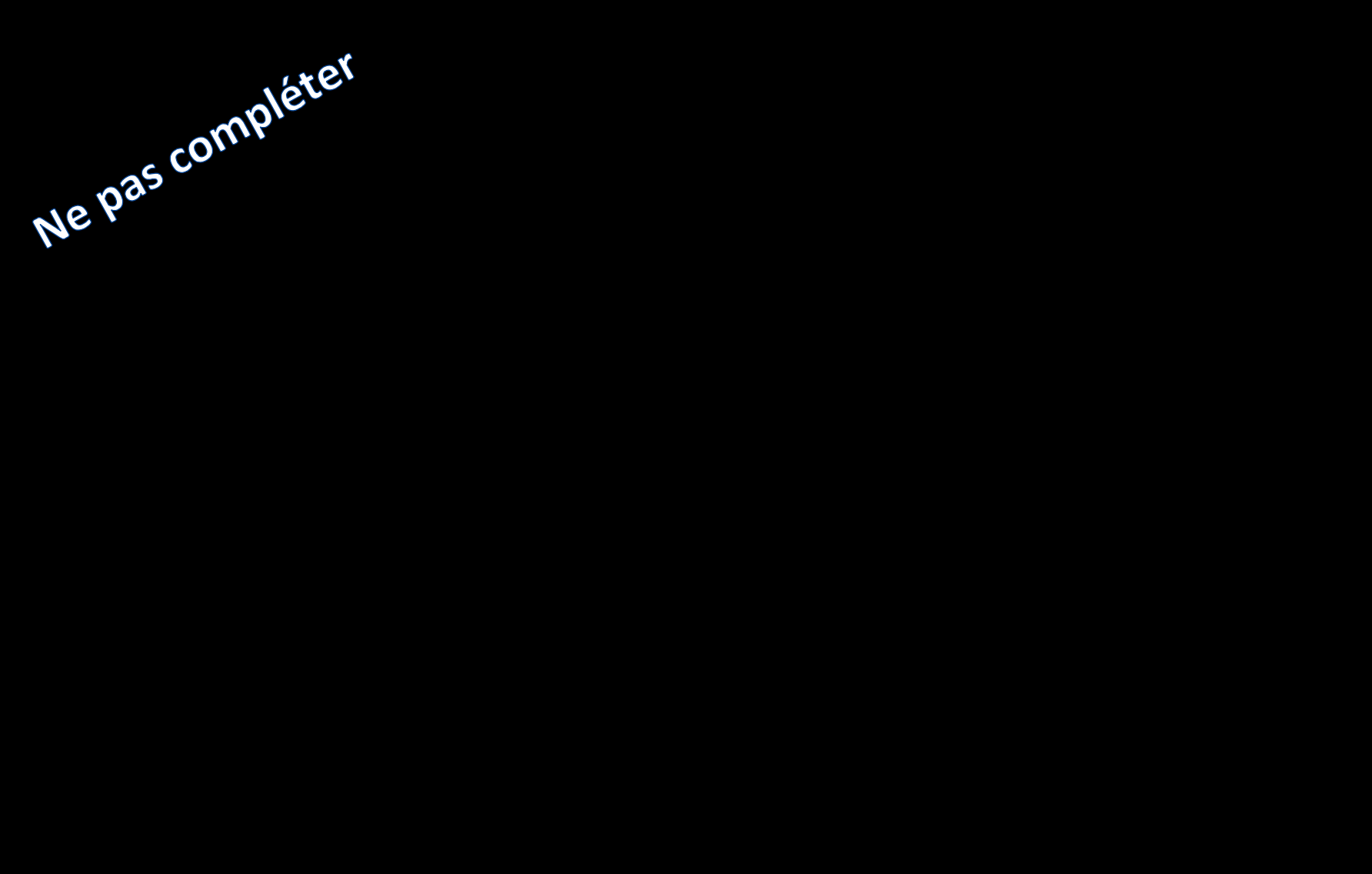


TABLEAU 1 : FONDS AVEC RESTRICTIONS

No ligne	Organismes subventionnaires	Apports reportés au début (court et long termes) note 1 1	Redressements des apports reportés au début (court et long termes) note 2 2	Nouveaux apports reportés de l'exercice note 3 3	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice note 4 4	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations note 5 5	Apports reportés à la fin (court et long termes) note 6 6 = 1 + 2 + 3 - 4 - 5
1	Subvention des ministères du gouvernement du Canada	398 329	-	1 819 074	1 839 404	-	377 999
2	Conseil de recherches en sciences humaines	6 299 652	-	3 101 785	3 449 736	-	5 951 701
3	Santé Canada	-	-	-	-	-	-
4	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	4 917 607	-	4 352 701	4 699 721	-	4 570 587
5	Instituts de recherche en santé du Canada	60 762	457 360	868 430	425 100	-	961 452
6	Fondation canadienne pour l'innovation	144 449	-	119 743	28 392	-	235 800
7	Chaires de recherche du Canada	569 612	303 809	1 590 733	1 728 843	-	735 311
8	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (autres que ceux de la liste)	1 181 962	(761 169)	247 020	520 247	-	147 565
9	<b>Total pour le fonds avec restrictions</b>	<b>13 572 372</b>	<b>-</b>	<b>12 099 486</b>	<b>12 691 443</b>	<b>-</b>	<b>12 980 415</b>

TABLEAU 2 : FONDS DES IMMOBILISATIONS

No ligne	Ensemble des organismes subventionnaires	Apports reportés au début note 1 1	Redressement des apports reportés au début note 2 2	Nouveaux apports de l'exercice note 3 3	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice note 4 4	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations note 7 5	Apports reportés afférents aux immobilisations avant amortissement de l'exercice 6=1+2+3-4+5	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations note 8 7	Apports reportés afférents aux immobilisations à la fin note 6 8=6-7
10	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada	11 666 642	-	1 855 498	(0)	-	13 522 140	1 172 952	12 349 188
11	<b>Total pour le fonds des immobilisations</b>	<b>11 666 642</b>	<b>-</b>	<b>1 855 498</b>	<b>(0)</b>	<b>-</b>	<b>13 522 140</b>	<b>1 172 952</b>	<b>12 349 188</b>

Note 1: Report automatique des apports reportés au début de l'exercice en cours.

Note 2: Saisie manuelle des redressements des apports reportés au début de l'exercice en cours

Note 3: Saisie manuelle des montants comptabilisés à titre d'apport reporté au cours de l'exercice, encaissés ou à recevoir, ainsi que tout ajustement nécessaire pour que le total du solde de fin corresponde à la somme des comptes 263 et 362 au fonds correspondant de l'année courante.

Note 4: Report automatique des montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice au fonds correspondant (report automatique des comptes 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422 et 423).

Note 5: Saisie manuelle des montants transférés aux fonds des immobilisations à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations.

Note 6: Les apports reportés à la fin doivent correspondre à la somme des comptes 263 et 362 au fonds correspondant de l'année courante.

Note 7: Report automatique des montants transférés du fonds avec restrictions à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations.

Note 8: Report automatique du compte 532 "Amortissement des apports reportés afférent aux immobilisations – Gouvernement du Canada".

TABLEAU 1 : FONDS AVEC RESTRICTIONS

No ligne	Organismes subventionnaires	Apports reportés au début (court et long termes) note 1 1	Ajustements note 2 2	Nouveaux apports reportés de l'exercice note 3 3	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice note 4 4	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations note 5 5	Apports reportés à la fin (court et long termes) note 6 6 = 1 + 2 + 3 - 4 - 5
1	Subventions du Ministère	11 259 402	-	8 977 963	9 086 550	-	11 150 815
2	Subventions des autres ministères du gouvernement du Québec	1 619 229	-	4 628 644	4 051 859	-	2 196 014
3	Fonds de recherche du Québec - Nature et technologie (FRQNT)	390 877	-	809 447	680 650	-	519 674
4	Fonds de recherche du Québec - Santé (FRQS)	685 948	-	839 203	805 404	-	719 748
5	Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC)	2 073 303	-	2 382 763	2 047 524	-	2 408 542
6	Université du Québec et ses constituantes	702 234	-	1 455 322	994 979	-	1 162 578
7	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Québec (autres que ceux de la liste)	2 464 407	-	1 009 922	1 236 790	-	2 237 540
<b>8</b>	<b>Total pour le fonds avec restrictions</b>	<b>19 195 401</b>	<b>-</b>	<b>20 103 264</b>	<b>18 903 756</b>	<b>-</b>	<b>20 394 909</b>

TABLEAU 2 : FONDS DES IMMOBILISATIONS

No ligne	Ensemble des organismes subventionnaires	Apports reportés au début note 1 1	Redressement des apports reportés au début note 2 2	Nouveaux apports de l'exercice note 3 3	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice note 4 4	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations note 7 5	Apports reportés afférents aux immobilisations avant amortissement de l'exercice 6=1+2+3-4+5	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations note 8 7	Apports reportés afférents aux immobilisations à la fin note 6 8=6-7
9	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Québec	135 961 753	796 947	11 673 588	246 002	-	148 186 285	8 006 744	140 179 541
<b>10</b>	<b>Total pour le fonds des immobilisations</b>	<b>135 961 753</b>	<b>796 947</b>	<b>11 673 588</b>	<b>246 002</b>	<b>-</b>	<b>148 186 285</b>	<b>8 006 744</b>	<b>140 179 541</b>

Note 1: Report automatique des apports reportés au début de l'exercice en cours.

Note 2: Saisie manuelle des redressements des apports reportés au début de l'exercice en cours, ainsi que des transferts des reliquats du fonds avec restrictions au fonds de fonctionnement.

Note 3: Saisie manuelle des montants comptabilisés à titre d'apport reporté au cours de l'exercice, encaissés ou à recevoir, ainsi que tout ajustement nécessaire pour que le total du solde de fin corresponde à la somme des comptes 261, 262, 360 et 361 au fonds correspondant de l'année courante.

Note 4: Report automatique des montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice au fonds correspondant (report automatique des comptes 405, 410, 411, 427, 495, 496, 497, 515 et 520).

Note 5: Saisie manuelle des montants transférés aux fonds des immobilisations à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations.

Note 6: Le total à la ligne 8 des apports reportés à la fin doit correspondre à la somme des comptes 261 et 262 au fonds correspondant de l'année courante.

Note 7: Report automatique des montants transférés du fonds avec restrictions à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations.

Note 8: Report automatique des compte 530 et 531 "Amortissement des apports reportés afférent aux immobilisations – gouvernement du Québec".

Note 9: Le total des apports reportés doit correspondre à la sommation des comptes 360 et 361

Université du Québec à Trois-Rivières  
 Continuité des apports et des produits reportés - Autres sources  
 Exercice 2023-2024  
 en \$

Annexe 22c

TABLEAU 1 : FONDS AVEC RESTRICTIONS

No ligne	Organismes subventionnaires	Apports et produits reportés au début (court et long termes) note 1 1	Redressement des apports reportés au début note 2 2	Nouveaux apports et nouveaux produits reportés de l'exercice note 3 3	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice note 4 4	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations note 5 5	Apports et produits reportés à la fin (court et long termes) note 6 6 = 1 + 2 + 3 - 4 - 5
1	Municipalités	49 781	-	87 155	93 132	-	43 804
2	Produits provenant d'autres universités et d'organismes apparentés	691 749	-	1 688 079	1 320 827	-	1 059 001
3	Gouvernements autres provinces	18 054	-	1 340	13 095	-	6 299
4	Gouvernements étrangers	1 015 356	-	16 870	208 121	-	824 106
5	Produits non gouvernementaux	5 649 664	-	6 541 454	6 696 812	-	5 494 305
6	Produits provenant d'une fondation	1 870 704	-	1 085 186	1 179 971	-	1 775 919
7	<b>Total pour le fonds avec restrictions</b>	<b>9 295 309</b>	<b>-</b>	<b>9 420 084</b>	<b>9 511 958</b>	<b>-</b>	<b>9 203 434</b>

TABLEAU 2 : FONDS DES IMMOBILISATIONS

No ligne	Ensemble des organismes subventionnaires	Apports reportés au début note 1 1	Redressement des apports reportés au début note 2 2	Nouveaux apports de l'exercice note 3 3	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice note 4 4	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations note 7 5	Apports reportés afférents aux immobilisations avant amortissement de l'exercice 6=1+2+3-4+5	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations note 8 7	Apports reportés afférents aux immobilisations à la fin note 6 8=6-7
8	Autres sources	22 517 259	(796 947)	11 721 452	7 766	-	33 433 999	786 533	32 647 466
9	<b>Total pour le fonds des immobilisations</b>	<b>22 517 259</b>	<b>(796 947)</b>	<b>11 721 452</b>	<b>7 766</b>	<b>-</b>	<b>33 433 999</b>	<b>786 533</b>	<b>32 647 466</b>

Note 1: Report automatique des apports reportés et/ou produits reportés au début de l'exercice en cours.

Note 2: Saisie manuelle des redressements des apports reportés et/ou produits reportés au début de l'exercice en cours

Note 3: Saisie manuelle des montants comptabilisés à titre d'apport reporté et/ou produit reporté au cours de l'exercice, encaissés ou à recevoir, ainsi que tout ajustement nécessaire pour que le total du solde de fin corresponde à la somme des comptes 260, 264 et 363 au fonds correspondant de l'année courante.

Note 4: Report automatique des montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice au fonds correspondant (report automatique des comptes 424, 426, 428, 429, 430, 431 et 446).

Note 5: Saisie manuelle des montants transférés aux fonds des immobilisations à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations.

Note 6: Le total des apports et des produits reportés à la fin doit correspondre à la somme des comptes 260, 264 et 363 au fonds correspondant de l'année courante.

Note 7: Report automatique des montants transférés du fonds avec restrictions à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations.

Note 8: Report automatique du compte 533 "Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations – Autres sources".

Produits des entités subventionnaires du gouvernement du Canada par fonds

Exercice 2023-2024

Fonds de fonctionnement, fonds avec restrictions et fonds d'immobilisations

en \$

No ligne	Comptes	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Total 4 = 1+2+3
1	Subvention des ministères du gouvernement du Canada (415)	2 783 061	1 839 404	-	4 622 465
2	Conseil de recherches en sciences humaines (416)	-	3 449 736	-	3 449 736
3	Santé Canada (417)	-	-	-	-
4	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (418)	-	4 699 721	(0)	4 699 721
5	Instituts de recherche en santé du Canada (419)	-	425 100	-	425 100
6	Fondation canadienne pour l'innovation (421)	-	28 392	-	28 392
7	Chaires de recherche du Canada (422)	-	1 728 843	-	1 728 843
8	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (autres que ceux de la liste) (420)	-	520 247	---	520 247
9	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (fonds d'immobilisations) (423)	---	---	-	-
<b>10</b>	<b>Total</b>	<b>2 783 061</b>	<b>12 691 443</b>	<b>(0)</b>	<b>15 474 504</b>

Subvention reportable	Libellé du volet	Libellé du sous-volet	Apports reportés au début (en \$)	Ajustements (en \$)	Nouveaux apports de l'exercice (en \$)	Montant constant à titre de produits au cours de l'exercice	Montant transféré à titre d'apports reportés affectés aux immobilisations (en \$)	Apports reportés à la fin (court et long termes) (en \$)	Commentaire de l'Université
			1	2	3	4	5	6 = 1 + 2 + 3 - 4 - 5	7
2.1.3 Soutien à l'intégration des personnes ayant des besoins particuliers ou en situation de handicap	2.1.3.1 Organisation et offre de services dans les universités		0	-	770 937	724 997	-	46 360	
2.1.3 Soutien à l'intégration des personnes ayant des besoins particuliers ou en situation de handicap	2.1.3.2 Services spécialisés		-	-	122 465	122 465	-	-	
<b>2.1.3 Soutien à l'intégration des personnes ayant des besoins particuliers ou en situation de handicap</b>			<b>0</b>	<b>-</b>	<b>893 402</b>	<b>847 462</b>	<b>-</b>	<b>46 360</b>	
2.1.4 Soutien aux membres des communautés autochtones	Volet 1 - Programme égalitarier		117 037	8 400	-	125 523	-	-	
2.1.4 Soutien aux membres des communautés autochtones	Volet 2 - Dénouement de peuples autochtones		10 477	(8 486)	-	1 990	-	0	
2.1.4 Soutien aux membres des communautés autochtones	Volet 3 - Stage en enseignement en milieu autochtone		36 411	-	-	36 411	-	-	
2.1.4 Soutien aux membres des communautés autochtones	Volet 4 - Projets particuliers		-	-	-	-	-	-	
<b>2.1.4 Soutien aux membres des communautés autochtones</b>			<b>163 925</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>163 925</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
2.1.5 Soutien aux établissements d'enseignement supérieur dans la lutte contre l'homophobie et la transphobie	Volet 2 - Actions de concertation inter-établissements		-	6 361	(6 361)	-	-	-	
2.1.6 Appui au recrutement d'étudiants internationaux ainsi qu'à leur accueil et leur intégration			68 000	-	44 600	99 208	-	5 295	
2.1.8 Reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement universitaire	2.1.8.3 Favoriser l'offre de services de RAC en formation professionnelle		-	-	-	-	-	-	
2.1.9 Accès à la profession enseignante	2.1.9.2 Favoriser les projets réalisés en sciences de l'éducation		612 187	(267 189)	516 437	320 918	-	540 516	
2.1.10 Soutien financier aux étudiants et aux étudiants en sciences de l'éducation	2.1.10.1 Bourses d'excellence aux futurs enseignants		97 030	-	1 259 106	1 349 850	-	6 206	
2.1.10 Soutien financier aux étudiants et aux étudiants en sciences de l'éducation	2.1.10.2 Bourses de persévérance pour les étudiants et les étudiants inscrits à la maîtrise qualifiante en enseignement		15 000	205 000	212 500	205 000	-	217 500	
2.1.10 Soutien financier aux étudiants et aux étudiants en sciences de l'éducation	D		-	15 000	20 000	32 000	-	2 900	
<b>2.1.10 Soutien financier aux étudiants et aux étudiants en sciences de l'éducation</b>			<b>112 030</b>	<b>310 000</b>	<b>1 511 606</b>	<b>1 676 950</b>	<b>-</b>	<b>356 606</b>	
2.1.11 Soutien aux études doctorales en psychologie clinique	2.1.11.1 Augmentation des admissions au doctorat clinique en psychologie		462 827	(164 131)	324 500	111 346	-	511 850	(stop en 2023-2024 dans le volet 2. Sens
2.1.11 Soutien aux études doctorales en psychologie clinique	2.1.11.2 Bourses pour les internats en psychologie		-	164 131	654 379	310 000	-	508 510	vient des surplus versés en 22-23 et 23-
<b>2.1.11 Soutien aux études doctorales en psychologie clinique</b>			<b>462 827</b>	<b>-</b>	<b>978 879</b>	<b>421 346</b>	<b>-</b>	<b>1 020 360</b>	
2.1.12 Formation et relève professionnelle en sciences infirmières	2.1.12.1 Augmenter les inscriptions dans les programmes de sciences infirmières		1 766 654	(475 832)	1 197 187	272 296	-	2 155 713	
2.1.12 Formation et relève professionnelle en sciences infirmières	2.1.12.2 Favoriser le renouvellement et l'augmentation du corps professoral en sciences infirmières par des bourses aux cycles supérieurs	Volet 1 Bourses de maîtres	1 230 822	(1 230 822)	16 000	10 666	-	5 334	(vs à FMI 2024 pour ces bourses à partir
2.1.12 Formation et relève professionnelle en sciences infirmières	2.1.12.2 Favoriser le renouvellement et l'augmentation du corps professoral en sciences infirmières par des bourses aux cycles supérieurs	Volet 2 Bourses doctorales	-	39 002	93 600	91 000	-	41 602	(vs à FMI 2024 pour ces bourses à partir
<b>2.1.12 Formation et relève professionnelle en sciences infirmières</b>			<b>2 937 476</b>	<b>(1 667 652)</b>	<b>1 206 787</b>	<b>373 962</b>	<b>-</b>	<b>2 202 649</b>	
2.1.13 Soutien aux stages en pratique sage femme			2 639	-	298 000	252 639	-	40	
2.1.19 Reconfiguration de l'offre de formation	2.1.19.1 Optimisation et développement de l'offre de formation en réponse à des besoins particuliers		283 397	150 000	150 000	100 734	-	482 663	
2.1.19 Reconfiguration de l'offre de formation	2.1.19.2 Développement concerté d'activités de formation à distance		-	-	-	-	-	-	
2.1.19 Reconfiguration de l'offre de formation	2.1.19.3 Formation d'apprenti destinée aux professionnels formés à l'étranger - offre d'un programme d'apprenti		-	-	139 000	63 426	-	75 574	
2.1.19 Reconfiguration de l'offre de formation	2.1.19.4 Formation d'apprenti destinée aux professionnels formés à l'étranger - mise à jour d'un programme d'apprenti		-	-	-	-	-	-	
<b>2.1.19 Reconfiguration de l'offre de formation</b>			<b>283 397</b>	<b>150 000</b>	<b>289 000</b>	<b>164 159</b>	<b>-</b>	<b>588 238</b>	
2.1.20 Soutien aux personnes immigrantes formées à l'étranger désireuses accéder à une profession réglementée			290 820	-	-	213 806	-	76 214	
2.1.21 Pôles régionaux	2.1.21.1		-	-	1 155 417	1 126 644	-	29 373	
2.1.21 Pôles régionaux	2.1.21.2		-	-	1 677 688	1 452	-	159 285	
<b>2.1.21 Pôles régionaux</b>			<b>1 079 613</b>	<b>-</b>	<b>1 333 105</b>	<b>1 134 497</b>	<b>-</b>	<b>1 268 221</b>	
2.1.22 Soutien financier aux établissements d'enseignement supérieur impliqués dans le développement d'une zone d'innovation			-	-	300 000	-	-	300 000	
2.1.24 Soutien aux initiatives avec les collectivités et les entreprises			120 320	(173)	420 000	457 993	-	82 155	

2.1.25 Déploiement de mesures temporaires du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur	Volet 1 - Soutien des initiatives qui font valoir la réussite scolaire de modèles éducatifs innovants	930 517	(9 292)	577 648	892 336	-	606 537
2.1.25 Déploiement de mesures temporaires du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur	Volet 2 - Soutien l'acquisition des compétences essentielles à la poursuite des études sur les étudiants universitaires	248 414	(248 414)	-	-	-	0 n avec le PASME, reclassé sur 2.1.25 de
2.1.25 Déploiement de mesures temporaires du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur	Volet 3 - Soutien le déploiement d'actions visant à améliorer l'accueil et l'intégration des étudiants	-	-	-	-	-	-
2.1.25 Déploiement de mesures temporaires du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur	Volet 4 - Soutien les initiatives favorisant la persévérance et la réussite en enseignement supérieur	-	-	-	-	-	-
<b>2.1.25 Déploiement de mesures temporaires du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur</b>		<b>1 178 931</b>	<b>(257 706)</b>	<b>577 648</b>	<b>892 336</b>	<b>-</b>	<b>606 537</b>
<b>2.2 Renforcement de la sécurité de l'information et de la cyber sécurité</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>202 280</b>	<b>29 490</b>	<b>-</b>	<b>163 760</b>
<b>2.3.20 Soutien à la formation des médecins</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>2.3.22 Autres ajustements particuliers</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
2.3 Entente Canada Québec relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement des langues secondes volet enseignement supérieur	Volet 1 - Contribuer à offrir aux membres de la minorité de langue anglaise du Québec la possibilité de s'inscrire dans leur langue et de participer à un enrichissement culturel ancré à leur communauté.	-	-	-	-	-	-
2.3 Entente Canada Québec relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement des langues secondes volet enseignement supérieur	Volet 2 - Contribuer à offrir aux apprenants de langue anglaise ou de langue française du Québec la possibilité d'apprendre le français ou l'anglais comme langue seconde et de bénéficier ainsi d'un enrichissement culturel.	-	66 805	62 167	87 470	-	41 501
2.3 Entente Canada Québec relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement des langues secondes volet enseignement supérieur		-	66 805	62 167	87 470	-	41 501
<b>2.4.1 Programme de mobilité internationale et de courts séjours à l'étranger</b>		<b>-</b>	<b>2 235 281</b>	<b>798 637</b>	<b>386 261</b>	<b>-</b>	<b>2 446 978</b>
<b>2.4.2 Sommaires récapitulatifs pour des activités liées à l'étranger</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Sous total subventions spécifiques reportables</b>		<b>7 303 365</b>	<b>575 647</b>	<b>9 468 577</b>	<b>7 522 018</b>	<b>-</b>	<b>9 845 971</b>

Autres Subventions reportées (non r)

Subvention reportable (non r)	Libellé du volet	Libellé du sous-volet	Apports reportés au début (non r)	Ajustements	Nouveaux apports de l'exercice	Montant constant à titre de produits au cours de l'exercice	Montant transféré à titre d'apports reportés affectés aux immobilisations	Apports reportés à la fin (coeur et long terme) (non r)	Commentaire de l'Université
22-23- 2.1.25 Déploiement de mesures temporaires du Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur	Volet 1 - Des campus favorables à une santé mentale équilibrée (axe 2 du Plan d'actions).		-	248 416	-	183 304	-	65 112	
22-23- 2.1.25 Déploiement de mesures temporaires du Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur	Volet 2 - Soutien à la population étudiante dans la diversité de ses besoins et de ses caractéristiques (axe 3 du Plan d'actions).		-	-	-	-	-	-	
22-23- 2.1.25 Déploiement de mesures temporaires du Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur	Volet 3 - Accessibilité aux services de santé mentale pour les membres de la communauté étudiante (axe 4 du Plan d'actions).		-	-	-	-	-	-	
<b>22-23- 2.1.25 Déploiement de mesures temporaires du Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur</b>			<b>-</b>	<b>248 416</b>	<b>-</b>	<b>183 304</b>	<b>-</b>	<b>65 112</b>	
<b>22-23 RR 2.1.29 Mesure transitaire pour les stagiaires de certaines formations des domaines de l'éducation de la santé et des services sociaux</b>			<b>134 888</b>	<b>(23 353)</b>	<b>-</b>	<b>42 700</b>	<b>-</b>	<b>68 835</b>	
2.1.18			843 657	(843 657)	-	-	-	-	Ventilation effectuée.
Bourses en collaboration avec FIRDQ			39 000	(39 000)	-	-	-	-	Reclassée sur 2.1.18.2
Maîtrise qualifiante			310 000	(310 000)	-	-	-	-	Reclassée dans 2.1.18.2
Maîtrise bilingue anglaise			140 755	(140 755)	-	-	-	-	Dispositif avec la ligne 66.
Prog Étude Tran Étal Étouger			50 677	-	-	20 965	-	29 712	
Prog mobilité internationale et de courts séjours à l'étranger			2 235 281	(2 235 281)	-	-	-	-	Reclassée sur 2.4.1
Transition énergétique			150 000	(150 000)	-	-	-	-	Reclassée dans 2.1.18.1
Autres			82 678	(82 678)	-	-	-	-	Ventilation effectuée.
Critères d'expertise			-	652 313	-	214 141	-	411 173	
Subventions relatives au domaine du génie			-	230 255	(2 483)	125 319	-	102 525	Item abrogés en lien avec le génie et r
Mandat ministériel			-	267 189	-	20 137	-	247 052	
Autres ajustements/subventions			-	(489 739)	-	-	-	(489 739)	Divers ajustements regroupés
Services en contexte de crise sanitaire			-	114 088	-	112 363	-	1 724	Item, utilisé pour divers besoins de r
Subventions relatives au domaine des sciences infirmières			-	1 736 654	-	80 622	-	800 002	Item en lien avec les sciences infirmières
Autres en enseignement supérieur			-	9 437	-	-	-	0	
<b>Sous total autres subventions spécifiques reportables</b>			<b>3 996 838</b>	<b>(962 983)</b>	<b>(2 481)</b>	<b>1 655 229</b>	<b>-</b>	<b>1 358 246</b>	
<b>Total général des subventions reportables MES</b>			<b>11 299 403</b>	<b>(387 336)</b>	<b>9 466 096</b>	<b>9 187 347</b>	<b>-</b>	<b>11 150 815</b>	

Note 1: Autres Subventions reportées ne figurant pas dans la liste plus haut  
 Note 2: Le total général (colonne 6, ligne 90) doit égaler le montant indiqué à l'annexe 23 (tableau 1, colonne 6, ligne 1).  
 Note 3: (Autres financières) - (montants de la rigle budgétaire) - (non de la rigle budgétaire)  
 Note 4: Report administratif des apports reportés au début de l'exercice en cours.  
 Note 5: Montant constant des versements des apports reportés au début de l'exercice en cours, ainsi que des transferts des reliquats de fonds avec restrictions au fonds de fonctionnement.  
 Note 6: Montant constant des montants disponibles à titre d'apport reportés au cours de l'exercice, incluant un montant, ainsi que leur ajustement nécessaire pour que le total du volet de fin correspond à la somme des comptes 261 au fonds correspondant de l'année courante.  
 Note 7: Le total à la ligne 83 des apports reportés à la fin doit correspondre au total du compte 261 au fonds correspondant de l'année courante.

ÉTATS DU TRAITEMENT

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT



## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 400  
1610, rue Bellefeuille  
Trois-Rivières (Québec)  
G9A 6H7

T 819 693-1374

Aux membres du conseil d'administration de  
l'Université du Québec à Trois-Rivières

### Opinion

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction incluses dans l'état du traitement (ci-après l'« état du traitement ») de l'Université du Québec à Trois-Rivières (ci-après l'« université ») pour l'exercice terminé le 30 avril 2024.

À notre avis, l'état du traitement ci-joint a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du document intitulé *État du traitement – Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2023-2024*.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état du traitement au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Observations – référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur le fait que le référentiel comptable appliqué est détaillé dans la section 3 du document intitulé *État du traitement – Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2023-2024*. L'état du traitement a été préparé afin de permettre à l'université de répondre aux exigences des articles 4.3 à 4.5 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (RLRQ, chapitre E-14.1). En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil d'administration de l'université et au

ministère de l'Enseignement supérieur et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état du traitement**

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du document intitulé *État du traitement – Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2023-2024*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'université.

### **Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état du traitement prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'université;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Trois-Rivières  
Le 28 octobre 2024

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A109631

## FORMULAIRE DE DECLARATION



ÉTAT DU TRAITEMENT 2023-2024

Nom de l'établissement : Université du Québec à Trois-Rivières

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction <sup>(1)</sup>

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie <sup>(2)</sup>	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	113,13	Le plus élevé	175 205	99 440
		Moyenne	149 327	12 186
		Le moins élevé	101 160	50
Personnel de direction des services	37,72	Le plus élevé	196 316	14 936
		Moyenne	148 650	3 685
		Le moins élevé	124 108	249
Personnel de gérance des emplois de soutien	0	Le plus élevé	0	0
		Moyenne	0	0
		Le moins élevé	0	0

<sup>(1)</sup> Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

<sup>(2)</sup> Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction <sup>(1)</sup>

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement <sup>(2)</sup>	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	92,71	Le plus élevé	24 201
		Moyenne	6 024
		Le moins élevé	9
Personnel de direction des services	34,65	Le plus élevé	89 004
		Moyenne	5 991
		Le moins élevé	12
Personnel de gérance des emplois de soutien	0	Le plus élevé	0
		Moyenne	0
		Le moins élevé	0

<sup>(1)</sup> Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

<sup>(2)</sup> Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

ÉTAT DU TRAITEMENT 2023-2024

Nom de l'établissement : Université du Québec à Trois-Rivières

NOTES COMPLÉMENTAIRES

	Oui ou non	
Pendant l'année 2023-2024, est-ce que des membre du personnel de direction supérieure bénéficient d'une indemnité de transition au sein de l'établissement?	Non	Si oui, le coût ou la valeur imposable de cet avantage doit être inscrit ci-dessous.
Est-ce que des droits d'indemnité de départ sont détenus et non exercés pendant l'année 2023-2024 par les membre du personnel de direction supérieure?	Oui	Si oui, la valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2023-2024 doit être déclarée ci-dessous, pour chaque membre du personnel de direction supérieure.

Nom	Prénom	Fonction	Commentaires
Blanchette	Christian	REC	<p>ÉLÉMENTS DU TRAITEMENT IMPOSABLE DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT</p> <p>1. Avantages imposables - assurance maladie et assurance mutilation : 4 594 \$</p> <p>2. Allocation pour frais de déplacement : 4 808\$</p> <p>TOTAL 9 402 \$</p>
Malo	Olivier	VR	<p>DROITS D'INDEMNITÉ DE DÉPART DÉTENUS ET NON EXERCÉS</p> <p>Monsieur Malo occupe la fonction de vice-recteur aux ressources humaines en vertu d'un premier mandat couvrant la période du 11 août 2014 au 10 août 2019. On a renouvelé le mandat de Monsieur Malo pour une période de 3 ans à compter du 11 août 2019, soit jusqu'au 11 août 2022. Un deuxième renouvellement a été consenti pour une période de 5 ans à compter du 12 août 2022, soit jusqu'au 12 août 2027.</p> <p>Puisqu'il exerce la fonction de vice-recteur aux ressources humaines depuis plus de 4 ans, la valeur du droit d'indemnité de départ détenu et non exercé, équivalent à une année de salaire, s'élève au 30 avril 2024 à 208 802 \$.</p>
Nadeau	Charles	VR	<p>Monsieur Nadeau occupe la fonction de vice-recteur à l'administration et aux finances en vertu d'un premier mandat couvrant la période du 1er mai 2017 au 30 avril 2022. Il a été renouvelé pour un mandat de 5 ans le 1er mai 2022, soit jusqu'au 1er mai 2027. Il a quitté pour un poste de cadre supérieur à l'Université du Québec le 6 novembre 2022.</p> <p>Puisqu'il exerce la fonction de vice-recteur à l'administration et aux finances depuis 4 ans, la valeur du droit d'indemnité de départ détenu et non exercé, équivalent à une année de salaire, s'élève au 30 avril 2024 à 208 802 \$. Le montant de cette indemnité payable par l'Université du Québec à Trois-Rivières sera payable uniquement lorsque Monsieur Nadeau quittera son poste à l'Université du Québec au pro-rata du temps écoulé entre les deux établissements à titre de cadre supérieur.</p>
Charles	Sébastien	VR	<p>Monsieur Charles occupe la fonction de vice-recteur à la recherche et au développement en vertu d'un premier mandat couvrant la période du 25 septembre 2018 au 24 septembre 2023.</p> <p>Puisqu'il exerce la fonction de vice-recteur aux ressources humaines depuis plus de 4 ans, la valeur du droit d'indemnité de départ détenu et non exercé, équivalent à une année de salaire, s'élève au 30 avril 2024 à 208 802 \$.</p>
Caron	Georges-Martin	VRA	<p>Monsieur Caron a été nommé cadre-supérieur suppléant au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2024. Bien qu'il n'occupe pas de façon explicite la fonction d'adjoint à un vice-recteur, sa fonction l'amène à assister l'ensemble des vice-recteurs/vices-rectrices dans leur fonction. Par conséquent, nous avons inclus M. Caron dans le présent formulaire à titre de membre de la direction supérieure.</p>
Tremblay	Line	VR	<p>Madame Tremblay a quitté officiellement ses fonctions le 7 octobre 2023. Une indemnité de départ de 97 581\$ lui a été versée à ce moment.</p>

## RAPPORT SUR LA PERFORMANCE

L'année 2023-2024 s'est amorcée avec la collation des grades qui se tenait les 12 et 13 juin à l'Amphithéâtre Cogeco de Trois-Rivières. Ce rassemblement annuel est l'occasion pour nos finissant-es de célébrer leur réussite avec leurs familles et leurs proches. La cohorte 2023 s'élève à 3 300 personnes pour un total de 3 362 diplômes remis. Au total, l'UQTR a, depuis 1969, attribué 115 329 diplômes à 92 313 personnes. Lors de la collation des grades, Sophie Brochu, Louis Jacques Filion, Sylvie Bernier et Nathalie Bondil ont reçu un doctorat *honoris causa* afin de souligner leur parcours exceptionnel.

Un autre moment charnière de la vie universitaire est la rentrée automnale alors que la vie sur nos campus est dynamisée par l'arrivée de nos étudiant-es. Elles et ils ont été accueilli-es grâce à la mobilisation de toutes les équipes de travail de l'Université et par l'Association générale des étudiant-es qui ont planifié des activités pour l'accueil des étudiant-es dont le spectacle annuel de la rentrée qui présentait le duo Milk & Bone et Les Louanges.

Lors du trimestre d'automne 2023, 3 817 personnes (hausse de 10 %) ont fréquenté l'UQTR pour une première fois alors que l'on dénote une hausse des inscriptions (+ 3,7 %) à tous les cycles d'études. L'attraction internationale de l'UQTR se fait encore sentir en 2023-2024 puisque la population étudiante provenant de l'international a augmenté de 28,1 % (comparativement à l'automne 2022) pour un total de 3 342 personnes.

Par ailleurs, l'UQTR poursuit son enracinement régional par l'ouverture de deux nouveaux campus régionaux. En septembre 2023, le campus de l'UQTR à Terrebonne a été inauguré. Devant la hausse démographique au Cégep de Lanaudière qui accueillait les programmes de l'Université, l'UQTR a dû relocaliser ses activités d'enseignement dans ses propres installations. Ce campus peut accueillir jusqu'à 250 étudiant-es dans un environnement moderne et stimulant. Plusieurs programmes de courte durée et en formation initiale en comptabilité et en administration des affaires sont offerts. L'UQTR a également poursuivi son partenariat avec le Collège Édouard-Montpetit à Longueuil. Présente dans cette ville depuis 2007, l'absence d'espace chez notre partenaire a mené à l'inauguration d'un nouveau campus qui offre des formations en administration des affaires, en comptabilité et en psychologie où 450 étudiant-es le fréquentent.

L'un des projets d'importance de l'UQTR est la désignation de la Vallée de la transition énergétique comme zone d'innovation. L'UQTR a joué un rôle rassembleur auprès des partenaires municipaux autour d'un projet commun. L'année 2023-2024 a marqué le dévoilement de la zone au cœur de laquelle l'UQTR joue un rôle de leader du monde de la recherche de cet écosystème en fédérant huit universités et trois centres collégiaux de transfert technologique au sein d'un consortium de recherche. L'objectif était de mobiliser l'ensemble des expertises en lien avec les projets d'innovation des partenaires industriels et, par le fait même, de contribuer à accélérer la transition énergétique.

Une priorité de l'UQTR en 2022-2023 était d'accroître l'accès à nos étudiant-es à des logements abordables à proximité de l'Université. Bien que la situation demeure préoccupante, une amélioration a été constatée puisque près de 400 nouveaux lits ont été mis à la disposition de la population étudiante. Grâce à des partenariats avec des promoteurs œuvrant à Trois-Rivières, l'UQTR peut maintenant offrir plus de 1 350 places. Les efforts se poursuivent afin de répondre à la demande en constante croissance. Des projets de construction sur les campus de Trois-Rivières et de Drummondville sont en cours de planification.

L'UQTR est une université de taille moyenne (15 000 étudiant-es) dont la structure de gestion académique est propre aux universités de petite taille (3 000 – 8 000 étudiant-es). Avec les années, la croissance de l'UQTR rend évidente la désuétude des processus et des outils de gestion académique de notre université. Pour se pencher sur la question, le Chantier sur les structures de gestion académique a été lancé. Il prend une place importante dans les projets internes de l'UQTR. Les travaux amorcés en 2021 ont permis de définir le problème et de poser un diagnostic. La troisième étape de ce chantier est vouée à la planification du changement, c'est-à-dire à la coconstruction de solutions pour répondre à nos enjeux de gestion académique. Les travaux se poursuivent selon l'échéancier global prévu. À ce titre, des ateliers voulant soulager et renforcer les unités académiques et définir notre modèle de gestion académique ont été animés dans le but de trouver des solutions innovantes en collégialité. Ces exercices ont permis de cibler des projets pour améliorer l'aspect opérationnel de la gestion académique alors que la définition du modèle de gestion académique se poursuit au cours de l'année 2024-2025. bercé par les valeurs de transparence et de collégialité, le Chantier sur les structures de gestion académique permettra à l'UQTR de répondre aux enjeux identifiés tout en soutenant sa croissance.

En ce qui concerne les études, l'offre de formation s'est vue bonifiée par de nouveaux programmes :

Deuxième cycle :

- Programme court de 2<sup>e</sup> cycle sur l'attachement et les traumas complexes

Troisième cycle :

- Doctorat interdisciplinaire en santé et société
- Doctorat réseau en sciences infirmières

L'UQTR consolide sa position dans le classement des meilleures universités canadiennes sur le plan de la recherche pour l'année 2023 grâce à une augmentation de 7,7 % de ses octrois de recherche. Elle poursuit donc sa progression fulgurante avec une hausse de près de 240 % de son financement de recherche depuis 2018. Parmi la centaine d'universités canadiennes, elle consolide sa 28<sup>e</sup> place dans le palmarès *Research Infosource*. Par ailleurs, elle trône au premier rang canadien dans sa catégorie d'université.

## GRILLE DES INDICATEURS

### INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

#### Année universitaire (Effectif intra au trimestre d'automne)

	Unité	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024 <sup>1</sup>	Provenance
<b>Étudiant</b>							
Effectif étudiant total	n	14 228	14 758	15 075	14 787	15 237	MES
Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	%	60,8 %	58,8 %	60,7 %	63,1 %	66,7 %	MES
Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	%	39,2 %	41,2 %	39,3 %	36,9 %	33,3 %	MES
Effectif étudiant au 2e cycle professionnel*	%	77,0 %	76,3 %	78,0 %	76,7 %	76,5 %	MES
Effectif étudiant au 2e cycle recherche	%	23,0 %	23,7 %	22,0 %	23,3 %	23,5 %	MES
Effectif étudiant au 3e cycle	%	4,8 %	4,8 %	5,1 %	5,7 %	5,9 %	MES
Effectif étudiant international	n	1 468	1 410	1 787	2 046	2 770	MES
Effectif étudiant international	%	10,3 %	9,6 %	11,9 %	13,8 %	18,2 %	MES
Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n	37	4	5	23	26	MES
Stagiaires postdoctoraux	n	42	46	46	43	35	MES
Résidents en médecine	n	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	MES
<b>Enseignants-chercheurs</b>							
Nombre de professeurs récemment embauchés	n	<b>32</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>34</b>	<b>37</b>	U
Hommes	n	11	13	6	14	10	U
Femmes	n	21	3	11	20	27	U
Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire	n	<b>426</b>	<b>428</b>	<b>428</b>	<b>438</b>	<b>440</b>	BCI
Hommes	n	232	230	227	229	227	BCI
Femmes	n	194	198	201	209	213	BCI

Nombre de chargés de cours de l'année universitaire	n	<b>686</b>	<b>660</b>	<b>759</b>	<b>853</b>	<b>855</b>	BCI
Hommes	n	321	299	334	379	375	BCI
Femmes	n	365	361	425	474	480	BCI
Nombre moyen de cours par professeur	n						U
Nombre moyen de cours par chargé de cours	n						U
Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n	26,2	26,8	27,2	25,6	26,3	U
Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	7,2	7,7	8,0	8,1	8,3	U
Cours donnés par les professeurs	%						U
Cours donnés par les chargés de cours	%						U
Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%						U
<b>Remarques</b>							
<p>* : Regroupe tous les étudiants, de deuxième cycle, qui ne sont pas inscrits à la maîtrise recherche.  1: Étudiant / Trimestre d'automne 2023: version des données en date du 2024-07-16.  Enseignants-chercheurs / Données préliminaires au 1<sup>er</sup> octobre 2023 (avant amendements).  Le nombre de professeurs à temps plein au 1<sup>er</sup> octobre de l'année universitaire et le nombre de chargés de cours de l'année universitaire incluent les personnes identifiées avec un sexe de type « Inconnu » ou « Non binaire ».</p>							

**INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET  
ENSEIGNANTS**

**Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)**

	Unité	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024 <sup>1</sup>	Provenance
<b>Professeurs à temps plein selon le regroupement disciplinaire</b>							
<b>Hommes</b>	<b>n</b>	<b>232</b>	<b>230</b>	<b>227</b>	<b>229</b>	<b>227</b>	BCI
Sciences de la santé	n	44	39	40	42	41	BCI
Sciences pures	n	27	30	30	32	30	BCI
Sciences appliquées	n	36	35	34	32	34	BCI
Arts	n	7	9	9	9	9	BCI
Lettres	n	9	8	8	7	6	BCI
Sciences humaines	n	32	35	34	34	32	BCI
Éducation	n	13	11	10	11	14	BCI
Droit	n	0	0	0	0	0	BCI
Administration	n	48	48	46	46	44	BCI
Autres	n	16	15	16	16	17	BCI
<b>Femmes</b>	<b>n</b>	<b>194</b>	<b>198</b>	<b>201</b>	<b>209</b>	<b>213</b>	BCI
Sciences de la santé	n	67	67	64	67	75	BCI
Sciences pures	n	4	4	6	6	5	BCI
Sciences appliquées	n	3	4	4	4	5	BCI
Arts	n	8	7	7	6	7	BCI

Lettres	n	11	10	12	11	11	BCI
Sciences humaines	n	47	51	53	57	57	BCI
Éducation	n	23	24	25	27	22	BCI
Droit	n	0	0	0	0	0	BCI
Administration	n	28	28	28	29	28	BCI
Autres	n	3	3	2	2	3	BCI
<b>Total</b>	<b>n</b>	<b>426</b>	<b>428</b>	<b>428</b>	<b>438</b>	<b>440</b>	BCI
Sciences de la santé	n	111	106	104	109	116	BCI
Sciences pures	n	31	34	36	38	35	BCI
Sciences appliquées	n	39	39	38	36	39	BCI
Arts	n	15	16	16	15	16	BCI
Lettres	n	20	18	20	18	17	BCI
Sciences humaines	n	79	86	87	91	89	BCI
Éducation	n	36	35	35	38	36	BCI
Droit	n	0	0	0	0	0	BCI
Administration	n	76	76	74	75	72	BCI
Autres	n	19	18	18	18	20	BCI
<b>Remarques</b>							
La section « Total » inclut les personnes identifiées avec un sexe de type « Inconnu » ou « Non binaire ».							

La répartition des professeurs-chercheurs (et de la direction académique) par famille disciplinaire produite initialement par le BCI a dû être complètement revue en raison d'écarts importants dans la classification des disciplines. La « Table de conversion » présentée au dernier onglet du présent fichier n'était pas respectée, fournissant un état des lieux erroné par rapport à la classification attendue et notamment face à la répartition des données étudiantes.

Afin de corriger la situation, le siège social UQ a appliqué la même méthodologie de base que le BCI, en utilisant d'abord la discipline rattachée au département lorsque celle-ci était unique. Si le département était conjoint (ex. « Mathématiques et informatique » ou « Arts et lettres »), c'est le code CLARDER de la principale discipline d'enseignement attribué par les établissements à chacun de leurs professeurs dans le SYSPER qui a été retenu. Les CLARDER ont été convertis vers un CLASS correspondant, puis vers le secteur disciplinaire établi à l'onglet "Table de conversion". Les individus apparaissant dans la discipline « Autres » sont des professeurs dont le CLARDER et le département sont plurisectoriels, ou qui font partie de la direction académique (décanats).

1 : Les données sur le personnel pour l'année 2023-2024 sont préliminaires (avant amendements).

## INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, durant l'année universitaire)

	Unité	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024 <sup>1</sup>	Provenance
<b>Chargés de cours selon le secteur disciplinaire</b>							
<b>Hommes</b>	<b>n</b>	<b>321</b>	<b>299</b>	<b>334</b>	<b>379</b>	<b>375</b>	BCI
Sciences de la santé	n	64	62	68	73	79	BCI
Sciences pures	n	27	24	34	32	32	BCI
Sciences appliquées	n	38	37	43	49	49	BCI
Arts	n	4	7	3	6	5	BCI
Lettres	n	19	16	17	21	24	BCI
Sciences humaines	n	55	40	44	61	58	BCI
Éducation	n	35	39	46	50	46	BCI
Droit	n	6	6	6	4	5	BCI
Administration	n	71	66	70	82	75	BCI
Autres	n	2	2	3	1	2	BCI
<b>Femmes</b>	<b>n</b>	<b>365</b>	<b>361</b>	<b>425</b>	<b>474</b>	<b>480</b>	BCI
Sciences de la santé	n	93	100	137	150	142	BCI
Sciences pures	n	25	28	19	27	27	BCI
Sciences appliquées	n	18	21	19	19	21	BCI
Arts	n	7	7	8	9	9	BCI
Lettres	n	39	33	34	35	34	BCI

Sciences humaines	n	73	81	89	105	107	BCI
Éducation	n	78	65	83	95	101	BCI
Droit	n	1		1	1	2	BCI
Administration	n	31	26	35	33	37	BCI
Autres	n						BCI
<b>Total</b>	<b>n</b>	<b>686</b>	<b>660</b>	<b>759</b>	<b>853</b>	<b>855</b>	BCI
Sciences de la santé	n	157	162	205	223	221	BCI
Sciences pures	n	52	52	53	59	59	BCI
Sciences appliquées	n	56	58	62	68	70	BCI
Arts	n	11	14	11	15	14	BCI
Lettres	n	58	49	51	56	58	BCI
Sciences humaines	n	128	121	133	166	165	BCI
Éducation	n	113	104	129	145	147	BCI
Droit	n	7	6	7	5	7	BCI
Administration	n	102	92	105	115	112	BCI
Autres	n	2	2	3	1	2	BCI

### Remarques

La section « Total » inclut les personnes identifiées avec un sexe de type « Inconnu » ou « Non binaire ».

La répartition des chargés de cours par famille disciplinaire produite par le BCI a connu la même révision que celle des professeurs et ce, pour les mêmes raisons que celles citées plus haut. Le siège social UQ l'a produite en fonction des montants de rémunération de base versés sur toute l'année en lien avec des activités GDEU. Un CAFF étant associé à chaque cours enseigné, il a été converti vers un CLASS et ensuite vers le secteur disciplinaire établi dans l'onglet « Table de conversion ». Le secteur disciplinaire retenu est celui cumulant le plus grand montant de rémunération de base. Si un même montant était cumulé

dans plus d'un secteur disciplinaire, la priorité a été accordée selon la hiérarchie des disciplines présentée dans la grille. Notez que les disciplines ont été révisées sur toute la ligne du temps en fonction des plus récents CAFF attribués aux cours.

1 : Les données sur le personnel pour l'année 2023-2024 sont préliminaires (avant amendements).

## INDICATEURS – EFFECTIFS ÉTUDIANTS

Année universitaire (Effectif intra par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)

1er cycle - Baccalauréat et autres sanctions	Unité	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024 <sup>2</sup>	
		Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions
<b>Total<sup>1</sup></b>	n	<b>7 973</b>	<b>3 201</b>	<b>8 236</b>	<b>3 231</b>	<b>8 404</b>	<b>3 247</b>	<b>8 353</b>	<b>2 879</b>	<b>8 823</b>	<b>2 746</b>
Sciences de la santé	n	2 174	183	2 276	144	2 317	182	2 150	171	2 069	179
Sciences pures	n	243		248		270		248		257	
Sciences appliquées	n	794	31	818	30	901	22	983	12	1 227	19
Arts	n	67	39	58	32	52	35	55	36	57	42
Lettres	n	260	322	260	268	289	287	292	224	262	230
Sciences humaines	n	1 181	530	1 240	608	1 318	595	1 410	675	1 459	690
Éducation	n	1 368	393	1 418	806	1 444	806	1 499	666	1 579	643
Droit	n										
Administration	n	1 886	1 326	1 918	1 141	1 813	969	1 716	781	1 913	706
Études plurisectorielles	n		13		8		5		16		34
Sans objet	n		364		194		346		298		203
Valeur indéterminée	n										
<b>Femmes</b>	%	<b>67,3%</b>	<b>66,0%</b>	<b>67,4%</b>	<b>72,8%</b>	<b>68,0%</b>	<b>73,9%</b>	<b>67,0%</b>	<b>70,6%</b>	<b>65,7%</b>	<b>69,2%</b>
Sciences de la santé	%	85,3%	68,3%	86,1%	70,1%	86,2%	73,1%	86,3%	63,2%	85,2%	63,7%
Sciences pures	%	58,0%		57,3%		62,6%		61,3%		66,9%	
Sciences appliquées	%	28,7%	19,4%	27,1%	3,3%	27,9%	9,1%	25,0%	25,0%	28,5%	21,1%

Arts	%	73,1%	69,2%	69,0%	75,0%	69,2%	77,1%	61,8%	69,4%	70,2%	76,2%
Lettres	%	86,5%	79,8%	85,0%	87,3%	85,8%	84,3%	83,9%	86,2%	85,5%	84,3%
Sciences humaines	%	75,5%	66,4%	75,9%	67,6%	77,9%	68,1%	78,1%	62,8%	78,4%	56,2%
Éducation	%	76,2%	95,4%	76,1%	97,5%	75,6%	96,8%	76,5%	96,7%	75,9%	97,0%
Droit	%										
Administration	%	49,3%	56,2%	49,3%	57,8%	49,1%	59,0%	47,6%	52,1%	47,4%	55,9%
Études plurisectorielles	%		76,9%		62,5%		40,0%		62,5%		67,6%
Sans objet	%		59,6%		66,5%		67,9%		73,5%		61,6%
Valeur indéterminée	%										
<b>2e cycle - Maîtrise + autres sanctions</b>	<b>Unité</b>	<b>2019-2020</b>		<b>2020-2021</b>		<b>2021-2022</b>		<b>2022-2023</b>		<b>2023-2024<sup>2</sup></b>	
		<b>Maîtrise</b>	<b>Autres sanctions</b>	<b>Maîtrise</b>	<b>Autres sanctions</b>	<b>Maîtrise</b>	<b>Autres sanctions</b>	<b>Maîtrise</b>	<b>Autres sanctions</b>	<b>Maîtrise</b>	<b>Autres sanctions</b>
<b>Total<sup>1</sup></b>	<b>n</b>	<b>1 541</b>	<b>834</b>	<b>1 741</b>	<b>837</b>	<b>1 773</b>	<b>888</b>	<b>1 840</b>	<b>869</b>	<b>1 915</b>	<b>856</b>
Sciences de la santé	n	204	87	216	91	234	135	225	114	237	140
Sciences pures	n	43		43		47		44		35	
Sciences appliquées	n	95	1	120	2	110	3	133	5	177	2
Arts	n		24		22		14		10		9
Lettres	n	53	43	60	54	66	74	66	65	64	70
Sciences humaines	n	265	94	242	56	289	142	321	142	348	117
Éducation	n	188	2	251	32	277	7	301	23	311	1
Droit	n										
Administration	n	561	555	681	572	642	482	594	476	593	490
Études plurisectorielles	n	93	4	100	2	107	4	130	6	124	5
Sans objet	n	39	24	28	6	1	27	26	28	26	22
Valeur indéterminée	n										

<b>Femmes</b>	%	<b>58,2%</b>	<b>61,5%</b>	<b>56,4%</b>	<b>66,3%</b>	<b>60,2%</b>	<b>67,3%</b>	<b>59,0%</b>	<b>66,5%</b>	<b>61,5%</b>	<b>62,3%</b>
Sciences de la santé	%	90,2%	69,0%	89,4%	75,8%	88,9%	80,7%	87,6%	86,8%	91,1%	79,3%
Sciences pures	%	65,1%		67,4%		55,3%		50,0%		60,0%	
Sciences appliquées	%	42,1%	0,0%	33,3%	0,0%	30,0%	0,0%	31,6%	20,0%	41,8%	0,0%
Arts	%		70,8%		72,7%		71,4%		80,0%		55,6%
Lettres	%	66,0%	88,4%	68,3%	87,0%	75,8%	83,8%	74,2%	86,2%	67,2%	81,4%
Sciences humaines	%	78,5%	79,8%	78,9%	82,1%	79,9%	84,5%	79,4%	81,0%	80,7%	75,2%
Éducation	%	70,7%	100,0%	67,7%	87,5%	70,0%	100,0%	68,8%	78,3%	68,8%	0,0%
Droit	%										
Administration	%	41,4%	55,0%	40,7%	59,8%	44,9%	55,0%	44,6%	55,0%	47,0%	53,3%
Études plurisectorielles	%	24,7%	0,0%	29,0%	50,0%	34,6%	50,0%	31,5%	16,7%	33,9%	40,0%
Sans objet	%	35,9%	66,7%	42,9%	100,0%	0,0%	85,2%	26,9%	64,3%	26,9%	40,9%
Valeur indéterminée	%										
<b>3e cycle - Doctorat + autres sanctions</b>	<b>Unité</b>	<b>2019-2020</b>		<b>2020-2021</b>		<b>2021-2022</b>		<b>2022-2023</b>		<b>2023-2024<sup>2</sup></b>	
		<b>Doctorat</b>	<b>Autres sanctions</b>	<b>Doctorat</b>	<b>Autres sanctions</b>	<b>Doctorat</b>	<b>Autres sanctions</b>	<b>Doctorat</b>	<b>Autres sanctions</b>	<b>Doctorat</b>	<b>Autres sanctions</b>
<b>Total<sup>1</sup></b>	<b>n</b>	<b>671</b>	<b>8</b>	<b>703</b>	<b>10</b>	<b>757</b>	<b>6</b>	<b>797</b>	<b>49</b>	<b>821</b>	<b>76</b>
Sciences de la santé	n	40		45	1	57		63		73	
Sciences pures	n	59		65		77		95		112	
Sciences appliquées	n	68		69		92		108		125	
Arts	n							1		1	
Lettres	n	10	1	7	1	8	1	22	1	29	
Sciences humaines	n	377	1	395	3	408		401		371	12
Éducation	n	32		28		29		28		29	
Droit	n										

Administration	n	67		72		63		59		66	
Études plurisectorielles	n	18		22		23		20	11	15	25
Sans objet	n		6		5		5		37		39
Valeur indéterminée	n										
<b>Femmes</b>	%	<b>59,3%</b>	<b>75,0%</b>	<b>59,5%</b>	<b>50,0%</b>	<b>59,4%</b>	<b>83,3%</b>	<b>58,7%</b>	<b>57,1%</b>	<b>55,9%</b>	<b>50,0%</b>
Sciences de la santé	%	65,0%		66,7%	100,0%	64,9%		68,3%		63,0%	
Sciences pures	%	50,8%		52,3%		49,4%		43,2%		43,8%	
Sciences appliquées	%	11,8%		15,9%		25,0%		23,1%		20,0%	
Arts	%							100,0%		100,0%	
Lettres	%	70,0%	0,0%	85,7%	100,0%	75,0%	100,0%	68,2%	100,0%	62,1%	
Sciences humaines	%	74,0%	100,0%	73,7%	0,0%	72,5%		73,8%		72,5%	83,3%
Éducation	%	56,3%		60,7%		65,5%		57,1%		69,0%	
Droit	%										
Administration	%	37,3%		30,6%		36,5%		37,3%		36,4%	
Études plurisectorielles	%	27,8%		31,8%		34,8%		45,0%	45,5%	46,7%	60,0%
Sans objet	%		83,3%		60,0%		80,0%		59,5%		33,3%
Valeur indéterminée	%										

Total - Grades + autres sanctions	Unité	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024 <sup>2</sup>	
		Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions
<b>Total<sup>1</sup></b>	n	<b>10 185</b>	<b>4 043</b>	<b>10 680</b>	<b>4 078</b>	<b>10 934</b>	<b>4 141</b>	<b>10 990</b>	<b>3 797</b>	<b>11 559</b>	<b>3 678</b>
Sciences de la santé	n	2 418	270	2 537	236	2 608	317	2 438	285	2 379	319
Sciences pures	n	345		356		394		387		404	
Sciences appliquées	n	957	32	1 007	32	1 103	25	1 224	17	1 529	21
Arts	n	67	63	58	54	52	49	56	46	58	51
Lettres	n	323	366	327	323	363	362	380	290	355	300
Sciences humaines	n	1 823	625	1 877	667	2 015	737	2 132	817	2 178	819
Éducation	n	1 588	395	1 697	838	1 750	813	1 828	689	1 919	644
Droit	n										
Administration	n	2 514	1 881	2 671	1 713	2 518	1 451	2 369	1 257	2 572	1 196
Études plurisectorielles	n	111	17	122	10	130	9	150	33	139	64
Sans objet	n	39	394	28	205	1	378	26	363	26	264
Valeur indéterminée	n										
<b>Femmes</b>	%	<b>65,4%</b>	<b>65,1%</b>	<b>65,1%</b>	<b>71,4%</b>	<b>66,1%</b>	<b>72,5%</b>	<b>65,1%</b>	<b>69,5%</b>	<b>64,3%</b>	<b>67,2%</b>
Sciences de la santé	%	85,4%	68,5%	86,0%	72,5%	86,0%	76,3%	86,0%	72,6%	85,1%	70,5%
Sciences pures	%	57,7%		57,6%		59,1%		55,6%		59,9%	
Sciences appliquées	%	28,8%	18,8%	27,1%	3,1%	27,8%	8,0%	25,6%	23,5%	29,4%	19,0%
Arts	%	73,1%	69,8%	69,0%	74,1%	69,2%	75,5%	62,5%	71,7%	70,7%	72,5%
Lettres	%	82,7%	80,6%	82,0%	87,3%	83,7%	84,3%	81,3%	86,2%	80,3%	83,7%
Sciences humaines	%	75,6%	68,5%	75,8%	68,5%	77,1%	71,2%	77,5%	66,0%	77,8%	59,3%
Éducation	%	75,2%	95,4%	74,6%	97,1%	74,6%	96,8%	74,9%	96,1%	74,6%	96,9%
Droit	%										

Administration	%	47,2%	55,8%	46,6%	58,5%	47,7%	57,7%	46,6%	53,2%	47,0%	54,8%
Études plurisectorielles	%	25,2%	58,8%	29,5%	60,0%	34,6%	44,4%	33,3%	48,5%	35,3%	62,5%
Sans objet	%	35,9%	60,4%	42,9%	67,3%	0,0%	69,3%	26,9%	71,3%	26,9%	55,7%
Valeur indéterminée	%										

### Remarques

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Le total prend en considération toutes les valeurs de genre.  
2: Trimestre d'automne 2023: version des données en date du 2024-07-16.

**INDICATEURS - RÉUSSITE  
ACADÉMIQUE**

**Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade**

	2013		2015		2017		2019		2020		2021		2022	
<b>Taux de réussite des études de baccalauréat</b>														
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Persévérance après 1 an	1 847	87,2%	1 968	87,7%	2 005	86,9%	1 877	87,6%	1 913	87,9%	2 083	84,1%	2 138	85,0%
Diplomation après 6 ans	1 847	80,6%	1 968	77,1%	2 005	77,5%								
<b>Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant</b>														
Sciences de la santé	388	90,5%	377	88,6%	431	92,8%								
Sciences pures	80	80,0%	121	60,3%	113	61,9%								
Sciences appliquées	164	72,0%	167	73,7%	190	68,4%								
Arts	14	64,3%	23	73,9%	16	62,5%								
Lettres	48	64,6%	48	56,3%	48	62,5%								
Sciences humaines	372	80,9%	381	84,3%	357	77,6%								
Éducation	419	76,8%	421	71,7%	417	72,9%								
Droit														
Administration	362	80,9%	430	74,4%	433	76,9%								
Études plurisectorielles														
Sans objet														
<b>Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant</b>	<b>176</b>	<b>77,8%</b>	<b>197</b>	<b>72,6%</b>	<b>212</b>	<b>75,5%</b>	<b>288</b>	<b>77,8%</b>						
Sciences de la santé	65	93,8%	59	93,2%	68	88,2%	67	95,5%						
Sciences pures	3	100%	10	90,0%	9	55,6%	17	76,5%						

Sciences appliquées	9	55,6%	16	62,5%	16	75,0%	27	55,6%						
Arts														
Lettres	15	73,3%	7	42,9%	7	71,4%	15	40,0%						
Sciences humaines	50	76,0%	57	68,4%	66	80,3%	60	66,7%						
Éducation	7	42,9%	9	33,3%	10	20,0%	20	45,0%						
Droit														
Administration	15	46,7%	23	73,9%	20	55,0%	69	92,8%						
Études plurisectorielles	12	75,0%	16	43,8%	16	75,0%	13	100%						
Sans objet														
<b>Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans, par domaine CLASS dominant</b>	<b>69</b>	<b>65,2%</b>	<b>71</b>	<b>62,0%</b>										
Sciences de la santé	4	100%	3	66,7%										
Sciences pures	6	50%	5	100%										
Sciences appliquées	6	50%	4	25,0%										
Arts														
Lettres	0		1	0,0%										
Sciences humaines	45	66,7%	51	64,7%										
Éducation	4	100%	5	60%										
Droit														
Administration	3	33,3%	2	0,0%										
Études plurisectorielles	1	0,0%												
Sans objet														

**INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE**
**Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade**

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Durée moyenne des études au baccalauréat</b>							
Sciences de la santé	3,1	3,1	3	3	3,1		
Sciences pures	3,4	3,5	3,5	3,4	3,5		
Sciences appliquées	3,4	3,4	3,4	3,5	3,6		
Arts	3,4	3,0	3,2	3,2	2,7		
Lettres	3,5	3,3	3,1	3,2	3,2		
Sciences humaines	3,1	3,0	3,0	3,1	3,2		
Éducation	3,7	3,8	3,8	3,9	3,9		
Droit							
Administration	2,9	2,9	3,0	3,1	3,2		
Études plurisectorielles							
Sans objet							
Valeur indéterminée							
Ensemble des secteurs	<b>3,2</b>	<b>3,2</b>	<b>3,2</b>	<b>3,3</b>	<b>3,3</b>		
<b>Durée moyenne des études de maîtrise</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Sciences de la santé	1,6	1,8	1,6	1,7	1,7	1,7	1,7
Sciences pures	2,1	2,4	1,9	2,1	3,2	2,7	2,4
Sciences appliquées	3,1	2,8	3,1	2,9	3,3	2,9	2,5
Arts							
Lettres	2,7	2,7	3,1	3,2	2,6	3,1	2,8
Sciences humaines	2,7	2,7	2,8	2,8	2,6	2,5	2,7

Éducation	3,4	3,1	3,0	2,9	3,5	3,7	3,3
Droit							
Administration	3,0	2,6	2,6	2,7	2,0	1,8	1,7
Études plurisectorielles	3,0	3,1	2,8	2,5	2,6	2,6	3,0
Sans objet		1,3				1,3	
Valeur indéterminée							
Ensemble des secteurs	<b>2,3</b>	<b>2,4</b>	<b>2,3</b>	<b>2,3</b>	<b>2,3</b>	<b>2,2</b>	<b>2,1</b>
<b>Durée moyenne des études de doctorat</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Sciences de la santé	1,0	6,3	1,5				
Sciences pures	4,8	4,7	4,3				
Sciences appliquées	4,1	4,3	5,0				
Arts							
Lettres		5,7					
Sciences humaines	5,5	5,6	5,9				
Éducation	1,7	1,7	1,7				
Droit							
Administration	8,0	7,0					
Études plurisectorielles							
Sans objet							
Valeur indéterminée							
Ensemble des secteurs	<b>4,7</b>	<b>5,3</b>	<b>5,2</b>				

## INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL

Année universitaire (Effectif au 1<sup>er</sup> octobre de l'année universitaire)

Effectif à temps plein selon le groupe d'emploi	Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024 <sup>1</sup>
<b>Hommes</b>	<b>n</b>	<b>459</b>	<b>468</b>	<b>474</b>	<b>488</b>	<b>516</b>	<b>527</b>
Direction	n	22	18	20	23	24	22
Haute direction	n	4	4	4	4	4	3
Autre personnel de direction	n	18	14	16	19	20	19
Professeurs	n	238	242	235	232	233	234
Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	0	0	0	0	0	0
Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	0	0	0	0	0	0
Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	0	0	0	0	0	0
Personnel de gérance	n	0	0	0	0	0	0
Personnel professionnel	n	97	100	105	114	131	133
Personnel technique	n	53	53	56	60	65	76
Personnel de bureau	n	16	21	22	24	23	21
Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	33	34	36	35	40	41
Personnel métiers et services	n	33	34	36	35	39	41
Personnel périphérique de soutien	n	0	0	0	0	1	0
<b>Femmes</b>	<b>n</b>	<b>579</b>	<b>616</b>	<b>630</b>	<b>673</b>	<b>708</b>	<b>759</b>
Direction	n	16	17	16	22	23	25

Haute direction	n	1	1	1	1	1	2
Autre personnel de direction	n	15	16	15	21	22	23
Professeurs	n	197	212	208	216	224	229
Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	0	0	0	0	0	0
Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	0	0	0	0	0	0
Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	0	0	0	0	0	0
Personnel de gérance	n	0	0	0	0	0	0
Personnel professionnel	n	129	155	164	179	194	218
Personnel technique	n	86	87	91	97	106	111
Personnel de bureau	n	148	143	148	157	159	173
Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	3	2	3	2	2	3
Personnel métiers et services	n	3	2	3	2	2	3
Personnel périphérique de soutien	n	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>n</b>	<b>1 038</b>	<b>1 084</b>	<b>1 104</b>	<b>1 161</b>	<b>1 224</b>	<b>1 286</b>
Direction	n	38	35	36	45	47	47
Haute direction	n	5	5	5	5	5	5
Autre personnel de direction	n	33	30	31	40	42	42
Professeurs	n	435	454	443	448	457	463
Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	0	0	0	0	0	0

Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	0	0	0	0	0	0
Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	0	0	0	0	0	0
Personnel de gérance	n	0	0	0	0	0	0
Personnel professionnel	n	226	255	269	293	325	351
Personnel technique	n	139	140	147	157	171	187
Personnel de bureau	n	164	164	170	181	182	194
Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	36	36	39	37	42	44
Personnel métiers et services	n	36	36	39	37	41	44
Personnel périphérique de soutien	n	0	0	0	0	1	0

### Remarques

À l'UQTR, le personnel du groupe « Autre personnel de recherche » est englobé à l'intérieur des groupes de base usuels (professionnels, technique, bureau).

Le dénombrement des professeurs exclut la direction académique qui est comptabilisée sous « Autre personnel de direction ».

La section « Total » inclut les personnes identifiées avec un sexe de type « Inconnu » ou « Non binaire ».

Les données sur le personnel ne comptabilisent que les individus qui occupaient un emploi à temps plein au 1er octobre de chaque année et ce, sans égard au statut d'emploi, conformément aux directives de la grille. Cette méthode de calcul ne fournit qu'un portrait partiel des effectifs universitaires, en raison de l'exclusion de tout le personnel à temps partiel, et ne permet plus la distinction entre le personnel régulier et non régulier, comme par le passé.

1 : Les données sur le personnel pour l'année 2023-2024 sont préliminaires (avant amendements).

**INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE**

Revenus de recherche par source de financement (IFR)	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
	k\$	k\$	k\$	k\$	k\$
<b>Revenus de recherche (total)</b>	<b>27 929</b>	<b>32 922</b>	<b>33 620</b>	<b>39 844</b>	<b>41 191</b>
<b>Montant total des programmes d'infrastructure de la FCI</b>	<b>568</b>	<b>2 105</b>	<b>2 299</b>	<b>501</b>	<b>919</b>
<b>Montant de recherche du gouvernement Canada (excluant les revenus des programmes FCI)</b>	<b>9 504</b>	<b>10 725</b>	<b>11 161</b>	<b>11 890</b>	<b>11 792</b>
Chaires de recherche du Canada	990	1 070	1 190	1 180	1 160
Organismes subventionnaires canadiens	6 185	7 066	7 538	10 636	10 414
Autres gouvernements du Canada	2 329	2 589	2 433	73	219
<b>Montant de recherche du Québec</b>	<b>3 521</b>	<b>3 718</b>	<b>3 314</b>	<b>6 360</b>	<b>5 639</b>
Fonds de recherche du Québec	2 990	3 330	2 831	4 165	4 465
Gouvernement du Québec	532	389	482	2 194	1 174
<b>Autres sources</b>	<b>14 335</b>	<b>16 374</b>	<b>16 847</b>	<b>21 094</b>	<b>22 841</b>
Contrats	4 260	4 920	6 190	8 271	10 415
<b>Exclusion</b>	<b>2 374</b>	<b>3 832</b>	<b>5 457</b>	<b>25 077</b>	<b>15 494</b>
Non associé à un professeur-chercheur	2 209	3 639	5 168	24 975	15 352
FIR du gouvernement fédéral					
Services professionnels	165	194	288	101	142

Revenus de recherche par source de financement (IFUC-ACPAU)	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
	k\$	k\$	k\$	k\$	k\$
<b>Revenus de recherche (total) (ACPAU ligne 25)</b>	<b>33 297</b>	<b>44 077</b>	<b>47 480</b>	<b>53 901</b>	
<b>Montant total des programmes d'infrastructure de la FCI (ACPAU ligne 5)</b>	<b>481</b>	<b>618</b>	<b>1 023</b>	<b>746</b>	
<b>Montant de recherche du gouvernement Canada (excluant les revenus des programmes FCI)</b>	<b>13 355</b>	<b>14 434</b>	<b>15 147</b>	<b>16 155</b>	
Section organismes subventionnaires canadiens					
CRSH (ACPAU ligne 1)	2 985	4 194	4 115	3 742	
Santé Canada (ACPAU ligne 2)					
CRSNG (ACPAU ligne 3)	4 746	4 235	5 042	4 525	
IRSC (ACPAU ligne 4)	209	394	536	524	
Chaires de recherche du Canada (ACPAU ligne 6)	1 855	1 965	1 785	2 512	
Autres, Gouvernement du Canada (ACPAU ligne 7)	3 560	3 646	3 669	4 852	
<b>Subventions de recherche du Québec (tiré de la table 7 de l'ACPAU)</b>	<b>13 645</b>	<b>21 777</b>	<b>22 329</b>	<b>27 360</b>	
Fonds de recherche du Québec	2 745	3 657	3 494	4 785	
FRQ-S	461	693	753	1 105	
FRQ-NT	845	1 130	943	1 295	
FRQ-SC	1 439	1 834	1 798	2 385	
Autres sources provinciales	10 900	17 967	18 835	22 575	
<b>Secteur privé (ACPAU lignes 15 à 20)</b>	<b>5 219</b>	<b>6 134</b>	<b>8 316</b>	<b>8 811</b>	
<b>Autres sources</b>	<b>597</b>	<b>1 114</b>	<b>665</b>	<b>829</b>	

<b>Chaires de recherche (nombre) (SIRU)</b>	<b>2019-2020</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2023-2024</b>
	<b>n</b>	<b>n</b>	<b>n</b>	<b>n</b>	<b>n</b>
<b>Unité de recherche</b>					
Chaire de recherche du Canada	8	9	11	11	12
Autres chaires de recherche	15	19	22	33	30
<b>Revenus de recherche par secteur disciplinaire (IFR)</b>	<b>2019-2020</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2023-2024</b>
	<b>k\$</b>	<b>k\$</b>	<b>k\$</b>	<b>k\$</b>	<b>k\$</b>
<b>Fonds de recherche (total)</b>	<b>27 929</b>	<b>32 922</b>	<b>33 620</b>	<b>39 844</b>	<b>41 191</b>
Sciences de la santé	4 204	5 196	4 562	5 372	6 482
Sciences pures	6 169	6 669	8 799	10 050	9 152
Sciences appliquées	3 697	5 671	4 648	7 012	4 895
Arts	262	373	409	416	465
Lettres	467	501	501	497	559
Sciences humaines	5 519	6 639	6 678	6 477	7 026
Éducation	1 105	1 055	1 297	1 137	2 739
Droit					
Administration	2 046	2 521	2 096	2 698	3 284
Autres	4 460	4 298	4 630	6 185	6 589

Taux de professeurs disposant de fonds de recherche publics ou privés provenant de l'extérieur de l'université (IFR)	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
	%	%	%	%	%
<b>Professeurs-chercheurs financés</b>	<b>92,8</b>	<b>94,4</b>	<b>80,7</b>	<b>77,8</b>	<b>79,4</b>
Sciences de la santé	89,3	91,0	68,7	73,1	72,4
Sciences pures	96,9	97,1	94,6	84,2	94,4
Sciences appliquées	95,0	100,0	94,9	85,0	90,5
Arts	94,4	89,5	94,4	70,6	58,8
Lettres	90,9	95,2	65,0	63,2	64,7
Sciences humaines	97,7	98,9	97,8	91,3	94,8
Éducation	92,1	94,7	78,9	85,4	94,9
Droit					
Administration	89,9	89,7	63,6	60,5	55,3
Autres	95,0	100,0	94,4	88,9	90,5
Montant médian des revenus de recherche par professeur chercheur (IFR)	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Financement médian (ensemble des secteurs)</b>	<b>22 116</b>	<b>22 274</b>	<b>32 460</b>	<b>41 643</b>	<b>34 699</b>
Sciences de la santé	16 255	14 338	27 755	34 018	22 932
Sciences pures	61 865	59 037	89 337	115 858	67 970
Sciences appliquées	38 668	64 690	45 000	98 244	73 160
Arts	13 345	9 997	7 641	6 688	8 750

Lettres	10 606	15 748	31 650	24 534	49 974
Sciences humaines	36 225	53 752	41 056	48 632	29 929
Éducation	16 170	14 793	14 427	13 620	22 932
Droit					
Administration	7 642	6 365	12 955	22 284	26 005
Autres	124 049	93 552	131 507	206 415	156 432

## MESURES PRISES POUR L'ENCADREMENT DES ÉTUDIANT·ES

### MESURES PHARES D'ENCADREMENT DES ETUDIANT·ES

#### **Premiers Peuples**

Depuis 2019, l'UQTR travaille afin de reconnaître et de considérer les perspectives, les enjeux et les réalités des Premiers Peuples au sein de l'institution. Devenue une priorité institutionnelle en 2021, la question des réalités autochtones a pris diverses formes dans notre université. Portés par une communauté mobilisée et dynamique, plusieurs projets ont permis de bonifier l'expérience étudiante des étudiant·es issu·es des Premiers Peuples.

En 2023-2024, l'UQTR est fière d'annoncer que les pas faits sur le sentier de la réconciliation se sont concrétisés par la mise en place d'une structure administrative solide. En effet, l'énoncé de principes Tisser des liens durables avec les Premiers Peuples : Apprendre, accompagner, échanger et agir avec les Premiers Peuples a servi de pierre d'assise aux nombreuses initiatives avec les Premiers Peuples portées par les membres de notre communauté universitaire.

À l'hiver 2024, le Bureau de l'engagement et des relations auprès des Premiers Peuples a pris son envol avec l'arrivée de son directeur, Samuel Rainville. Depuis, les projets mettant de l'avant la réussite et la persévérance de nos étudiant·es des Premiers Peuples ainsi que la valorisation institutionnelle des savoirs et des cultures autochtones ont participé à l'instauration d'un climat de confiance et de réciprocité avec nos partenaires et les personnes autochtones. Le premier pas fait à l'hiver 2024 est l'inauguration de l'espace éducatif extérieur *Waska Otapi*, première désignation toponymique officielle de l'UQTR en langue atikamekw.

Directement pour nos étudiant·es, un conseiller en soutien aux étudiant·es des Premiers Peuples est présent au sein des Services aux étudiants. Psychoéducateur de formation, ce conseiller assure un soutien émotionnel, professionnel et académique. De plus, l'Association des étudiant·es des Premiers Peuples de l'UQTR, réactivée en 2022-2023, permet à nos étudiant·es autochtones de se réunir et de partager.

Afin d'accompagner notre corps enseignant, une spécialiste en sciences de l'éducation et une conseillère en technologies éducatives (secteur EDI et Premiers Peuples) forment et supportent les professeur·es et les chargé·es de cours voulant intégrer les réalités autochtones dans leurs cours. De plus, un projet de Cercle pédagogique autochtone favorisera les échanges autour de la pédagogie et des formations respectant les besoins des personnes des Premières Nations et Inuit.

Également, plusieurs occasions d'échange entre Autochtones et Allochtones ont été tenues, dont : la commémoration de la Journée de la vérité et de la réconciliation, la Journée nationale des langues autochtones et le salon des Nations.

Ces projets ne sont que quelques exemples des initiatives mises en place par l'UQTR pour les membres de notre communauté issus des Premiers Peuples.

### **Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur**

En lien avec le Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026 du gouvernement du Québec, l'UQTR a lancé, en 2022, une priorité institutionnelle nommée Impliquer chacune des unités académiques et de services dans un projet institutionnel en lien avec la réussite étudiante. À ce titre, une équipe de priorité a été formée pour piloter la priorité alors qu'une équipe de travail s'affaire à faire vivre le plan d'action au sein de l'Université.

En 2023-2024, plusieurs initiatives ont été déployées.

Le financement a permis d'appuyer les services de reconnaissance des acquis qui ont :

- Rédigé une procédure pour la création d'ententes passerelles et DEC-BAC ;
- Collaboré à la création d'ententes passerelles notamment avec l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec en sciences biologiques et écologiques ;
- Informé et promu la reconnaissance des acquis auprès de la communauté.

Un appui a aussi été offert aux Services aux étudiants, plus précisément, au Centre d'aide en français et aux services aux étudiant-es déployés dans les campus régionaux.

L'équipe du plan d'action a également travaillé à l'amélioration des outils de communication (répertoire des programmes, répertoire des expert-es et répertoire des bourses), à la promotion et au développement de certaines actions dans le cadre du nouveau programme du sport électronique et l'évaluation des possibilités de développement de parcours de formation (passerelle) dans le domaine des sciences humaines, en collaboration avec les cégeps.

Finalement, en cohérence avec la volonté d'impliquer chacune des unités académiques dans la réussite étudiante, 20 projets sont soutenus, dont :

- Bonification des services en EDI et en pédagogie (Bureau de la pédagogie et de la formation à distance) ;
- Filet de soutien pour les doctorant-es en psychologie (Département de psychologie) ;
- Évaluation des stratégies pédagogiques expérientielles à l'égard du développement des compétences d'éducation à la santé (Département d'ergothérapie) ;

- Implémentation d'une plateforme électronique permettant de faciliter la formation de groupes d'études (Département de biologie médicale) ;
- Mentorat destiné aux personnes étudiantes provenant de l'international (Département de lettres et de communication sociale) ;
- Organisation de rencontres d'aide et intégration de la population étudiante aux programmes de cycles supérieurs (Département d'études en loisir, culture et tourisme) ;
- Conception d'outils de soutien à l'apprentissage du raisonnement clinique à la maîtrise (Département d'orthophonie) ;
- Rehaussement des compétences : création d'outils et de matériel pour les étudiant-es et les enseignant-es (Département des sciences humaines).

### **Soutien pédagogique aux professeur-es et aux chargé-es de cours**

La pédagogie et la qualité de l'encadrement des étudiant-es sont des responsabilités partagées par le corps enseignant et plusieurs services.

Le Bureau de la pédagogie et de la formation à distance (BPFAD), aujourd'hui formé de dix conseillers et conseillères en technologies éducatives, dont une destinée aux étudiant-es et une autre à l'EDI et aux Premiers Peuples, met en place une multitude de services pour accompagner nos professeur-es et nos chargé-es de cours dans le développement de leurs compétences pédagogiques.

Reconnu pour ses nombreuses innovations, le BPFAD accompagne le corps enseignant dans son développement pédagogique et dans la création de formations à distance de grande qualité. Par diverses activités telles que le micro pédagogique (balado traitant de thèmes pédagogiques), le mentorat en enseignement supérieur, l'espresso pédagogique (capsules d'accompagnement individuel des étudiant-es) et plusieurs activités de formation, les espaces pour apprendre et discuter de pédagogie universitaire sont multiples.

L'Université a continué d'encourager le Fonds d'innovation pédagogique (FIP) qui permet l'engagement des enseignant-es dans le développement d'une formation de qualité et le déploiement d'approches pédagogiques différentes et innovantes.

Ces projets mettent bien en lumière la volonté des professeur-es et chargé-es de cours d'explorer d'autres avenues afin d'améliorer le contenu des cours et des programmes, de même que l'encadrement des étudiant-es. En 2023-2024, quinze projets ont été retenus :

- Quartier virtuel : une plateforme de ressources éducatives (Département d'ergothérapie) ;
- À un clic d'un cas clinique (Département sage-femme) ;
- Processus d'intégration des perspectives autochtones en sciences infirmières (Département des sciences infirmières) ;
- Des outils pédagogiques pour favoriser l'apprentissage des techniques de laboratoire (Département de chimie, biochimie, physique et science forensique) ;

- Outil virtuel d'aide à l'apprentissage à distance des circuits et systèmes électrotechniques en génie électrique (Département de génie électrique et génie informatique) ;
- Développement de capsules vidéo pour soutenir la formation à l'éducation par la nature au Département des sciences de l'éducation (Département des sciences de l'éducation) ;
- Stage en pratiques éditoriales (Département de lettres et de communication sociale) ;
- Créer un contexte pédagogique interactif en ligne pour les futur-es professionnel-les de la santé dans le champ des troubles alimentaires (Département de psychologie) ;
- Création d'un environnement numérique d'apprentissage en anatomie (Département d'anatomie) ;
- Le choc de culture professionnel : mieux s'y préparer pour mieux le vivre (Département sage-femme) ;
- Jeu d'évasion pédagogique en enseignement universitaire : une activité de synthèse (Département des sciences de l'éducation) ;
- Vidéos immersives en sciences infirmières (Département des sciences infirmières) ;
- Comment renverser le dicton : « faites ce que je dis, pas ce que je fais » ? (Département des sciences de l'éducation) ;
- Plateforme de cas pédagogique : vers la constitution d'une communauté de pratique interdisciplinaire ? (Département de management) ;
- C'est COMM ça qu'on ... (Département de lettres et de communication sociale).

Toujours dans le but d'innover en pédagogie universitaire, l'UQTR poursuit son programme de Chaire d'excellence en enseignement. Cette initiative unique au sein du réseau de l'Université du Québec vise à reconnaître et soutenir l'excellence des travaux des professeur-es afin de développer des connaissances, des savoir-faire et des pratiques de formation et en recherche, tout en favorisant l'innovation dans ce domaine en constante évolution. En 2023-2024, trois nouvelles chaires ont été créées :

- Chaire d'excellence en enseignement sur l'expertise psychologique et psychosociale en matière familiale ;
- Chaire d'excellence en enseignement « Éducation par la nature et territoire apprenant » ;
- Chaire d'excellence en enseignement sur la formation en anatomie.

Quatre chaires financées en 2022-2023 sont toujours actives :

- Chaire d'excellence en enseignement sur l'appropriation de questions technoscientifiques d'actualité ;
- Chaire d'excellence en enseignement sur l'enseignement des sciences et des technologies de l'hydrogène ;
- Chaire d'excellence en enseignement sur la formation à la psychothérapie des troubles alimentaires ;
- Chaire d'excellence en enseignement sur la pédagogie de l'entrepreneuriat.

## AUTRES MESURES D'ENCADREMENT DES ETUDIANT·ES

Aux Services aux étudiants (SAE) de l'UQTR, l'année 2023-2024 est synonyme de moult rencontres professionnelles et d'une foule d'activités très diversifiées offertes aux personnes étudiantes.

Ce sont plus de 12 000 rencontres d'accueil ou de consultations qui ont été comptabilisées dans l'ensemble des secteurs des SAE et plus de 600 activités organisées en présence, à distance et en comodalité. Une augmentation accrue de 35 % des activités offertes pour une somme totale de 28 000 participations a pu être observée.

L'augmentation constante des demandes au sein des SAE a nécessité, encore cette année, l'embauche de sept (7) nouveaux personnels de soutien, technique et professionnel sans compter les quelques 597 contrats créés en ressources humaines étudiantes.

Les secteurs des Services aux étudiants qui s'illustrent plus particulièrement sont : l'accueil et intégration, le service d'aide aux violences à caractère sexuel, la psychologie, le service de soutien aux étudiants en situation de handicap (ÉSH) et le soutien à l'apprentissage.

### Secteur Accueil et intégration

- Le Service d'accueil, intégration et immigration dédié aux personnes étudiantes internationales a embauché deux (2) nouvelles employées venant prêter main-forte aux ressources en place, soit une nouvelle secrétaire pour accueillir les étudiant·es ainsi qu'une conseillère aux activités étudiantes responsable du volet intégration.
- L'augmentation de près de 30 % de la population internationale au sein de l'UQTR n'est pas étrangère à l'embauche de ressources employées et étudiantes afin de bien la desservir.
- L'embauche de près de 80 ressources étudiantes comme accompagnatrices/accompagnateurs ou parrains/marraines visant à répondre et à diriger les personnes de l'international lors du Salon d'accueil (kiosques) et lors des différentes activités organisées vient bonifier le volet Accueil et intégration, à l'UQTR. Par ailleurs, le nombre de rencontres de parrainage (ancien·es étudiant·es avec de nouvelles personnes étudiantes) a doublé comparativement à l'année précédente.
- L'ajout de 25 nouveaux webinaires/ateliers a permis de varier la programmation traitant de thèmes divers favorisant l'acquisition des connaissances relatives aux règles canadiennes d'immigration, mais également relativement à l'emploi, à la santé financière et aux stratégies favorisant la réussite. Une détresse certaine en raison de situations de vie plus précaires et de besoins grandissants est ressentie par ces personnes étudiantes qui consultent plus que jamais d'autres secteurs des Services aux étudiants, notamment les Services d'aide financière, à l'emploi, en orientation et psychologiques.
- Finalement, une révision du processus d'exclusion des personnes étudiantes issues de l'international (de premier cycle et de cycles supérieurs) a été entreprise à laquelle ont participé divers acteurs des services et d'unités académiques concernées. Cela a permis une réelle réflexion, la conception d'un plan d'action, l'amélioration des pratiques, la mise en œuvre de solutions, le développement de nouveaux outils, et par conséquent, l'amélioration de l'expérience estudiantine pour ces personnes à l'UQTR.

- Dans le secteur de la vie étudiante, quelques écueils ont été vécus afin d'arrimer les Services aux étudiants dans les campus régionaux dont la gestion relève d'unités administratives partenaires. La disparité des pratiques dans chacun des campus complique la centralisation de l'information. Les efforts de simplification se poursuivent.
- En revanche, la présence d'une technicienne en loisirs au campus de Drummondville contribue à une vie de campus dynamique par l'animation d'une trentaine d'activités totalisant près de 2 000 participations.
- Le secteur dédié aux Violences à caractère sexuel (VACS) a poursuivi ses actions de sensibilisation, notamment grâce à la formation « Témoins actifs » qui compte dorénavant 259 étudiant-es formé-es de plus au sein des Associations étudiantes, organisatrices d'événements, et des étudiants-athlètes sur tous les campus.

### **Secteur Orientation en collaboration avec le secteur Psychologie**

- À l'hiver 2024, les ateliers d'exercices et de méditation « Korsa : pour vivre le stress autrement » ont développé leur offre à distance afin de répondre aux besoins des personnes étudiantes inscrites dans les campus régionaux. Une participation intéressante a été remarquée en plus des commentaires élogieux émis de la part des participant-es. De plus, les ateliers ont permis de briser l'isolement, situation nommée notamment par les étudiant-es provenant des cycles supérieurs.

### **Secteur Psychologie**

- Le secteur de psychologie incluant le volet psychosocial a obtenu un portrait sensiblement similaire à celui de 2022-2023. En effet, ce sont maintenus le nombre de demandes reçues et traitées et celui des rencontres tenues.
- L'ajout d'un service en sexologie, deux jours et demi par semaine, a permis de compléter l'offre de services en *counseling* pour répondre aux enjeux liés à la vie affective, amoureuse, sexuelle, relationnelle, d'identité sexuelle ou de genre.
- Sous forme de projet-pilote, une professionnelle en psychoéducation, à raison d'une journée par semaine, a aussi permis de répondre à certains besoins en proposant un service de suivis psychoéducatifs à certaines personnes étudiantes ciblées.
- Afin de répondre à certains commentaires émis par des personnes étudiantes provenant des campus régionaux lors du sondage de satisfaction des Services aux étudiants de l'hiver 2023, une action supplémentaire a été réalisée. Celle-ci visait à leur présenter les services de soutien psychologique offerts par leur association étudiante, complémentaires aux services déjà offerts par les SAE, après leur demande au service de psychologie.
- La Brigade bienveillante Re-Pairs, comme réseau d'entraide de pair-es aidant-es agissant sur la prévention et la promotion de la santé mentale active positive sur le campus, a poursuivi son déploiement grâce à sa présence plus accrue dans plusieurs activités. Au total, la Brigade a été présente à une trentaine d'activités dans le cadre de journées ou de semaines thématiques (semaines : Zen, Prévention du suicide, Hyperconnectivité, Violences à caractère sexuel, etc.) ainsi que dans des soirées festives organisées sur le campus. De plus, près d'une centaine de rencontres d'écoute et de référencement ont été réalisées, ce qui lui a permis de rejoindre approximativement 1 700 personnes étudiantes. Finalement, la Brigade a connu les balbutiements de son projet au sein du campus de Drummondville, au courant de l'hiver 2024.

## **Secteur Étudiant·es en situation de handicap (ÉSH)**

- Plus de 300 nouvelles personnes étudiantes ont été rencontrées pour la conception d'un plan de services adaptés dans le secteur des Étudiant·es en situation de handicap. L'augmentation de 100 étudiant·es par rapport à l'année 2022-2023 a permis l'atteinte des 1 237 étudiant·es inscrit·es. La complexité des cas et une plus grande diversité des besoins demeurent, notamment en raison d'une plus grande proportion de diagnostics associés au trouble déficitaire de l'attention et de santé mentale. D'ailleurs, pour cette dernière catégorie, le ratio sur l'ensemble des étudiant·es inscrit·es au service est passé de 14 % à 20 % en 8 ans. De nombreux défis touchant plusieurs sphères de leur vie sont relevés pour lesquels davantage d'interventions, de soutien, d'accompagnement et de référence interservices sont nécessaires.
- Sur le plan de l'organisation d'examens adaptés, des surveillances à distance (Zoom) ainsi qu'en présence se sont poursuivies se traduisant par l'organisation de plus de 7 000 examens. Ces dernières années, la difficulté de recrutement de personnes étudiantes disponibles et répondant aux exigences en termes de respect des procédures et de la rigueur attendue, dans les surveillances d'examens, pose davantage de défis. D'ailleurs, la formation offerte aux surveillant·es a été enrichie afin de remédier à certains commentaires reçus de la part des corps professoral et enseignant.

## **Secteur de Soutien à l'apprentissage**

- Dans le secteur de Soutien à l'apprentissage, en plus des rencontres de mentorat en modes présentiel et à distance, l'accès à l'enregistrement des séances a permis de rejoindre davantage de personnes étudiantes. Le visionnement des séances d'aide à leur convenance plaît à plusieurs d'entre elles.
- Cette année, le Centre d'aide en français a proposé une trentaine d'activités de groupe de plus qu'en formule individuelle. Une hausse de participation a donc été constatée, notamment aux ateliers de préparation au Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE). Il faut mentionner que des programmes en enseignement sont offerts sur trois des sept campus de l'UQTR.
- Le Service de soutien aux cycles supérieurs, quant à lui, observe une hausse significative de 200 participants à ces activités. De nouveaux ateliers ainsi que de l'accompagnement personnalisé pour la rédaction d'articles professionnels se sont ajoutés aux thématiques déjà proposées.

## **Lieux de recueillement**

- Comme responsables, les Services aux étudiants ont eu à reconsidérer l'abolition ou le maintien de même que le fonctionnement de deux locaux utilisés à des fins de recueillement. L'un d'eux était prêté et réservé depuis plusieurs années à une association non reconnue selon la Politique de reconnaissance des associations étudiantes en vigueur, soit l'Association des étudiants musulmans. L'étude exhaustive du dossier a permis une proposition de maintien des lieux ainsi qu'un fonctionnement permettant de répondre aux obligations de l'organisation, au respect de la mission de l'UQTR et de sa vision en plus d'être basé sur un principe d'égalité entre les hommes et les femmes, le droit des tiers et le respect de la neutralité religieuse.

## PROGRAMMES D'ACTIVITES DE RECHERCHE

Grâce à la performance exceptionnelle de ses chercheuses et chercheurs, l'UQTR conserve sa place dans le prestigieux top 30 des universités canadiennes les mieux financées en recherche selon *Research Infosource*. Bien installée au 28<sup>e</sup> échelon avec plus de 48 millions de dollars en octrois de recherche.

Par ailleurs, selon la base de données Scopus, qui regroupe 9 millions de scientifiques, 13 chercheuses et chercheurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) se retrouvent parmi le 2 % des expert-es les plus cité-es à travers la planète.

## PRINCIPALES ORIENTATIONS DE RECHERCHE

La planification stratégique de la recherche 2020-2025 met de l'avant deux grands objectifs :

- Soutenir prioritairement les orientations et les axes de recherche définis pour la période 2020-2025 ;
- Valoriser les travaux et les retombées de la recherche menée sous toutes ses formes et auprès des différents milieux partenaires.

Ces deux objectifs généraux se déclinent en cinq objectifs particuliers :

- Nouer, diversifier et renforcer des partenariats structurants sur les scènes régionale, nationale et internationale ;
- Accroître le financement de la recherche autour d'enjeux ciblés et dans des créneaux de recherche audacieux et distinctifs ;
- Développer la recherche de type intersectorielle ou interdisciplinaire ;
- Intensifier la capacité innovante en recherche par l'application des principes EDI ;
- Accroître la visibilité et le rayonnement des chercheuses et des chercheurs, de leurs travaux et des infrastructures de recherche.

Concrètement, la recherche stratégique menée à l'UQTR se déploie autour des quatre orientations suivantes :

- **Environnement et transition énergétique**

Depuis plus de 50 ans, l'UQTR poursuit une tradition d'excellence dans des domaines de recherche touchant l'environnement et à l'utilisation des ressources naturelles. Mais les enjeux actuels liés à la transition énergétique auxquels font face les sociétés contemporaines se sont accélérés depuis le tournant du siècle et exigent désormais une mobilisation scientifique sans précédent et sans frontière. Les travaux permettent d'apporter des réponses concrètes et durables, contribuant ainsi à freiner la mise en péril de l'intégrité de nos ressources. Cette orientation se concentre sur les axes suivants :

- Changements globaux et adaptation des écosystèmes ;
- Transports verts, efficaces et sûrs ;
- Matériaux innovants et intelligents ;

- Réseaux électriques intelligents ;
- Économie circulaire et régions vertes.

- **Innovations technologiques, sociales et culturelles**

L'innovation est sollicitée en permanence dans notre société. À l'UQTR, les chercheuses et les chercheurs s'y intéressent surtout pour le rôle qu'elle joue comme vecteur de transformations sociales impliquant des dynamiques collectives. L'innovation est abordée selon plusieurs points de vue : objet d'étude ou témoin de la capacité créatrice des actrices et des acteurs de la recherche.

Les travaux en innovation se déclinent selon les catégories suivantes :

- Manufacturier innovant et industrie X.0 ;
- Éthiques et pratiques de l'intelligence artificielle ;
- Histoire, patrimoine et humanités numériques ;
- Science forensique, enjeux de sécurité et de justice ;
- Réussite éducative et technopédagogie ;
- Pratiques culturelles et artistiques ;
- Dynamisme entrepreneurial et performance des PME.

- **Savoirs fondamentaux et cliniques en santé humaine**

De nombreuses découvertes à l'origine d'innovations majeures sont issues de la recherche fondamentale. Inscrites dans un temps long, ces recherches favorisent des changements importants à l'intérieur de nos sociétés.

L'UQTR possède déjà plusieurs secteurs d'excellence en recherche fondamentale, clinique et appliquée en lien avec la santé humaine, dont :

- Santé neuromusculosquelettique ;
- Neurosciences et anatomie clinique ;
- Biotechnologie végétale et sécurité alimentaire ;
- Structures cellulaires et moléculaires.

- **Société et santé inclusives**

Les problèmes et défis qui se posent à nos sociétés modernes en matière de services de santé et de prise en charge de la diversité grandissante qui les caractérise ont conduit nos chercheuses et chercheurs à développer des créneaux de recherche riches en thématiques aussi variées qu'actuelles.

La recherche dans cette orientation se décline dans les pôles suivants :

- Mieux-être des individus, des familles et des communautés ;
- Milieux inclusifs et communautés diversifiées ;
- Saines habitudes de vie ;
- Santé des organisations ;
- Organisation des soins de santé et des services sociaux.

## REALISATIONS MARQUANTES SUR LE PLAN DE LA RECHERCHE

### **Financement du Laboratoire TRACES**

Obtention d'un financement majeur du gouvernement du Québec pour développer le Laboratoire TRACES, un laboratoire d'ADN moderne et ancien, qui conduira à développer une expertise unique dans la mise en relation formelle des sources d'ADN non conventionnelles avec d'autres données associées aux individus et populations.

### **Partenariat majeur avec la Fondation de recherche chiropratique du Québec**

Le financement de 480 000 \$ de la Fondation de recherche chiropratique du Québec, réparti sur cinq ans, permettra le développement de trois nouveaux projets de recherche d'avant-garde menés par des chercheuses et des chercheurs du Département de chiropratique.

### **L'UQTR partenaire d'un nouveau réseau de recherche France-Canada sur l'hydrogène propre**

L'UQTR est partenaire d'un nouveau réseau de recherche France-Canada sur l'hydrogène propre (*FC Clean H2*). Ce réseau de recherche collaboratif permettra de mettre en commun les efforts et les expertises dans une perspective intersectorielle, pour rendre possible et rentable la production d'hydrogène à partir de sources d'énergie renouvelable.

### **L'UQTR au Sommet du G7 sur le vieillissement en santé**

L'UQTR a été représentée au Sommet de la recherche du G7 sur le vieillissement en santé, lequel a eu lieu du 13 au 15 novembre 2023 à Niagara Falls. Pendant une journée et demie, des chercheuses et chercheurs issu-es de toutes les disciplines et de toutes les générations ont exploré une vision globale à travers un prisme canadien pour explorer les nouveaux paradigmes de soins préventifs, les nouveaux traitements et les environnements qui peuvent aider les Canadiens de tous âges à vieillir en santé.

### **Octroi de la Chaire de recherche du Canada sur la violence sexuelle chez les jeunes vulnérables**

Financée à hauteur de 1,4 M\$ sur sept ans, la Chaire de recherche du Canada attribuée à la professeure Jacinthe Dion (Département de psychologie) vise à mieux comprendre les facteurs et répercussions associés à la violence sexuelle, ainsi qu'à développer et évaluer de nouveaux programmes de prévention ciblés pour les jeunes et leurs parents plus vulnérables.

## **Lancement du Living Lab ÉclairAGE**

Sous forme d'un projet de recherche-action, le Living Lab codéveloppera un outil technologique soutenu par des processus innovants et consolidera les liens entre les citoyen·nes vieillissant·es et les différents secteurs en les soutenant dans le continuum de soins de santé et services sociaux.

## **Octroi de 805 268 \$ par le Fonds des leaders John-R.-Evans de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI)**

Deux projets portés par des chercheurs de l'UQTR se sont démarqués pour des subventions à la Fondation canadienne pour l'innovation. Les professeurs Alexandre Roy, Christophe Kinnard, Vincent Maire du Département des sciences de l'environnement étudieront l'impact de l'arbustification sur les échanges d'énergie, d'eau et de carbone entre le sol et l'atmosphère dans les régions du pergélisol. Quant aux professeurs Alexandre Fisette (biologie médicale) et Mathieu Piché (anatomie), ils proposeront une plateforme de phénotypage métabolique et de sensibilité thermique.

## **Trois chercheurs de l'UQTR financés par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)**

Grâce à ces financements, le professeur Marc Germain (biologie médicale) pourra mettre en branle le projet intitulé Régulation des vésicules extracellulaires mitochondriales et de leur endocytose qui étudiera les altérations mitochondriales qui sont à l'origine de nombreuses pathologies neurologiques et musculaires. Pour sa part, le professeur Alexandre Fisette (biologie médicale) consacrera sa recherche à la caractérisation d'une nouvelle stratégie moléculaire pour soulager les troubles métaboliques et de l'humeur post-ménopausiques. Finalement, la professeure Marie-Pier Vaillancourt-Morel (psychologie) réalisera une étude sur les réponses face aux thérapies sexuelles de couples chez les adultes rapportant un abus sexuel dans l'enfance et leurs partenaires.

## **Nouvelles Chaires de recherche UQTR junior**

Ce programme de chaires institutionnelles vise à reconnaître des professeur·es susceptibles de devenir des chef·fes de file dans leur domaine, et à leur offrir un soutien financier pour faire avancer leurs travaux scientifiques. Au cours des années 2022-2024, douze chaires de recherche UQTR junior seront octroyées, avec l'objectif d'un investissement total de 900 000 \$.

Voici les quatre chaires de recherche attribuées en 2023-2024 :

- Chaire de recherche UQTR junior en neurométabolisme (Alexandre Fisette, biologie médicale) ;
- Chaire de recherche UQTR junior sur la motivation et l'inclusion en activité physique, de l'enfance à l'adolescence (Stéphanie Girard, sciences de l'activité physique) ;
- Chaire de recherche UQTR junior sur les technologies portables dans l'enquête forensique (Cyril Muehlethaler, chimie, biochimie, physique et science forensique) ;

- Chaire de recherche UQTR junior en éthique de l'intelligence artificielle (Clayton Peterson, philosophie et arts).

#### **Nouvelles Chaires de recherche en partenariat**

- Chaire UNESCO sur les ressources naturelles en Afrique et le développement durable (Armel Brice Adanhounme, École de gestion)

Cette nouvelle chaire a pour mission scientifique de se pencher sur les enjeux de développement durable liés aux activités extractives menées sur le continent africain.

- Chaire Jarislowsky sur la confiance et le leadership politique (Stéphane Paquin, lettres et communication sociale)

Au sein du réseau canadien des chaires Jarislowsky sur la confiance et le leadership politique, le professeur Paquin aura pour mandat de contribuer à l'élaboration de formations et de programmes destinés principalement à celles et ceux qui souhaitent faire carrière dans la vie publique et politique, ainsi qu'à toutes personnes œuvrant déjà dans l'administration publique ou pour tout ordre de gouvernement.

- Reconstitution de la Chaire de recherche Hydro-Québec sur la gestion transactionnelle de la demande résidentielle en puissance et en énergie (Kodjo Agbossou, génie électrique et génie informatique)

Lancée en 2019, cette chaire a pour objectif de perfectionner des modèles de réseaux intelligents où les clients joueront un rôle plus participatif grâce à l'apport de nouvelles technologies informatiques et de communications.

# RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

## PRIORITES DE DEVELOPPEMENT

### **Quartier universitaire de l'UQTR à Terrebonne**

Il y a plus de 55 ans, l'aventure lanauoise de l'UQTR s'amorçait avec une offre de formation originale dans les usines de la ville et dans plusieurs sous-centres (Ferretti, 1994<sup>1</sup>). À Berthierville, l'UQTR a offert, en 1969, à 61 policiers municipaux, provinciaux et fédéraux des cours en administration de la justice dans la Salle du conseil de l'Hôtel de Ville (Presse information, 1969<sup>2</sup>).

Aujourd'hui, ce sont douze programmes offerts sur trois sites (Joliette, L'Assomption et Terrebonne) qui sont proposés aux étudiant-es lanauois-es. De plus, l'Université a déménagé dans son campus à L'Assomption en août 2022, à Terrebonne en 2023 et s'installera dans ses propres installations pour le campus de Joliette au cours de l'année 2024 afin de répondre encore mieux à la demande de formation de la population lanauoise.

Le projet de Quartier universitaire de l'UQTR à Terrebonne se veut un prolongement logique de la mission régionale de notre université. Partageant la vision et les valeurs de l'Université du Québec (UQ), la présence de l'UQTR dans Lanaudière répond aux fondements de la mission du réseau universitaire public. En effet, l'une des pierres d'assise de l'UQ est la primauté de l'accessibilité au savoir et à la culture. L'accessibilité aux études supérieures se développe de plusieurs façons, dont la présence de campus et de centres d'études en région qui répondent aux besoins des milieux.

Dans le but de soutenir ce projet, la ministre de l'Enseignement supérieur a annoncé, au cours de l'année 2023-2024, l'attribution d'un financement de 550 000 \$ pour la mise sur pied d'un bureau de projet afin de planifier les paramètres, dans le but de circonscrire les besoins en matière de formation et d'identifier la meilleure solution immobilière avec les partenaires du milieu.

Le Quartier universitaire permettra, dans sa première phase (trois phases de développement sont prévues), d'accueillir environ 1 000 étudiant-es, dont la majorité d'entre eux pourraient joindre des programmes jugés prioritaires par la région et par le gouvernement du Québec, notamment dans les secteurs de l'éducation, des soins de santé, des technologies de l'information et des sciences administratives. Dans une prochaine phase, l'UQTR vise à ajouter à son offre des programmes dans le domaine de la santé et de l'ingénierie, avec la mise en place, entre autres, d'une clinique multidisciplinaire. Ce futur Quartier universitaire compterait aussi une vie étudiante dynamique incluant

---

<sup>1</sup> Ferretti, L. (1994). *L'Université en réseau. Les 25 ans de l'Université du Québec*. Presses de l'Université du Québec. 1994, 346 p.

<sup>2</sup> Presse Information, vol. 1, no. 13, 24 octobre 1969.

un centre sportif, un centre aquatique, une bibliothèque publique, des résidences étudiantes ainsi que de nombreux services et un environnement de recherche stimulant.

Cette plus grande présence régionale favorisera l'accès aux études de toute la population lanauoise. Les données indiquent que seulement 25 % des citoyen·nes de Lanaudière ont un diplôme universitaire en comparaison à 55 % pour Montréal. Actuellement, plusieurs étudiant·es de la région ne peuvent étudier près de leur domicile, car la capacité d'accueil de nos différents campus est limitée et que la demande pour nos formations est très forte dans Lanaudière. Le Quartier universitaire de l'UQTR à Terrebonne permettrait à l'UQTR d'augmenter la grandeur de ses cohortes pour desservir plus d'étudiant·es de la région en diversifiant l'offre universitaire accessible.

Aussi, les étudiant·es faisant un retour aux études ou en formation continue présentent un portrait différent. Principalement en emploi et aux études à temps partiel, ils doivent souvent concilier leurs études non seulement avec leur emploi, mais aussi avec la famille. Pour cette raison, plus du tiers des étudiant·es-parents disent avoir choisi leur université en raison de sa proximité (Enquête ICOPE 2016, Université du Québec). La présence du Quartier universitaire favoriserait la persévérance de ces étudiant·es pour qui la proximité est un facteur de réussite déterminant.

En résumé, l'annonce de la mise sur pied d'un bureau de projet a lancé les travaux d'une équipe chevronnée qui fera progresser le Quartier universitaire qui permettra à l'UQTR et à la région de poursuivre leur croissance.

### **Positionnement en santé**

Avec près de 35 % de sa population étudiante inscrite dans l'une des soixante formations en santé physique, en intervention et en santé mentale, les sciences de la santé sont un domaine phare de l'UQTR.

Dès sa fondation, l'UQTR a placé les sciences de la santé comme un axe stratégique de développement. Au cours des années, l'Université s'est engagée dans des formations et des programmes de recherche uniques au Québec. Ainsi, l'UQTR a été à l'avant-garde en participant activement à la professionnalisation de plusieurs disciplines dont la chiropratique, la pratique sage-femme et la médecine podiatrice, des formations toujours uniques, au Québec.

L'UQTR a également soutenu la formation et la recherche biomédicale grâce à ses programmes en biologie médicale et en anatomie. Il est intéressant de noter que le laboratoire d'anatomie a été mis sur pied alors que plusieurs universités dans le monde fermaient le leur. Aujourd'hui, le Laboratoire est une plaque tournante non seulement pour la formation des étudiant·es en sciences de la santé de l'UQTR, mais aussi pour les étudiant·es en médecine de l'Université de Montréal, de l'Université Laval et de Sherbrooke. Les étudiant·es au collégial en santé et pour diverses professions de la santé profitent également des installations de formation du Laboratoire d'anatomie.

Aujourd'hui, l'UQTR est présente dans 14 disciplines de la santé sur une possibilité de 27 offertes dans l'écosystème universitaire québécois. Cette présence confirme l'influence de notre université dans la formation des professionnel·les nécessaires au fonctionnement de notre système de santé publique.

Forte de cette expertise et fidèle à son esprit d'innovation, l'UQTR veut réaffirmer sa présence dans le monde de la santé en poursuivant ses développements en formation et en recherche. Lors des dernières années, le travail social, la thérapie du sport, la physiothérapie et la sexologie se sont ajoutés à la carte de programmes de l'Université. D'autres développements sont à prévoir, entre autres, dans le domaine de la nutrition.

L'UQTR participe très activement au projet de création d'un 5<sup>e</sup> programme de médecine au Québec. Un programme différent et complémentaire aux programmes existants dont la genèse est pilotée par le réseau de l'UQ. En effet, l'expertise de nos professeur·es et la qualité de nos installations de recherche combinées à l'expérience acquise avec le programme d'année préparatoire au doctorat en médecine, offert en extension de l'Université de Montréal, permettent de croire que nous pouvons contribuer grandement à un doctorat de 1<sup>er</sup> cycle en médecine.

Un autre projet structurant en santé pour l'UQTR est le projet d'Institut québécois d'anatomie. Cet institut offrira à la société une expertise et un environnement collaboratifs et distinctifs autour du corps humain et de la mort destinés à soutenir et à propulser la recherche et l'acquisition des connaissances et le développement des compétences.

L'Institut d'anatomie est un prolongement logique du laboratoire. En effet, au fil des ans, le laboratoire d'anatomie de l'UQTR est devenu bien plus qu'un laboratoire d'enseignement.

Il est devenu :

- Un laboratoire de recherche pour ses professeur·es ;
- Une plateforme technologique de pointe utilisée pour la recherche par de nombreux partenaires, très variés ;
- Un centre de formation pour clinicien·nes et autres professionnel·les de la santé ;
- Le cœur du carrefour anatomique, un modèle unique de collaboration université – collèges ;
- Un lieu de recherche et de formation pour les sciences forensiques.

Le laboratoire est ainsi le plus actif au Québec. Seulement en médecine, il répond à des demandes des facultés de médecine de l'Université de Montréal, de l'Université Laval, de l'Université de Sherbrooke et de l'Université McGill.

Pour assurer la continuité et poursuivre son développement, la création d'un Institut National d'Anatomie (INA) favorisera l'essor de l'anatomie au Québec en étant :

- Le premier centre interuniversitaire et interordre pour la recherche et la formation en anatomie humaine ;

- Un centre d'acquisition et de transfert des connaissances ;
- Une plateforme technologique unique et novatrice dotée d'équipement de pointe au service des étudiant·es, des professeur·es et des chercheuses et des chercheurs de plusieurs domaines, de la communauté de professionnel·les en santé et du grand public en général.

En somme, l'UQTR a fait du domaine de la santé une priorité depuis sa création et veut réaffirmer sa position au Québec par le développement de formations de qualité et une recherche innovante.

### **Modèle de gestion des campus régionaux**

Depuis sa création, l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) a répondu à la mission de l'Université du Québec (UQ) de rendre accessibles les études universitaires en se déployant dans différentes régions de la province (Mauricie, Abitibi, Centre-du-Québec, Lanaudière, Montérégie et Québec). Au départ, l'offre de formation était timide en offrant quelques cours ici et là. Par la suite, l'UQTR s'est installée dans les cégeps de ces régions pour offrir principalement de la formation continue (microprogrammes, certificats et programmes courts) et a ensuite déployé des programmes de grades afin de répondre aux besoins des milieux. L'augmentation de l'offre de formation menant à la hausse du nombre d'inscriptions combiné au manque d'espaces dans les cégeps a poussé l'Université à intensifier le déploiement de campus régionaux. Elle a aussi consolidé son offre de formation sur certains campus régionaux dont le pouvoir d'attraction des étudiant·es s'est avéré plus grand. Ainsi, le campus de l'UQTR à Drummondville a été le premier à ouvrir ses portes en 2016. Il importe de mentionner qu'au premier bâtiment s'est ajouté le Centre national intégré du manufacturier intelligent (CNIMI) en 2022. En 2021, l'Université s'est installée à Québec (arrondissement Vanier) dans la première phase concrète d'un projet d'envergure pour ce site. Par la suite, un campus a été érigé en 2022 à L'Assomption afin d'offrir spécifiquement de la formation en sciences de l'éducation, à Terrebonne en 2023 avec des programmes en comptabilité et à Joliette en 2024 avec des programmes en sciences infirmières et en administration. À l'hiver 2024, l'UQTR a également délocalisé les étudiant·es des programmes de 2<sup>e</sup> cycle situés au Cégep Édouard-Montpetit vers l'édifice du 1225 sur la rue St-Charles-Ouest, à Longueuil et les étudiant·es de 1<sup>er</sup> cycle les rejoindront dès l'automne 2024.

Ces campus se sont érigés sans actualiser leur mode de gestion. Avec le travail en cours concernant le projet de Quartier universitaire de l'UQTR à Terrebonne, il s'avère tout à fait pertinent, mais surtout essentiel, que l'UQTR se dote d'un ou de modèles de gestion administrative des campus.

Au cours de l'année 2023-2024, des travaux de consultation avec les personnes œuvrant dans les campus régionaux ainsi que des questionnaires de l'UQTR ont permis une analyse approfondie de la situation dans nos campus régionaux. Ainsi, un modèle de gestion administrative sera développé et implanté afin de répondre aux besoins de toutes les personnes fréquentant un campus régional.

Considérant les développements actuels et futurs de l'UQTR en région, l'implantation d'un modèle de gestion administrative des campus régionaux est un élément essentiel afin de répondre aux besoins de toute notre communauté et d'offrir une formation de qualité à nos étudiant.es.

## ORIENTATIONS EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE QUEBÉCOISE DE FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS

### **1. Rehausser le taux de diplomation de la population québécoise, particulièrement dans les régions non métropolitaines**

- Positionner l'Université comme un partenaire engagé et responsable aux plans régional, national et mondial
  - Nouer, diversifier et renforcer des partenariats structurants
    - Priorité 1 : Faire de Trois-Rivières une ville à vocation universitaire
    - Priorité 2 : Poursuivre le déploiement des campus de Drummondville, Lanaudière et Québec
- Développer nos savoirs et innover dans nos approches en formation et en recherche dans un monde en constante transformation
  - Transformer notre enseignement et notre recherche à l'ère numérique
    - Priorité 2 : implanter un plan d'action de la formation à distance
- Attirer et développer les talents pour enrichir l'expérience universitaire et favoriser la réussite étudiante
  - Mobiliser tous les acteurs de la communauté pour assurer la réussite étudiante dans sa diversité
    - Priorité 1 : Impliquer chacune des unités académiques et de services dans un projet institutionnel en lien avec la réussite étudiante

### **2. Répondre à la pénurie de main-d'œuvre, notamment dans les services publics et les secteurs considérés comme prioritaires pour l'économie québécoise**

- Positionner l'Université comme un partenaire engagé et responsable aux plans régional, national et mondial
  - Nouer, diversifier et renforcer des partenariats structurants
- Attirer et développer les talents pour enrichir l'expérience universitaire et favoriser la réussite étudiante
  - Soutenir le développement et la mise en valeur des compétences des membres de la communauté tout au long de leur cheminement

### **3. Contribuer à la promotion et à la valorisation de la langue française**

- Développer nos savoirs et innover dans nos approches en formation et en recherche dans un monde en constante transformation
  - Former des citoyennes et des citoyens responsables, engagé-es et muni-es de sens critique
    - Priorité 1 : Implanter un référentiel de compétences intégrant les compétences transversales
- Attirer et développer les talents pour enrichir l'expérience universitaire et favoriser la réussite étudiante
  - Soutenir le développement et la mise en valeur des compétences des membres de la communauté tout au long de leur cheminement

## PLAN STRATEGIQUE (2020 - 2026)

UQTR



Université du Québec  
à Trois-Rivières

2020  
2025

**PLAN**  
**STRATÉGIQUE**

Chères et chers collègues de la communauté universitaire,

## Se donner une vision collective

Bienvenue sur le site internet consacré au **Plan stratégique 2020-2025**. Vous trouverez ici l'ensemble des informations en lien avec l'élaboration de ce grand ouvrage collectif, sa mise en œuvre et le suivi de son implantation et de

son déploiement. Une planification stratégique, c'est de rendre vivante une vision collective de notre Université.

L'Université du Québec à Trois-Rivières est à un moment charnière de son histoire, au confluent d'une tradition forgée par l'audace et le caractère distinctif des champs de savoir et de formation qu'elle investit.

**Le Plan stratégique 2020-2025** illustre ce tournant. S'il s'inscrit dans la continuité de ce qui nous anime et nous différencie depuis la création de l'Université en 1969, il mise aussi

sur l'avenir. En ce sens, il met en lumière la volonté de la communauté universitaire de poursuivre son développement en affirmant encore davantage la pertinence et l'originalité de sa programmation et de ses contributions scientifiques, sociales, culturelles, artistiques et économiques, et ce, dans un monde en constante mutation.

**Réunir, réinventer et rayonner** sont les trois fils d'Ariane qui représentent à la fois des occasions de dépassement et des engagements individuels et collectifs. C'est sur la base de ces trois enjeux que l'UQTR compte affirmer l'importance de la diversité et de l'inclusion, redoubler d'efforts pour transformer ses pratiques et intégrer à l'ensemble de sa mission les principes de transversalité et de développement durable.

Dans le prolongement des orientations, les finalités des objectifs tracent quant à elle une trajectoire institutionnelle et précisent une vision pour chacun des objectifs stratégiques et définissent l'idéal auquel aspire la communauté universitaire dans un horizon plus lointain. C'est le grand plan collectif.

Les projets et actions émanant de ce plan permettront à nos collectivités et à nos collaborateurs de constater en l'Université et en ses membres des partenaires tout aussi responsables qu'engagés. Il en sera de même pour nos diplômés, reconnus comme des citoyens éclairés qui changeront le monde. Telles sont les ambitions de notre communauté universitaire.

Le recteur de l'UQTR,  
**Christian Blanchette**



# DÉMARCHE

Le Plan stratégique 2020-2025 est le fruit d'une démarche dynamique et collective d'élaboration et de validation qui s'est échelonnée sur une période de

15 mois, répartie en quatre phases de travail et de consultations au cours desquelles tous les acteurs de la communauté universitaire, de même que plusieurs partenaires, ont été appelés à participer.

Cohérence, alignement, excellence, engagement et coconstruction sont les maîtres-mots, ou principes, qui ont guidé cette démarche d'élaboration, de manière à ce que ce plan pour les cinq prochaines années soit un instrument de mobilisation et qu'il traduise au mieux les aspirations de la communauté universitaire.

## PHASE 1.

### Contextes interne et externe

Juin à novembre 2019

Tous les groupes de la communauté universitaire et plusieurs partenaires externes ont été invités à réaliser un diagnostic « MOFF » (menaces, opportunités, forces, faiblesses), afin de dresser un portrait des contextes interne et externe de l'UQTR.

Plus de 200 personnes ont participé à cette première phase de consultation.

## PHASE 2.

### Mission, vision, valeurs, enjeux et orientations

Janvier et février 2020

L'analyse des résultats de l'exercice MOFF a permis de soumettre à la communauté universitaire des propositions de mission, vision, valeurs, enjeux et orientations.

433 personnes ont rempli un questionnaire en ligne.

## PHASE 3.

### Objectifs

Mai et juin 2020

Deuxième questionnaire de consultation auquel 502 personnes ont répondu.

Mise en ligne de 21 capsules vidéo en lien avec les propositions d'objectifs. Produites par des partenaires et des membres de la communauté universitaire, ces capsules ont été visionnées plus de 2 800 fois.

Les résultats de la consultation sur les objectifs ont été présentés à l'occasion de quatre forums virtuels (pandémie oblige!) auxquels près de 400 personnes ont pris part.

## PHASE 4.

### Ébauche et adoption du Plan stratégique 2020-2025

Juin et juillet 2020

Consultation de la communauté universitaire sur une version quasi achevée.

Adopté par le conseil d'administration lors de sa rencontre ordinaire du 26 octobre 2020



## MISSION

Résolument humaine, enracinée dans son milieu et ouverte sur le monde, l'UQTR se distingue par la qualité, la pertinence et la rigueur de sa formation et de sa production scientifique, en dotant la société de citoyennes et citoyens responsables, engagés et munis de sens critique.



## VISION

Fiers de la richesse et de la diversité de notre communauté et forts de ce que nous bâtissons ensemble, nous serons reconnus comme une université innovante et inspirante dans un monde en transformation.



## VALEURS

### COLLÉGIALITÉ

Qui implique le respect, le partage et assure la liberté universitaire afin d'encourager un débat d'idées riche et respectueux des opinions et des personnes.

### CRÉATIVITÉ

Qui consiste à faire preuve d'audace, à innover et oser emprunter des chemins moins fréquentés ainsi qu'à imaginer des solutions nouvelles et originales.

### ENGAGEMENT

Qui nécessite une implication active des individus dans leur organisation, leur milieu, et les uns vis-à-vis des autres.

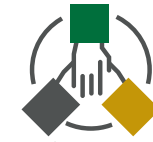
### INTÉGRITÉ

Qui implique transparence et conduite responsable en matière de gestion, d'enseignement, de recherche, de direction pédagogique et de services à la collectivité.

3

## ENJEUX

Les trois enjeux qui cimentent ce plan ont une portée transversale en ce sens qu'ils figurent au carrefour de l'ensemble des quatre orientations stratégiques. Ces enjeux se chevauchent, se prolongent et se complètent; leur interrelation et leur logique dynamique mettent en lumière les rapports de connexité entre chacun des aspects de la mission universitaire.



### RÉUNIR

les étudiants, employés, professeurs et partenaires de tous les milieux régionaux et internationaux autour d'actions communes et transversales.



### RÉINVENTER

nos modes de fonctionnement en faisant preuve d'audace et de vision.



### RAYONNER

pour être reconnu, tant sur nos territoires d'appartenance qu'ailleurs dans le monde.

**Cette cohésion et cette cohérence s'expriment à travers des objectifs qui, en écho aux orientations, s'enchevêtrent et sont interdépendants.**

# ORIENTATION

**1** POSITIONNER L'UNIVERSITÉ  
COMME UN PARTENAIRE  
ENGAGÉ ET RESPONSABLE  
AUX PLANS RÉGIONAL,  
NATIONAL ET MONDIAL.



## OBJECTIFS

- 1.** Affirmer et promouvoir notre caractère distinctif.
- 2.** Accentuer notre action citoyenne et en faveur du développement durable.
- 3.** Nouer, diversifier et renforcer des partenariats structurants.



# ORIENTATION

**2** DÉVELOPPER NOS SAVOIRS ET INNOVER DANS NOS APPROCHES EN FORMATION ET EN RECHERCHE DANS UN MONDE EN CONSTANTE TRANSFORMATION.



## OBJECTIFS

1. Former des citoyennes et citoyens responsables, engagés et munis de sens critique.
2. Transformer notre enseignement et notre recherche à l'ère numérique.
3. Développer une culture de l'interdisciplinarité et de l'intersectorialité en formation et en recherche.



# ORIENTATION

**3** ATTIRER ET DÉVELOPPER LES TALENTS POUR ENRICHIR L'EXPÉRIENCE UNIVERSITAIRE ET FAVORISER LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE.



## OBJECTIFS

1. Mobiliser tous les acteurs de la communauté pour assurer la réussite étudiante dans sa diversité.
2. Soutenir le développement et la mise en valeur des compétences des membres de la communauté tout au long de leur cheminement.
3. Mettre en place un campus intelligent, collaboratif et durable.



# ORIENTATION

## 4 TRANSFORMER NOS PRATIQUES POUR UN MILIEU UNIVERSITAIRE AGILE, INCLUSIF ET EN SANTÉ.



### OBJECTIFS

1. Promouvoir un milieu de vie sain, diversifié et inclusif.
2. Réinventer nos processus de décision et de gestion ainsi que nos structures académiques et administratives.
3. Déployer le modèle de leadership partagé à l'ensemble de l'organisation.





# REMERCIEMENTS

Aux étudiants, aux professeurs, aux chargés de cours, aux professionnels, aux employés de bureau, de soutien, administratifs et de service, ainsi qu'aux cadres de notre université pour leur participation active tout au long du processus d'élaboration du plan stratégique ;

Aux membres du comité sur les orientations stratégiques pour leur gouvernance éclairée et leur apport constructif ;

À nos experts provenant tant de l'interne que de l'externe, qui ont généreusement enrichi la réflexion préparatoire aux forums en nous livrant analyses et perspectives sur vidéo, et ce, au cœur même de la période « chaude » de la pandémie ;

Au professeur Denis Lagacé, à la directrice du Bureau du recteur, Martine Lesieur, et à la chargée de projet, Éléonore Daniel-Vaugeois, pour leur leadership, leur rigueur et leur accompagnement tout au long de la démarche.

Tous ensemble, vous avez mis fièrement l'épaule à la roue pour doter l'Université du Québec à Trois-Rivières de ce **Plan stratégique 2020-2025**.

À vous toutes et tous d'en réaliser toutes les ambitions !

Conception graphique :  
Service des communications et des relations avec les diplômés





# PLAN STRATÉGIQUE

2020-2025

## MISSION

Résolument humaine, enracinée dans son milieu et ouverte sur le monde, l'UQTR se distingue par la qualité, la pertinence et la rigueur de sa formation et de sa production scientifique, en dotant la société de citoyennes et citoyens responsables, engagés et munis de sens critique.

### ORIENTATION

Positionner l'Université comme un partenaire engagé et responsable.

#### OBJECTIFS

1. Affirmer et promouvoir notre caractère distinctif.
2. Accentuer notre action citoyenne et en faveur du développement durable.
3. Nouer, diversifier et renforcer des partenariats structurants.



### ORIENTATION

Attirer et développer les talents pour enrichir l'expérience universitaire et favoriser la réussite étudiante.

#### OBJECTIFS

1. Mobiliser tous les acteurs de la communauté pour assurer la réussite étudiante dans sa diversité.
2. Soutenir le développement et la mise en valeur des compétences des membres de la communauté tout au long de leur cheminement.
3. Mettre en place un campus intelligent, collaboratif et durable.

### ORIENTATION

Développer nos savoirs et innover dans nos approches en formation et en recherche dans un monde en constante transformation.

#### OBJECTIFS

1. Former des citoyennes et citoyens responsables, engagés et munis de sens critique.
2. Transformer notre enseignement et notre recherche à l'ère numérique.
3. Développer une culture de l'interdisciplinarité et de l'intersectorialité en formation et en recherche.

### ORIENTATION

Transformer nos pratiques pour un milieu universitaire agile, inclusif et en santé.

#### OBJECTIFS

1. Promouvoir un milieu de vie sain, diversifié et inclusif.
2. Réinventer nos processus de décision et de gestion ainsi que nos structures académiques et administratives.
3. Déployer le modèle de leadership partagé à l'ensemble de l'organisation.

## VISION

Fiers de la richesse et de la diversité de notre communauté et forts de ce que nous bâtissons ensemble, nous serons reconnus comme une université innovante et inspirante dans un monde en transformation.

## VALEURS

Collégialité . Créativité . Engagement . Intégrité

UQTR

